



RPR

BIBLIOTECA CENTRALA

A

UNIVERSITAȚII

DIN

BUCUREȘTI

No. Curent Format

No. Inventar Anul

Secția Raftul

77 565

“ LES SAINTS ”

Saint Augustin

par

AD. HATZFELD

QUATORZIÈME ÉDITION



Victor Lecoffre

Saint Augustin

1958

" LES SAINTS "

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY, de l'Institut.

DERNIERS VOLUMES PARUS :

- La B^{se} Thérèse de l'Enfant Jésus, par le Baron J. ANGOT DES ROTOURS. *Troisième édition.*
Saint Pierre Claver, par GABRIEL LEDOS. *Deuxième édition.*
Le B^r Robert Bellarmin, par le R. P. J. THERMES. *2^e édition.*
Saint Jean, par l'abbé LOUIS PIROT. *Troisième édition.*
Saint Albert de Louvain, par DOM B. DEL MARMOL. *2^e édition.*
Saint Norbert, par l'abbé E. MAIRE. *Deuxième édition.*
Saint Bonaventure, par le R. P. EUSÈBE CLOP. *Deuxième édition.*
Saint Paul, par le R. P. F. PRAT. *Neuvième édition.*
Saint Jean Berchmans, par le R. P. HIPPOLYTE DELEHAYE. *6^e édition.*
Saint Grégoire VII, par AUGUSTIN FLICHE. *Troisième édition.*
Les B^{ses} Ursulines de Valenciennes, par l'abbé J. LORIDAN. *3^e édit.*
Saint Sigisbert, par l'abbé GUISE. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Septembre, par HENRI WELSCHINGER. *2^e édition.*
Sainte Radegonde, par l'abbé R. AIGRAIN. *Troisième édition.*
Sainte Paule, par le R. P. GÉNIER. *Troisième édition.*
La Bienheureuse Postel, par S. G. M^{sr} GEORGES GRENTE. *3^e édit.*
Sainte Claire d'Assise, par MAURICE BEAUFRETON. *Troisième édit.*
Saint Nicolas de Myre, par l'abbé MARIN. *2^e édition.*
Saint Jean de la Croix, par M^{sr} DEMIMUID. *Quatrième édition.*
Saint Pie V, par S. G. M^{sr} GEORGES GRENTE. *Troisième édition.*
Les B^{ses} Filles de la Charité d'Arras, par L. MISERMONT. *4^e édit.*
Saint Justin, par le R. P. LAGRANGE. *Deuxième édition.*
Saint François Régis, par JOSEPH VIANEY. *Cinquième édition.*
Saint Athanase, par l'abbé G. BARDY. *Deuxième édition.*
Saint Cyprien, par PAUL MONCEAUX. *Deuxième édition.*
Saint Césaire, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Emilie de Rodat, par M^{sr} RICARD. *Troisième édition.*
Sainte Marguerite-Marie, par M^{sr} DEMIMUID. *Septième édition.*
Saint Charles Borromée, par LÉONCE CELIER. *Cinquième édition.*
Le B^r Urbain V, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Bienheureuse Louise de Marillac, M^{lle} Le Gras, par EMMA-
NUEL DE BROGLIE. *Sixième édition.*
Saint Patrice, par M. l'abbé RIGUET. *Deuxième édition.*
La Vénérable Catherine Labouré, par EDMOND CRAPEZ. *9^e édition.*
Saint Léon le Grand, par ADOLPHE REGNIER. *Deuxième édition.*
Saint Léger, par le R. P. CAMERLINCK. *Deuxième édition.*
Saint Ferdinand III, par JOSEPH LAURENTIE. *Deuxième édition.*
Saint Sidoine Apollinaire, par PAUL ALLARD. *Deuxième édition.*
La B^{se} Mère Barat, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Huitième édit.*
La Vénérable A.-M. Javouhey, par V. CAILLARD. *Troisième édition.*
Saint Thomas Becket, par M^{sr} DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Benoît-Joseph Labre, par M. MANTENAY. *Cinquième édition.*
Saint Séverin, par ANDRÉ BAUDRILLART. *Deuxième édition.*
Sainte Mélanie, par GEORGES GOYAU. *Dixième édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché : 4 fr.

Avec Reliure spéciale. 8 fr.

Typographie Firmin-Didot et C^o. — Paris.

228 564
" LES SAINTS "

Inv. A. 63.648.

Saint Augustin

par

AD. HATZFELD

*In certis, unitas; in dubiis, libertas;
in omnibus, caritas.*

S. AUGUSTIN.

QUATORZIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90

—
1924



194

Biblioteca Centrală Universitară
BUCUREȘTI
Cota 77565
Inventar 72347

RC 86/01

B.C.U. Bucuresti



C72347

LETTRE

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PERRAUD

A L'AUTEUR

Autun, 11 mars 1897.

Monsieur,

Au retour d'une absence de près de trois semaines, j'ai trouvé sur mon bureau votre *saint Augustin*. Je n'ai pas voulu vous en remercier sans vous féliciter d'avoir si bien résumé la vie, les œuvres, la doctrine philosophique et théologique de cet incomparable docteur et Père de l'Église.

La lecture de votre volume a renouvelé en moi de chers et émouvants souvenirs. Aux jours, fort lointains déjà de ma jeunesse sacerdotale, j'avais fait avec l'abbé

Henri Perreyve, mon compagnon de séjour à Rome, un pèlerinage à Ostie. Nous avions eu soin d'emporter avec nous le volume des Confessions; et c'est agenouillés, dans la petite église érigée à l'emplacement de la maison qu'Augustin et Monique avaient habitée, que nous avons relu le colloque sur la béatitude éternelle, dont Ary Scheffer s'est inspiré.

Il y aura bientôt quatre ans, je partais pour Carthage, où j'étais appelé à prononcer l'oraison funèbre du cardinal Lavignerie. J'ai prié dans cette petite chapelle qu'on appelle la Chapelle des Larmes de sainte Monique, au-dessus de l'ancien Port.

Quelques jours après, je visitais les ruines d'Hippone; j'y voyais les pans de murailles de la Basilique de la Paix, et j'avais la consolation de dire la sainte messe à Bône, devant la très précieuse relique *du bras droit* de saint Augustin, de celui qui a écrit tant de chefs-d'œuvre.

Je me persuade assez que vous avez

éprouvé une grande joie d'âme à écrire ces pages, qui contribueront à faire connaître, admirer, aimer « le fils de tant de larmes ».

Veillez me croire, Monsieur, votre très respectueusement dévoué,

† Adolphe Louis Albert,
card. PERRAUD,
Evêque d'Autun.

INTRODUCTION

On trouvera dans la vie de saint Augustin le modèle de la sainteté chrétienne, lentement et laborieusement formé dans une âme longtemps obscurcie par l'erreur et égarée par les passions. Il n'en est aucune, en effet, à qui s'applique mieux le texte choisi par Bossuet, pour l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague : « *Apprehendi te ab extremis terræ, et a longinquis vocavi te; elegi te et non abjeci te; ne timeas quia ego tecum sum.* Je t'ai pris par la main pour te ramener des extrémités de la terre, je t'ai appelé des lieux les plus éloignés; je t'ai choisi et je ne t'ai pas rejeté; ne crains point parce que je suis avec toi. »

Nous n'assistons pas sans émotion à ces combats intérieurs, à ces alternatives de défaites et de

victoires d'un cœur à la fois esclave du monde et avide de Dieu, et nous en retirons pour nos misères morales une espérance consolante. Assurément il n'est pas de saint dont l'histoire n'offre aux chrétiens un vif intérêt et un précieux enseignement ; il semble toutefois que la vie de ceux qui ont été de grands pécheurs, avant d'être de grands saints, nous touche plus directement ; que nous nous sentions plus rapprochés de celui qui a connu et subi les faiblesses humaines. L'exemple de ces éclatantes conversions nous apporte un puissant encouragement dans nos défaillances, et nous invite à ne jamais désespérer de nous-mêmes, en nous montrant que les plus grandes fautes ne peuvent lasser la miséricorde divine.

« Que ceux-là, dit Bossuet, craignent de découvrir les défauts des âmes saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu pour faire servir ces défauts, non seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous, nous savons à quoi ont servi à saint Pierre ses renoncements, à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Église, à saint Augustin ses erreurs. »

Cette histoire offre encore un intérêt et un encouragement particulier aux mères chrétiennes, car elles y voient que les larmes, que les prières de la mère d'Augustin, sainte Monique, ont été l'instrument dont Dieu s'est servi pour le ramener de si loin; il a voulu que la sainteté du fils fût l'œuvre de la piété maternelle et la récompense de sa foi.

Mais saint Augustin n'a pas été seulement un saint prêtre, un apôtre infatigable, un pasteur courageux toujours prêt à donner sa vie pour son troupeau; il a été, pour ainsi dire, le créateur de la théologie chrétienne, ayant abordé, discuté, résolu les questions les plus difficiles avec une science et une sûreté d'esprit admirables, uniquement puisées dans la lecture et la méditation des livres saints.

D'autres ont éclairci tel ou tel point de la doctrine, lui seul les a tous éclairés d'une égale lumière. « C'est un fait qu'on ne peut nier, dit Bossuet, que saint Athanase, par exemple, qui ne le cède en rien à aucun des Pères en génie et en profondeur et qui est, pour ainsi parler, l'original de l'Église dans les disputes contre Arius, ne s'étend guère au delà de cette ma-

tière. Il en est à peu près de même des autres Pères, dont la théologie paraît renfermée dans les matières que l'occasion et les besoins de l'Église leur ont présentées. Dieu a permis que saint Augustin ait eu à combattre toutes sortes d'hérésies.

Le Manichéisme lui a donné occasion de traiter à fond de la nature divine, de la création, de la Providence, du néant dont toutes choses ont été tirées, et du libre arbitre de l'homme où il a fallu chercher la cause du mal; enfin de l'autorité et de la parfaite conformité des deux Testaments.

Le Donatisme lui a fait traiter expressément et à fond de l'efficace des sacrements et de l'autorité de l'Église.

Ayant eu à combattre les Ariens en Afrique, il a laissé cette importante matière mieux appuyée et plus éclairée qu'elle n'était auparavant. Il a parlé de l'Incarnation du Fils de Dieu avec autant d'exactitude et de profondeur qu'on a fait depuis à Éphèse, ou plutôt il a prévenu les décisions de ce concile...

La secte pélagienne a donné lieu à ce docte Père de soutenir le fondement de l'humilité chré-

tienne, et, en expliquant à fond l'esprit de la Nouvelle Alliance, de développer par ce moyen les principes de la morale chrétienne. En sorte que, tous les dogmes tant spéculatifs que pratiques de religion ayant été si profondément expliqués par saint Augustin, on peut dire qu'il est le seul des Anciens que la Providence a déterminé, par l'occasion des disputes qui se sont offertes de son temps, à nous donner tout un corps de théologie, qui devait être le fruit de sa lecture profonde et continuelle des livres sacrés. » (Bossuet, *Défense de la Tradition et des Saints Pères*, IV, xvi.)

Et ce théologien, auquel une voix si autorisée rend un tel témoignage, est en même temps un grand philosophe, auquel tous les historiens de la philosophie donnent une place dans leur ouvrage, parmi les métaphysiciens qui ont éclairé la pensée humaine.

« Pour les principes de la pure philosophie, dit La Bruyère, pour leur application et leur développement, pour la justesse des conclusions, pour la dignité du discours, pour la beauté de la morale et des sentiments, il n'y a rien que l'on puisse comparer à saint Augustin que

Platon et Cicéron. » (La Bruyère, *Des Esprits forts.*)

Fénelon va plus loin : « Je croirais saint Augustin, bien plus que Descartes, sur les matières de pure philosophie; car, outre qu'il a beaucoup mieux su les concilier avec la religion, on trouve d'ailleurs dans ce Père un bien plus grand effort de génie sur toutes les vérités de métaphysique, quoiqu'il ne les ait jamais touchées que par occasion et sans ordre.

« Si un homme éclairé rassemblait dans les livres de saint Augustin toutes les vérités sublimes que ce Père y a répandues comme par hasard, cet extrait, fait avec choix, serait très supérieur aux *Méditations* de Descartes, quoique ces méditations soient le plus grand effort de l'esprit de ce philosophe. » (Fén., *Lett. sur la Religion*, IV, xvi.)

Sans vouloir comparer ces deux grands esprits, il est certain que saint Augustin mérite le nom de philosophe. Non seulement il veut, avec l'Église catholique, que la raison soit le support de la foi, mais il donne à la raison tout ce qui peut lui être attribué sans préjudice pour la foi; ou plutôt, comme le fera plus tard saint

Thomas d'Aquin, il cherche à établir entre la raison et la foi une alliance féconde. En même temps qu'il enseigne les vérités révélées, il établit sur des preuves rationnelles toutes les vérités auxquelles la raison humaine peut atteindre par ses propres forces; il les introduit dans l'exposition des dogmes chrétiens, pour les rendre plus accessibles; et bien qu'il n'ait pas composé, comme saint Thomas, un corps de doctrine philosophique régulièrement ordonné, on peut dire qu'il n'est pas de question relative à l'âme humaine, au monde et à Dieu, sur laquelle il n'ait jeté, en passant, des vues aussi profondes qu'originales.

Nous est-il permis d'ajouter que, bien que les saints ne soient d'aucun pays, et que l'Église tout entière les revendique pour ses enfants, sans distinction d'origine, Augustin, évêque d'Hippone, semble appartenir à la France, puisqu'Hippone était autrefois dans cette partie de l'Afrique, qui est aujourd'hui devenue française; puisque la ville de Bône a été bâtie sur les ruines d'Hippone, et que, sur une colline voisine, un monument a été élevé à la mémoire de saint Augustin par les évêques français.

Saint Augustin avait été enseveli à Hippone dans la crypte de la basilique de la Paix. Lorsque les Vandales détruisirent la cité qu'avait illustrée son apostolat, sa tombe fut menacée par les Barbares Ariens. L'île de Sardaigne, voisine de l'Afrique, offrait un refuge à ceux qui s'exilaient pour échapper à la fureur des ennemis de la foi. Saint Fulgence et plusieurs évêques d'Afrique y cherchèrent un asile et emportèrent avec eux les restes de saint Augustin. La ville de Cagliari reçut ce dépôt sacré, qui, placé dans la basilique de Saint-Saturnin, y fut l'objet de la vénération des fidèles. Mais, lorsque les Sarrasins devinrent maîtres de la Sardaigne, le pieux Luitprand, roi des Lombards, craignant que les ossements du saint ne fussent profanés par les infidèles, les leur acheta à prix d'or, et les fit déposer solennellement à Pavie, dans le souterrain de la basilique de Saint-Pierre. Enfin lorsque l'Église catholique eut repris possession de la terre d'Afrique sous le drapeau de la France, l'évêque d'Alger et d'Hippone, M^{gr} Dupuech obtint du chapitre de Pavie une partie des reliques de saint Augustin, qui furent transportées, au milieu d'un concours immense de

prélats et de pèlerins, dans la nouvelle Hip-
pone, française et chrétienne, aux lieux mêmes
où la foule se pressait jadis pour écouter sa
parole, et où tout est encore plein de son
souvenir.

En résumant, dans ce livre, les principaux
traits de son histoire et de sa doctrine, nous
avons essayé de le faire revivre, tel que ses con-
temporains l'ont connu, aimé et vénéré.

LIVRE PREMIER

LA VIE DE SAINT AUGUSTIN

Raconter la vie de saint Augustin, c'est le suivre à travers les voies mystérieuses par lesquelles, s'étant éloigné de Dieu, conquis, à ce qu'on eût pu croire, à l'erreur et au mal, il devint l'une des lumières de l'Église, et l'un des modèles de la vie chrétienne.

La province d'Afrique, qui fut son berceau, était remplie d'églises et d'évêchés. Nulle part l'apostolat chrétien n'avait fait plus de prosélytes. Mais le paganisme y régnait encore dans les mœurs, dans les coutumes ; et la société chrétienne elle-même était profondément divisée par des hérésies qui égaraient la foi du peuple et se combattaient avec fureur. « Nulle part les disputes sur le dogme, ou même sur quelques points de discipline, ne furent aussi sanglantes qu'en Afrique. La principale secte fut celle des Donatistes,

espèce de rigoristes et de mystiques sanguinaires, dont les maximes et les fureurs offrent plus d'un rapport avec celle des Anabaptistes et des Indépendants. D'autres sectes, étrangères au christianisme, et purement orientales agitaient encore la turbulente imagination des habitants de l'Afrique. Nulle part, la secte des Manichéens qui, partie des confins de la Perse, s'était répandue presque partout sur les pas du Christianisme, n'avait plus de partisans et de plus habiles missionnaires. Elle adoptait en partie les dogmes du culte chrétien, contrefaisait sa hiérarchie; et il n'était pas rare de trouver dans une petite ville de la province d'Afrique, un évêque catholique, un évêque donatiste, et un évêque manichéen ayant chacun ses sectateurs, se disputant la foi des peuples et distribuant des livres ou des symboles. » (Villemain, *Éloquence chrétienne au IV^e siècle : saint Augustin.*)

Dans ce monde troublé et corrompu où le jeune Augustin se trouva jeté, la première empreinte lui vint de la tendresse d'une mère pieuse. La bourgade de Numidie où il vit le jour, Thagaste, avait abandonné la secte de Donat pour revenir à la Communion Catholique. C'est là que naquit Augustin le 13 novembre 354. Son père, Patricius, était païen, et d'un caractère violent que

la patience et l'humilité de Monique, sa femme, avaient adouci peu à peu. Celle-ci obtint de lui qu'Augustin, destiné au christianisme, fût fait catéchumène dès sa naissance, sans être baptisé. On différait alors le baptême jusque dans un âge plus avancé. Mais comme l'assurance d'être un jour lavé de toutes ses fautes par l'eau baptismale enfantait de graves abus, que certains parents ne craignaient pas de dire de leurs fils : Laissez-les faire, ils ne sont pas encore baptisés, l'Église dut proscrire cet usage.

On fit donc sur le front de l'enfant le signe de la croix et l'on mit dans sa bouche le sel béni.

« Je fus marqué du signe de la Croix de Notre-Seigneur et embaumé de son sel dès que je sortis du sein de ma mère qui avait mis en lui toute son espérance. »

Monique le nourrit elle-même et lui fit boire, avec son lait, l'amour de Jésus-Christ.

« Ce nom de mon Sauveur, votre fils, je l'avais sucé dans le lait de ma mère et le gardais au fond de mon cœur. »

Elle ouvrit cette jeune âme aux espérances de la foi chrétienne.

« Elle m'avait appris, dès mon enfance, la vie éternelle que nous a promise, ô Seigneur notre

Dieu, l'humilité de Votre Fils abaissée jusqu'à notre orgueil. »

Les leçons de cette mère tendrement aimée laissèrent une trace profonde dans l'âme d'Augustin. L'incrédulité de Patricius ne put prévaloir sur la douce piété de Monique, parlant à l'enfant de *son Père qui était dans les cieux*, « Elle obtint, ô mon Dieu, que vous fussiez mon père plus que celui-ci. » (*Confess.*, I, xi.)

Augustin grandissait. Son intelligence précoce éveille l'ambition de son père. Patricius rêve pour lui les honneurs, la réputation, la richesse ; il est prêt à s'imposer les plus lourds sacrifices, pour donner une éducation brillante à son fils.

— Augustin alla d'abord à l'école de Thagaste. Puis, lorsqu'il eut appris les premiers éléments des lettres, son père l'envoya à Madaure, ville voisine, pour y étudier la grammaire, la poésie et la rhétorique. Il s'y fit remarquer par la vivacité de son esprit, par l'étendue de sa mémoire. Il était curieux de tout ce qui parlait à son imagination, avide d'émotions, passionné pour les fictions, et rebelle à tout ce qui lui demandait un effort. La langue grecque surtout le rebutait ; mais il faisait ses délices des poètes latins. Plus tard, il se reprochera d'avoir versé des larmes sur la

mort de Didon, tandis qu'il restait insensible au malheur d'avoir perdu Dieu. Il s'accusera d'avoir employé à rechercher les vains éloges des hommes les facultés qu'il devait consacrer à la louange et au service de Dieu. Il déplorera l'aveuglement de ceux qui sont plus soucieux de bien parler que de bien agir, et craignent plus de commettre un solécisme dans leurs discours que de pécher contre le Seigneur.

Pendant que son père, uniquement soucieux de son avenir terrestre et de sa fortune, lui faisait faire l'apprentissage des lettres profanes, sa mère, les yeux fixés sur un autre avenir, le mettait à l'école de Jésus-Christ. Et l'enfant priait à genoux le Sauveur de le préserver du châtiment, quand il avait commis quelque faute.

« Encore enfant, je vous demandais d'être mon appui et mon refuge; ma langue se déliait pour vous invoquer; et, tout petit, je vous demandais avec une grande ferveur de ne pas être battu à l'école. » (*Confess.*, IX.)

Ses fautes étaient fréquentes, quelquefois graves; c'est lui-même qui nous l'apprend dans son admirable livre des *Confessions*, histoire sincère d'une âme qui vient faire, non l'étalage, mais l'humble aveu de ses erreurs, le sévère examen de sa conscience devant Dieu et devant les

hommes, comme aux temps de la confession publique; et qui, confuse et repentante, ne se lasse pas de bénir la miséricorde infinie qui l'a relevé de si bas.

Il condamne donc sévèrement son enfance portée vers le mal. « Je dis et je confesse devant vous, mon Dieu, ce dont me louaient ceux de qui je pensais qu'obtenir leur approbation c'était bien vivre. Je ne voyais pas le gouffre de corruption dans lequel je m'enfonçais, éloigné de vos regards. Car qu'y avait-il de plus coupable que moi dans mes actions, lorsqu'oubliant qui je mécontentais, je trompais par de continuels mensonges mon gouverneur, mes maîtres, mes parents, entraîné par mon amour du jeu, par mon goût pour les vains spectacles et l'envie de les imiter? Je dérobaï aussi des provisions dans le cellier ou sur la table de mes parents, soit par gourmandise, soit pour les donner à d'autres enfants, qui se faisaient payer pour jouer avec moi, tout en y trouvant leur plaisir. Dans ces mêmes jeux j'obtenais souvent la victoire par fraude, cédant au vain orgueil de l'emporter sur les autres. Et il n'était rien que je supportasse plus impatiemment et que je reprochasse plus durement aux autres, si je venais à le découvrir, que ce que je faisais envers eux. Mais si j'étais

surpris moi-même, je m'emportais violemment plutôt que d'en convenir. »

« Est-ce donc là cette innocence des enfants? Non, Seigneur, elle n'existe pas, je vous en prends à témoin, mon Dieu! Cela commence par les gouverneurs et les maîtres, par les noix, les balles et les oiseaux, pour passer ensuite aux magistrats et aux rois, à l'or, aux terres et aux esclaves, l'objet de la passion changeant à mesure qu'on avance en âge, de même que la fêrule est plus tard remplacée par des châtimens plus graves. » (*Confess.*, I, ix.)

La corruption native des fils d'Adam pèse sur l'enfant, comme sur l'homme, tant qu'il n'a pas été lavé dans l'eau du baptême; il naît pécheur: c'est la tache originelle. « Si j'ai été conçu dans l'iniquité, et si c'est dans le péché que ma mère m'a nourri dans ses entrailles, où donc, je vous le demande, mon Dieu, où et quand, Seigneur, moi, votre esclave, ai-je été innocent? » (*Confess.*, VII.)

Pourtant, il le reconnaît, il y avait aussi du bien, à côté du mal. Au milieu des défauts que confesse Augustin, se montrait le germe des rares qualités qui devaient faire un jour le grand Saint et le grand Évêque. Il s'impute le mal; le bien, il le rapporte à Dieu. « Je gardais, par un sentiment intérieur, l'intégrité de mes sens. Dans mes pe-

tites pensées qui se portaient sur de petits objets, j'aimais la vérité. Je ne voulais pas être trompé. J'étais bien doué pour la mémoire, l'amitié me charmait. Je fuyais, en même temps que la douleur, la bassesse, l'ignorance. Que de choses dignes d'admiration et de louange dans ce petit être ! Et tout cela ce sont des dons de mon Dieu, je ne me les suis pas donnés. Ce sont des biens, et ces biens sont moi-même. Celui qui m'a fait est bon, et il est lui-même mon bien, et c'est à lui que je rends grâce, avec transport, de tous ces biens que je possédais, enfant. »

Au sortir de l'enfance, il tomba gravement malade, on craignit pour sa vie. Aussitôt, il demanda à sa mère d'être baptisé. Mais le mal ayant cédé, Monique crut plus sage de reculer le baptême. Augustin regrettera plus tard la détermination de sa mère, il se dira que peut-être la vertu du sacrement l'eût préservé ; Monique avait craint au contraire que le sacrement ne fût profané par les entraînements de l'adolescence. « Vous avez vu, Seigneur, lorsque j'étais encore enfant, et qu'attaqué soudainement par un mal d'entrailles, j'eus une fièvre qui menaça ma vie, avec quel élan de l'âme et quelle foi je sollicitai le baptême de votre Christ, mon Dieu et mon Seigneur, de la piété de ma mère et de la mère commune de tous,

votre Église; et comment, pleine de trouble, la mère de ma chair, dont le cœur chaste, désirait par-dessus tout enfanter mon salut éternel dans votre foi, s'empressait déjà de tout préparer pour que je fusse initié et lavé dans ce sacrement salulaire, et que je pusse vous confesser, Seigneur Jésus, pour la rémission de mes péchés, si je n'avais été tout à coup guéri. Mon baptême fut donc remis, comme s'il eût été inévitable que je pécherais encore par cela seul que je vivrais; et parce qu'on estimait qu'après le baptême les péchés commis seraient plus graves et plus dangereux... Qu'il eût mieux valu que je fusse de suite guéri, que par le zèle de moi et des miens je reçusse la santé de l'âme, et qu'elle me fût conservée par la protection de vous, qui me l'avez donnée! Mais quels flots de tentations allaient fondre sur moi! Ma mère les prévoyait, et elle aimait mieux leur livrer le limon dont naîtrait un jour l'homme nouveau, que son image déjà formée. »

Augustin avait repris avec succès les leçons de l'école. Mais il ne tarda pas à quitter Madaure, pour un enseignement plus élevé : son père voulut qu'il allât achever ses études dans les écoles renommées de Carthage. Seulement, comme les ressources de Patricius n'étaient pas suffisantes, il fallut près d'un an pour se procurer

l'argent nécessaire. Ce délai fut fatal à Augustin. Durant l'année qu'il passa dans sa famille, il se donna tout entier au plaisir.

« Il n'était personne qui ne louât mon père de me fournir, en dépassant ce que permettait sa fortune, le moyen de poursuivre au loin mes études, car bien des pères beaucoup plus riches que lui n'en faisaient pas autant pour leurs enfants. Mais ce père ne s'inquiétait pas de savoir ce que je deviendrais en grandissant, et si je serais chaste, pourvu que je fusse éloquent, dussé-je être privé de la culture qui vient de vous, mon Dieu, de vous l'unique, le véritable et le bon maître de ce cœur, votre domaine. » (*Confess.*, II, III.)

Affranchi de la tutelle des maîtres, oisif, livré à lui-même, Augustin commença à céder aux tentations dont il était entouré; il s'abandonna aux plaisirs, il y porta toute la fougue d'une nature passionnée.

« Je brûlais de me rassasier de plaisirs grossiers, dès l'adolescence; je ne craignis pas de végéter dans des amours changeantes, ténébreuses; ma beauté se flétrit et je ne fus plus que pourriture devant vos yeux, Seigneur, me complaisant en moi-même et ne cherchant à complaire qu'aux hommes. Du fond bourbeux de la con-

cupiscence de la chair, s'élevaient d'épaisses vapeurs, les ferments de la puberté qui, voilant et obscurcissant mon âme, ne me laissaient plus discerner l'amour pur des brumes de la passion. Et leur bouillonnement confus entraînait ma faible jeunesse vers le gouffre de l'iniquité. Votre colère s'appesantissait sur moi et je ne m'en apercevais pas. »

Mais une âme telle que la sienne ne pouvait trouver le repos dans cette vie de désordre. « Vous étiez toujours là, Seigneur, me frappant dans votre miséricorde, répandant les amertumes les plus cruelles sur mes jouissances coupables, pour m'apprendre qu'il n'y a de bonheur que pour celui qui ne vous offense pas. »

Sa mère essayait vainement de l'arrêter sur cette pente funeste. « J'écoutais ses avis comme des discours de femme, auxquels j'aurais eu honte d'obéir. Et pourtant ils venaient de vous, mon Dieu, et je l'ignorais. Je croyais que vous vous taisiez et que c'était elle qui parlait, quand vous me parliez par sa bouche; c'était vous que je méprisais en elle, moi son fils, moi le fils de votre servante, moi votre serviteur. » (*Confess.*, II, 1.)

Pendant ce temps, Monique pleurait et priait sans relâche, mettant en Dieu seul son espérance.

Cependant un des principaux habitants de Thagaste que ses libéralités avaient fait élire *Protecteur* de la cité, Romanianus, s'intéressant aux progrès d'Augustin, avait fourni de sa bourse l'argent qui manquait à Patricius. Grâce à sa générosité, Augustin put enfin partir pour Carthage vers la fin de l'an 370; il avait alors dix-sept ans. L'année suivante, il perdit son père, que Monique avait tardivement réussi à convertir à la foi chrétienne.

Aucun séjour ne pouvait lui être plus dangereux que celui de cette grande ville.

Si Carthage était un centre d'études où se trouvaient réunis les maîtres les plus habiles dans les lettres et dans les sciences, c'était aussi, c'était surtout un centre de plaisirs où le Paganisme encore vivace étalait ses spectacles licencieux, où le culte d'Astarté montrait ses fêtes impures; où affluaient les séductions ordinaires des grandes villes, où les mœurs étaient relâchées, où le vice élégant semblait aux jeunes gens un titre de gloire. Avidé tout à la fois de cette gloire suspecte et de la gloire littéraire, Augustin menait de front avec une égale ardeur la vie d'étude et la vie de plaisir. Il fréquentait l'école, se passionnait pour Virgile, brillait surtout dans les exercices de Rhétorique, mais, entouré de

compagnons débauchés, il ne résistait pas à l'entraînement. « Lorsqu'on entend dire : Allons ! Faisons cela ! on aurait honte de n'avoir pas perdu toute honte. » (*Confess.*, IV, II.)

Plus tard, il rougira de cette émulation dans le mal ; elle flattait alors sa vanité. « J'allais au précipice avec un tel aveuglement qu'au milieu des compagnons de mon âge, j'avais honte d'être moins vicieux qu'eux, quand je les entendais se vanter de leurs turpitudes et s'en glorifier d'autant plus qu'elles étaient plus honteuses. Et je me plaisais à faire mal, non seulement par soif de jouissance, mais par soif de gloire..... Qu'y a-t-il de méprisable, si ce n'est le vice ? Et moi, de peur d'être méprisé, je me faisais plus vicieux que je n'étais. Et quand je n'avais pas commis assez d'excès pour égaler les plus dépravés, je me vantais de ceux que je n'avais pas faits, craignant de paraître d'autant plus méprisable que je serais plus retenu. » (*Confess.*, III.)

Un attachement plus stable vint tempérer, sans la corriger, cette vie de dérèglement.

« En ce temps-là, je vivais avec une femme qui ne m'était pas unie par le lien légitime du mariage et que je n'avais recherchée que pour satisfaire un désir vague et irréfléchi. Toutefois je ne voyais qu'elle seule et je lui demeurais fi-

dèle. Mais je reconnaissais déjà, par mon propre exemple, quelle distance sépare l'union conjugale, qui a pour but de mettre des enfants au monde, de l'union d'un amour illicite, dont les fruits naissent malgré nous, bien que, lorsqu'ils viennent, ils nous forcent à les aimer. » (*Confess.*, IV, II.) En effet un fils était né de cette liaison illégitime, Adéodat, « le fils de son péché », comme il l'appelait, qu'il aima tendrement et dont il ne se sépara jamais.

Bien qu'il n'eût pas la force de s'arracher à cette existence, il continuait, grâce à Dieu, d'en sentir le vide et ne goûtait pas sans trouble ces jouissances qu'il avait si avidement recherchées.

« Je tombai dans ce piège de l'amour, où j'avais tant désiré d'être pris, ô mon Dieu! Par votre miséricorde, quel fiel répandit votre bonté sur ces douceurs! Dès que je fus aimé et que je pus jouir en secret de ce qui me captivait, je m'enlaçai de gaieté de cœur dans un réseau de peines, où j'étais frappé des verges de fer de la jalousie, des soupçons, des craintes, des fureurs, des querelles. » (*Confess.*, III, I.)

Le premier éveil sérieux de la conscience lui vint de la philosophie païenne.

Séduit par l'éloquence, à laquelle il avait attaché tous ses rêves d'avenir, Augustin ne songeait

qu'à perfectionner ce talent oratoire qu'admiraient ses maîtres et ses condisciples. Plus versé dans la littérature des Romains que dans celle des Grecs, dont la langue lui était moins familière, il lisait et relisait Cicéron, qu'il avait pris pour modèle. Le hasard mit sous ses yeux un ouvrage dont il ne nous reste que des fragments, l'*Hortensius*, dialogue philosophique, dans lequel Cicéron demande à l'étude de la sagesse la consolation des épreuves douloureuses qui attristaient le déclin de sa vie. Il y développe cette pensée que l'étude de la sagesse ne trompe jamais. Si tout finit avec nous, n'est-ce pas un bonheur d'avoir occupé sa vie à de si belles études? Si notre vie se continue après la mort, la recherche constante de la vérité n'est-elle pas le moyen le plus assuré de nous préparer à cette autre existence? Et l'âme qui, dans cette méditation, a appris à se détacher ne montera-t-elle pas plus rapidement au séjour céleste? Puis Cicéron énumère tous ceux qui, de son temps ou avant lui, avaient fait passer cette sagesse dans leur vie. Augustin comprit, en le lisant, combien les intérêts passagers qui forment la matière de l'éloquence étaient peu de chose, à côté des intérêts éternels qui sont l'objet de la philosophie.

« Il est un livre de Cicéron, intitulé *Hortensius*,

qui contient une exhortation à la philosophie. Ce livre changea mes sentiments, changea, ô mon Dieu, les prières que je vous adressais, et rendit autres mes vœux et mes désirs. Je n'eus plus que du mépris pour les vaines espérances. Je désirai avec une ardeur incroyable l'immortalité de la sagesse, et je commençai à me lever pour revenir à vous. » (*Confess.*, III, iv.)

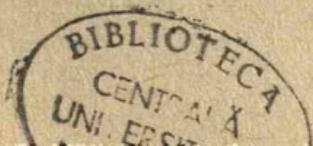
« Je brûlais, mon Dieu, de m'envoler des choses de la terre vers vous et j'ignorais ce que vous opériez en moi. Car c'est en vous qu'est la sagesse. Et c'est l'amour de la sagesse, dont le nom en grec est *philosophie*, que ce livre faisait naître en moi. Et ce qui me charmait dans ces exhortations, c'est que je me sentais animé, excité par ce discours à aimer, à chercher, à poursuivre, à embrasser étroitement non telle ou telle secte, mais la sagesse elle-même quelle qu'elle pût être. » (*Confess.*, III, iv.)

Toutefois cette sagesse tout humaine, si haute qu'elle fût, n'était pas celle que lui avait enseignée sa mère, et dont lui parlaient les souvenirs de son enfance. « Une chose refroidissait mon ardeur, c'est que le nom du Christ n'était pas là, et ce nom, par votre miséricorde, Seigneur, ce nom de votre Fils, mon Sauveur, mon cœur l'avait sucé dans le lait de ma mère et le gardait

profondément; et toute doctrine où ce nom ne paraissait pas, quelque diserte, élégante et vraisemblable qu'elle fût, ne pouvait s'emparer entièrement de moi. » (*Confess.*, III, iv.)

Cette pensée le ramena aux livres saints; mais il ne les goûta point. La simplicité hardie de la Bible rebutait l'admirateur de l'éloquence classique, accoutumé à la noblesse et à l'élégance de Cicéron. « Je résolus de tourner mon esprit vers les saintes Écritures, pour voir ce qu'elles étaient. Et voici que j'y trouve ces choses qui ne se découvrent point aux superbes, qui ne sont même pas sans voiles pour les petits, mais basses au premier abord; plus tard sublimes, mais voilées de mystères. Je n'étais pas encore capable d'y entrer et de courber la tête pour y pénétrer; ce n'est pas dans ce sentiment que j'abordais les Écritures : elles me semblaient indignes d'entrer en comparaison avec la majesté de Cicéron. Mon orgueil, je le répète, méprisait la manière dont les choses y sont dites, et mon intelligence n'en découvrirait pas le sens caché ! Elles ne deviennent grandes que pour les petits. Mais je dédaignais de me faire petit, et, plein d'enflure, je me croyais grand. » (*Confess.*, V.)

Ce même orgueil lui rendait pénible de soumettre, d'humilier cette raison, cette intelligence



dont il était fier. C'est ce qui le jeta dans l'hérésie des Manichéens, qui reprochaient précisément au Catholicisme d'imposer la foi, et se donnaient pour les vrais interprètes de l'Évangile. Il nous l'apprend dans un traité dédié à son ami Honoratus : « Tu sais, mon cher Honoratus, que ce qui me fit tomber dans les filets des Manichéens, c'est qu'ils affirmaient que, sans employer la voie impérieuse de l'autorité, ils conduiraient vers Dieu, et affranchiraient de l'erreur ceux qui suivraient leur enseignement. En effet ce qui me décida à les suivre, et à les écouter assidûment pendant près de neuf années, rejetant la religion sainte qui m'avait été enseignée dans mon enfance, c'est qu'ils assuraient que, tandis que l'on nous imposait le joug d'une croyance superstitieuse, qu'on nous obligeait à croire les choses sans les comprendre, ils ne demandaient à personne de croire sans avoir éclairci la vérité de telle façon qu'elle devînt évidente. Comment ne me serais-je pas laissé attirer par de telles promesses, dans la situation d'esprit où je me trouvais quand je tombai entre leurs mains, rempli de la présomption de la jeunesse ; aimant, il est vrai, la vérité, mais enflé de cet orgueil qu'on contracte d'ordinaire dans les écoles, où on entend des hommes, qui passent pour habiles, discourir sur tous les sujets ;

moi-même ne demandant qu'à discourir et à discuter, traitant de chansons et de fables tout ce qui ne donnait pas dans mon sens, en même temps que j'avais un ardent désir de posséder cette vérité qu'ils promettaient de me faire voir clairement. » (*De utilit. cred.*, 1.)

Ajoutons que les erreurs mêmes du Manichéisme l'attiraient, le séduisaient alors par un autre côté. Augustin n'était pas encore arrivé à concevoir la nature spirituelle, qui ne tombe pas sous les sens, et n'est accessible qu'à la raison pure « J'étais déjà hors de cette première jeunesse que j'avais souillée de tant de crimes et d'abominations ; j'entrais dans un âge plus mûr, mais où il était plus honteux encore pour moi de rester égaré par de vaines imaginations, ne pouvant encore concevoir d'autre substance que celle qui frappe les yeux. J'étais toutefois éloigné de croire, mon Dieu, que vous eussiez un corps semblable au corps humain... Dans le fort de mon âme, j'avais la ferme confiance que votre nature est incorruptible, inaltérable, à jamais immuable ; car, bien que les raisons m'en fussent inconnues, je voyais clairement et avec une entière certitude que ce qui ne peut ni changer, ni s'altérer, ni se corrompre est plus parfait et plus excellent que ce

qui est susceptible d'être changé, altéré et corrompu. Armé de cette seule vérité, mon cœur s'élevait contre les vains fantômes qui l'obsédaient et s'efforçait d'écarter les images trompeuses et grossières qui voltigeaient autour de lui. Mais leur foule, à peine dissipée, se rassemblait de nouveau et obscurcissait mon esprit, me contraignant de vous concevoir, sinon sous la forme d'un corps humain, du moins comme quelque chose de corporel qui remplissait l'espace et qui remplissait toutes les parties de l'univers, s'étendant encore infiniment au delà... Et j'en jugeais ainsi parce que je ne pouvais imaginer que comme un pur néant tout ce qui n'avait pas cette sorte de grandeur et d'étendue qu'ont les choses qui remplissent quelque espace... Tel était mon esprit, tellement appesanti, tellement aveuglé par la chair que j'étais moi-même inconnu à moi-même; tout ce qui n'était pas susceptible de s'étendre, de se répandre ou de se resserrer dans un certain lieu. . n'était, pour moi, comme je l'ai dit, qu'un pur néant... Et je ne prenais pas garde que cette action de mon esprit, par laquelle je créais en quelque sorte une image corporelle, était d'une nature différente de celle du corps, et qu'elle n'eût pu s'en former ainsi des images, si elle n'eût été elle-même quel-

que chose de supérieur. » (*Confess.*, VII, 1.)

« Ainsi, dans mon ignorance, je me figurais toujours Dieu comme une substance corporelle, ne pouvant concevoir que l'âme fût autre chose qu'un corps, très subtil, sans doute, mais qui cependant était contenu dans un certain lieu et borné par un certain espace. » (*Confess.*, V, x.)

Or les Manichéens n'admettaient autre chose que la matière. Pour eux, le principe du bien, comme le principe du mal, était une substance étendue, qui ne différait du reste de la matière qu'en ce qu'elle était plus subtile et plus déliée. C'est cet être corporel qu'ils prétendaient adorer sous le nom de Dieu. Et l'erreur qui obscurcissait l'esprit d'Augustin s'accommodait de l'erreur du Manichéisme.

L'existence d'un principe éternel du mal le séduisait d'une autre manière. Entraîné par des passions ardentes, mais troublé par les reproches importuns de sa conscience, il eût voulu pouvoir s'excuser à ses propres yeux, et se persuader qu'il subissait malgré lui la tyrannie de ses penchants, l'influence irrésistible de sa nature. Mais en même temps, il lui répugnait d'admettre que Dieu fût l'auteur du mal.

La doctrine de Manès lui semblait tout concilier. Elle reconnaissait deux Dieux, existant

ensemble de toute éternité : l'un, principe du bien, habitant le séjour de la lumière; l'autre principe du mal, habitant le séjour des ténèbres. Le monde avait été créé par le principe du bien, mais le principe du mal avait introduit le désordre dans son œuvre; et dès lors toutes les créatures portaient en elles la double marque de ces deux divinités ennemies. De là deux âmes dans l'homme, opposées l'une à l'autre comme leurs auteurs : l'âme raisonnable, émanée du bon principe; et l'âme passionnée, du mauvais. Vainement Manès, afin d'accréditer sa doctrine en la donnant pour chrétienne, déclarait que l'âme raisonnable peut être délivrée par l'Évangile de l'empire de l'âme passionnée; il était obligé d'admettre que l'homme subit dans une certaine mesure la contrainte de l'esprit mauvais; et la responsabilité du péché retombait en partie sur le principe éternel du mal. « Je me persuadais que ce n'est pas nous qui péchons, mais que je ne sais quelle nature étrangère pêche en nous; il plaisait à mon orgueil de croire que je n'étais pas coupable; et lorsque j'avais fait quelque chose de mal, au lieu de m'en accuser pour obtenir de vous ma guérison, parce que j'avais péché contre vous, j'aimais mieux m'excuser, et accuser je ne sais quel autre être

qui était en moi, et n'était pas moi. » (*Confess.*, V, x.)

« Je ne sais quel sentiment de piété m'empêchait de croire que Dieu, qui est bon, eût pu créer aucune nature mauvaise; j'établissais deux substances opposées entre elles, toutes deux infinies, mais la mauvaise plus à l'étroit, la bonne plus au large. Et de cette croyance empoisonnée découlaient mes autres sacrilèges. » (*Confess.*, V, x.)

Monique fut consternée de cette apostasie d'Augustin. Immolant sa tendresse à sa foi et à son devoir, elle bannit son fils de sa présence, et ne permit plus qu'il s'assît à sa table, qu'il demeurât sous son toit. Mais lorsqu'il eut obéi, elle tomba à genoux, et pleura sur ce fils infidèle plus amèrement qu'une mère aux funérailles de son enfant.

Cependant Augustin était loin d'être convaincu de l'erreur qu'il professait.

L'habitude, les préventions, l'ignorance de la vérité le séparaient seules de la véritable Église. Il concevait déjà bien des doutes sur l'enseignement des Manichéens.

Extérieurement, il leur restait attaché, mais il ne se donnait pas de cœur aux maîtres qui l'avaient séduit.

Il admirait leur éloquence, mais leur habileté même lui devenait suspecte. Surtout il se défiait d'une religion qui n'avait pas assez d'ascendant sur lui pour le conquérir entièrement et le rendre capable de renoncer au monde et de vaincre ses passions.

« Ce qui m'empêcha de me livrer entièrement à eux, dit-il à Honoratus dans le traité cité plus haut, ce qui fit que je me bornai à être de ceux qu'ils appellent *auditeurs*, sans abandonner les intérêts et les espérances que je pouvais avoir dans le monde, c'est que je m'aperçus qu'ils étaient bien plus riches en arguments spécieux pour attaquer la doctrine de l'Église, qu'en preuves pour établir la leur. Je les avais pris pour des hommes très capables, parce qu'ils avaient trouvé une grande abondance de développements sur ce sujet, et qu'ils avaient l'art de redire les mêmes choses avec une grande variété. J'étais alors prévenu pour ce genre de talent, et je ne compris que plus tard qu'il n'y avait rien là qui ne fût à la portée de tout homme un peu instruit. Quant à leurs principes, ils avaient l'adresse de n'en découvrir que quelques-uns. Et, sans les goûter tout à fait, je croyais devoir m'y tenir et m'en contenter, n'en connaissant pas d'autres qui me parussent plus satisfaisants. Mais vous n'avez pu

croire que je fusse éclairé du moindre rayon de lumière, alors que je ne respirais que l'amour du siècle, que j'étais occupé du criminel espoir de repaître mes yeux de la fragile beauté d'une femme, passionné pour le luxe et l'étalage de la richesse, pour le faux éclat des honneurs, enfin livré à tous les plaisirs les plus coupables. Car vous aurez assurément remarqué que c'était à ces choses seules que j'aspirais, durant le temps où j'écoutais les Manichéens avec le plus d'assiduité et de plaisir. » (*De utilit.*, I.)

D'élève, Augustin était devenu maître. Il avait quitté Carthage pour revenir dans sa ville natale, où il enseignait la grammaire et la rhétorique. Autour de lui se groupaient de jeunes auditeurs, ses disciples fidèles, Honoratus, Alypius, Licentius, etc. Et le jeune maître, passionné pour l'union des âmes, voulait convertir ses amis au Manichéisme, bien qu'il eût lui-même des doutes. L'un d'eux, qui lui était particulièrement cher, tomba dangereusement malade; et, pendant qu'il était sans connaissance, on lui administra le baptême. Le malade guérit contre toute attente. Augustin voulut lui persuader de ne pas tenir compte de ce baptême donné à son insu. Mais son ami le repoussa doucement. Peu de temps après, il eut une rechute et mourut (*Confess.*,

IV, iv), laissant à son ami un exemple qui ne pouvait manquer de le frapper.

Augustin fut longtemps inconsolable.

« Cette douleur voila mon cœur de ténèbres. Tout ce que je voyais n'était que mort. La patrie m'était un supplice et la maison paternelle un étrange déplaisir. Tout ce que j'avais partagé avec lui me devenait, sans lui, une cruelle torture. Mes yeux le cherchaient partout et ne le trouvaient point. Tout m'était odieux parce que rien ne pouvait me le rendre et me dire : Voilà qu'il vient, comme de son vivant quand il n'était qu'absent. Je m'étais à moi-même une énigme et je demandais à mon âme pourquoi elle était triste, pourquoi elle se troublait si profondément. Et si je lui disais : espère en Dieu, elle n'obéissait pas, car l'homme très cher que j'avais perdu me semblait meilleur et plus réel que l'être imaginaire en qui l'on me disait d'espérer. Je ne trouvais de douceur que dans les larmes; et seules, elles remplaçaient mon ami dans les délices de mon cœur. » (*Confess.*, IV, iv.)

« Je portais mon âme déchirée, saignante, et je la portais à regret; je ne trouvais plus rien où elle pût se prendre; ni le charme des bois, ni les jeux et les chants, ni les parfums, ni les festins magnifiques, ni la volupté, ni les lettres, ni la

poésie ne pouvaient me distraire. Tout me déplaisait, même la lumière du jour, tout ce qui n'était pas lui m'était odieux et insupportable, excepté les gémissements et les larmes, qui étaient mon unique soulagement. » (*Confess.*, IV, VII.)

Le chagrin de cette perte, mais sans doute aussi l'ambition de se faire connaître, le désir de briller sur un plus vaste théâtre décidèrent Augustin à quitter le bourg de Thagaste et à s'établir à Carthage. Après avoir vainement tenté de le retenir dans sa ville natale, Romanianus lui fournit l'argent nécessaire pour son voyage et son installation.

Jamais Augustin n'oublia ce qu'il devait à ce généreux protecteur : il lui en exprime sa profonde reconnaissance dans le Dialogue *Contre les Académiciens*. « Dès mon adolescence, vous m'avez secouru dans mes besoins. Dans le lieu où j'allais commencer mes études, vous m'avez ouvert votre maison, votre bourse et, ce qui est bien plus, votre cœur. A la mort de mon père, votre amitié m'a consolé, vos paroles m'ont encouragé, votre libéralité m'est venue en aide. Dans notre ville même, vous m'avez donné si largement votre protection et votre amitié que nos concitoyens me respectaient presque autant que vous. Lorsque je m'établis à Carthage, pour y exercer des fonctions

plus élevées, c'est à vous seul que je confiai mon projet et mes espérances. L'amour que vous aviez pour votre ville, où je professais déjà, vous fit hésiter à donner votre assentiment. Mais voyant que vous ne pouviez vaincre l'inclination d'un jeune homme aspirant à ce qui séduisait son ambition, par un effet admirable de votre amitié, vous m'êtes venu en aide, et vous m'avez fourni tout ce qui m'était nécessaire pour mon voyage. Dans ce lieu même où déjà vous m'aviez nourri au début de mes études, vous m'avez encore soutenu quand je voulus essayer mes forces et prendre mon essor. » (*Contr. Acad.*, II, II.)

— Augustin ouvrit à Carthage une école d'éloquence; il y obtint de très brillants succès. Autour de lui se groupaient Licentius, le fils de Romanianus, Eulogius, Honoratus, Nébridius, Alypius de Thagaste, qui devait succéder dans son cœur à l'ami qu'il avait perdu. A l'enseignement de la rhétorique, il mêlait un enseignement moral. Et nous savons qu'une de ses leçons, où il avait vivement blâmé les jeux du Cirque, détermina Alypius à y renoncer.

« Le gouffre de la corruption de Carthage, où abondent les spectacles frivoles, avait entraîné Alypius dans la passion des jeux du Cirque, où il se plongeait misérablement.... Un jour que

je tenais ma séance ordinaire, il vint, me salua, prit place, et se mit à suivre attentivement la leçon. Il se trouva que le sujet que j'avais à traiter me parut amener une comparaison empruntée aux jeux du Cirque, qui devait lui donner plus de clarté et d'agrément, et j'y joignis des railleries piquantes contre ceux qui étaient esclaves de cette manie. Vous savez, mon Dieu, que je ne songeais pas à guérir Alypius de ce goût funeste. Mais il prit pour lui ce que je disais..... et depuis lors, il se retira du profond abîme où il avait pris plaisir à s'enfoncer et où l'aveuglait un plaisir misérable. Il dégagea son âme par un courageux effort sur lui-même, renonça aux honteux spectacles du Cirque et n'y retourna plus. » (*Confess.*, VI, VII.)

Cependant Augustin fréquentait toujours les Manichéens. Non content d'amener ses amis à partager son erreur, il eut un moment la pensée d'y convertir sa mère et s'efforça de la persuader. Mais la foi de Monique était inébranlable. Elle avait obtenu par ses prières que son époux reçût le baptême avant de mourir, elle demandait chaque jour avec larmes la même grâce pour son fils. Elle eut alors un songe qu'Augustin nous a rapporté.

« Il lui sembla qu'elle était sur une règle de

bois (1), et qu'elle voyait s'avancer vers elle un jeune homme brillant, joyeux, qui lui souriait, tandis qu'elle était triste et accablée de douleur. Et il lui demanda quel était le sujet de son affliction et de ses larmes de chaque jour, du ton que l'on prend non pour apprendre, mais pour annoncer quelque chose. Et, comme elle répondit qu'elle pleurait la perte de mon âme, il lui ordonna de se rassurer et de considérer que là où elle était, j'étais également. Elle regarda et vit que j'étais debout à côté d'elle, sur la même règle..... Elle me raconta son rêve, et comme je cherchais à l'interpréter dans mon sens, en concluant qu'elle ne devait pas désespérer de partager mes idées, elle me répondit aussitôt sans hésitation : Non, car il ne m'a pas dit : Où il est, vous êtes aussi, mais : Où vous êtes, il est aussi... Et cette réponse me fit plus d'impression que le songe lui-même. » (*Confess.*, III, XI.)

Une nouvelle assurance vint à Monique d'un saint évêque qu'elle pressait de s'entretenir avec moi pour dissiper mes erreurs. Celui-ci ne crut

(1) Voir, pour l'explication de cette règle, le passage, cité plus loin, où Augustin, après sa conversion, remercie Dieu de l'avoir fermement établi sur *cette règle de la foi*, où il avait révélé à sa mère que son fils se tiendrait toujours avec elle. (*Confess.*, VIII, XII.)

pas le moment opportun. « Il répondit que j'étais trop indocile, tout rempli des nouveautés de cette hérésie et fier d'embarrasser par des subtilités quelques ignorants, comme elle le lui avait raconté. Laissez-le, dit-il, et priez seulement Dieu pour lui. Il reconnaîtra lui-même, en les lisant, leur erreur et leur impiété. Et il lui raconta qu'étant enfant il avait été livré aux Manichéens par sa mère qu'ils avaient séduite ; qu'il avait non seulement lu, mais copié leurs ouvrages, qu'il avait bientôt reconnu, sans que personne discutât avec lui pour le convaincre, que l'on devait s'éloigner de cette secte, et qu'il s'en était éloigné. Et comme elle ne se rendait pas à ses paroles, et redoublait, en pleurant, ses instances : « Allez, dit-il, et continuez à prier. Un fils qui fait « couler de telles larmes ne peut pas périr. » (*Confess.*, III, XII.)

Monique se reprit donc à espérer et à attendre avec confiance le retour de l'enfant égaré.

« Neuf années se succédèrent, dit Augustin, pendant lesquelles, dans cet abîme de la corruption et dans ces ténèbres de l'erreur, essayant parfois de m'en retirer et m'y enfonçant davantage, je demurai plongé, pendant que cette veuve chaste, pieuse et modeste, telle que vous les aimez, pleine maintenant d'espérance, mais

non moins assidue à pleurer et à gémir, ne cessait à ses heures de prière, de vous adresser pour moi ses lamentations. Et ses prières trouvaient grâce devant vous, et pourtant vous me laissiez encore me débattre et m'égarer dans ces ténèbres. » (*Confess.*, III, XI.)

Le zèle d'Augustin pour le Manichéisme subit alors un refroidissement sérieux.

On a vu plus haut que certains points de la doctrine l'embarrassaient. Il attendait avec impatience l'arrivée à Carthage d'un célèbre évêque des Manichéens, Faustin, comptant sur ce savant personnage pour éclaircir ses doutes. Il demanda une entrevue à Faustin, mais le résultat ne fut pas tel qu'il l'avait espéré. A toutes les questions qu'il adressa à Faustin, celui-ci ne fit que des réponses évasives, et la déception d'Augustin fut complète. « Je lui exposai diverses choses qui me tourmentaient, et je m'aperçus que cet homme ne connaissait rien en fait de science que la grammaire, et encore d'une manière ordinaire. Et parce qu'il avait lu quelques discours de Cicéron, un petit nombre de livres de Sénèque, quelques passages des poètes, et parmi les livres de sa secte, ceux qui étaient écrits en latin et avec élégance, comme il s'exerçait chaque jour à la parole, il avait acquis une certaine faconde, que

rendait agréable et séduisante la modération de son caractère et je ne sais quel charme naturel. »
(*Confess.*, V, VI.)

« Lorsque je proposai les questions que je lui demandais d'examiner et de discuter, il répondit modestement qu'un tel fardeau était au-dessus de ses forces. Il connaissait son ignorance, et n'eut point honte de l'avouer. Ce n'était point un de ces parleurs que j'avais dû subir, prétendant m'apprendre quelque chose, et ne me disant rien. Il avait du cœur, et, bien qu'égaré à votre égard, Seigneur, il savait veiller sur lui-même. Il n'ignorait pas son ignorance, et il ne voulut pas s'y enfermer en engageant une discussion imprudente, à laquelle il ne voyait pas d'issue, et qui lui permettrait difficilement de revenir en arrière. Je l'en estimai davantage, car l'humilité d'une âme qui avoue son impuissance vaut mieux que ce que je désirais savoir. Et dans toutes les questions trop difficiles et trop subtiles, je le trouvai toujours tel. Mais le zèle que j'avais eu pour la doctrine des Manichéens en fut refroidi. »
(*Confess.*, VIII, VII.)

Ce qui le retenait encore, c'était, comme dans le principe, l'erreur qu'il partageait avec eux sur la nature divine, outre la facilité qu'ils lui offraient de pouvoir rejeter ses fautes sur une cause dis-

tincte de lui, ce principe éternel du mal qui disputait le monde au principe du bien, et de se persuader que c'était une nature étrangère qui péchait en lui. (*Confess.*, V, v.)

C'est alors qu'il conçut le projet de quitter Carthage pour aller enseigner à Rome; non par ambition, mais parce qu'il était las de la licence des étudiants de Carthage, de leurs habitudes grossières et turbulentes. « Si je formai le dessein d'aller à Rome, ce ne fut pas parce que les amis qui m'y engageaient m'y promettaient une situation plus lucrative et plus honorée, bien que je ne fusse pas insensible à ces avantages. Ma principale et presque ma seule raison fut que j'avais entendu dire que la jeunesse de Rome était studieuse et soumise à une discipline plus régulière; qu'on n'y voyait point des écoliers se jeter en masse et grossièrement dans la classe d'un maître qui n'était pas le leur, et qu'ils n'y entraient jamais sans sa permission. A Carthage, au contraire, la licence effrontée des écoliers est quelque chose de honteux. Ils se précipitent impudemment, troublent avec violence l'ordre établi par le maître dans l'intérêt de ses disciples, et commettent avec une incroyable stupidité mille insolences que la loi devrait punir si la coutume ne les protégeait. » (*Confess.*, V, VIII.)

Mais Augustin craignait la résistance de sa mère, l'opposition de son protecteur Romanianus. Il ne s'ouvrit donc de son projet qu'à quelques amis qui l'y avaient encouragé et qui étaient décidés à le suivre. Et, quand le moment de son départ fut fixé, il fit croire à sa mère inquiète qu'il allait tout simplement dire adieu à un ami qui attendait un vent favorable pour mettre à la voile. « Je trompai ma mère, et quelle mère ! Et je m'échappai..... Comme elle refusait de repartir sans moi, je lui persuadai, non sans peine, de passer la nuit dans un lieu voisin du navire, consacré à la mémoire de saint Cyprien. Cette même nuit, je m'embarquai à la dérobée, et elle demeura, priant et pleurant. Que vous demandait-elle, ô mon Dieu, avec tant de larmes ? de ne pas permettre mon voyage. Mais vous, dans la profondeur de vos desseins, exauçant ce qui était le fond de son désir, vous n'avez pas tenu compte de ce qu'elle demandait ce jour-là, pour faire en moi ce qu'elle demandait chaque jour. Le vent se leva, enfla nos voiles, et nous fit perdre de vue le rivage. Et sur ce rivage, au matin, folle de douleur, ma mère vous faisait entendre ses lamentations et ses plaintes, que vous n'écoutez pas, me laissant entraîner par mes passions, pour arrê-

ter ces passions mêmes. » (*Confess.*, V, VIII.)

Arrivé à Rome, Augustin tomba dangereusement malade. On crut qu'il allait mourir, et mourir sans être baptisé. « Ma mère l'ignorait, mais, loin de moi, elle priait toujours pour moi. Et vous, qui êtes présent partout, vous l'exauçâtes là où elle était, et là où j'étais moi-même ; vous rendîtes la santé à mon corps, quoique mon âme fût encore égarée par une impiété sacrilège. Car, dans un péril si pressant, je n'avais pas souhaité votre baptême. Et je valais mieux, étant enfant, quand je le réclamais de la piété de ma mère. Mais, en grandissant, je m'étais corrompu, et je tournais en dérision, insensé que j'étais, le remède qui vient de vous, de vous qui n'avez pas permis que je mourusse ainsi d'une double mort. Si une telle blessure eût frappé ma mère au cœur, jamais elle n'en eût guéri. Car je ne saurais exprimer ce qu'il y avait en elle d'amour pour moi, et combien elle était plus soucieuse de m'enfanter selon l'esprit qu'elle ne l'avait été de m'enfanter selon la chair. Non, je ne vois pas comment elle eût pu se consoler, si ma mort dans un tel état eût transpercé les entrailles de sa tendresse. Où seraient donc allées tant de vives et constantes prières, sinon vers vous ? Auriez-vous pu, Dieu de miséricorde,

mépriser le cœur contrit et humilié d'une veuve chaste, austère, pratiquant l'aumône, honorant et servant tous vos saints, ne laissant passer aucun jour sans participer à l'offrande de votre autel, assidue soir et matin à votre Église, non pour s'y livrer à de frivoles conversations de vieilles femmes, mais pour entendre votre parole et être entendue de vous dans ses prières. » (*Confess.*, V, IX.)

Ayant recouvré la santé, Augustin ouvrit son école.

Aux disciples qu'il avait amenés de Carthage, se joignirent de nouveaux auditeurs. Mais ici d'autres déceptions l'attendaient. Il lui fallait vivre de ses leçons, et les écoliers venaient volontiers l'entendre, à la condition de ne rien payer. « J'avais réuni chez moi quelques élèves qui me connaissaient et qui commençaient à me faire connaître à d'autres. Mais j'appris bientôt qu'il se pratiquait à Rome des choses que je n'avais pas eu à souffrir en Afrique. Je n'y voyais pas, il est vrai, les désordres habituels à la jeunesse effrontée de Carthage; mais la plupart se disaient : Entendons-nous pour ne pas donner au maître le salaire qui lui est dû, et ils allaient chez un autre, trahissant leurs engagements, et faisant plus de cas de l'argent que de la justice. » (*Confess.*, V, XII.)

Ayant appris que les magistrats de Milan demandoient à Symmaque, préfet de Rome, un maître d'éloquence pour leur école, et qu'ils offraient de lui payer le voyage, Augustin pria un Manichéen de ses amis de le présenter à Symmaque. Celui-ci lui donna un sujet de discours à développer devant lui; et, satisfait du résultat de l'épreuve, il le fit partir pour Milan. (*Confess.*, V, XIII.)

Pendant deux ans, il enseigna la rhétorique dans cette ville. On admirait son éloquence, bien que sa prononciation se ressentît parfois de l'accent carthaginois (1). Et l'on avait recours à lui dans les occasions solennelles, quand il fallait prononcer le panégyrique de l'Empereur ou de quelque grand personnage.

Mais si son amour-propre était satisfait, son âme toujours éprise de la vérité lui faisait sentir la frivolité de pareils discours et la vanité de pareils succès. Il se reprochait de débiter des mensonges auxquels ne manquaient pas d'applaudir ceux mêmes qui savaient bien qu'il mentait, et de n'employer la science qu'il avait acquise qu'à plaire aux hommes, et non à les instruire. (*Confess.*, VI, VI.)

(1) « Me enim ipsum adhuc, in multis sonis, Itali exagitant. » (*De ordine*, II, XVII.)

C'est alors qu'il eut la pensée de demander à la philosophie platonicienne cette vérité qui se dérobait toujours à ses poursuites. « Après m'être établi en Italie, j'entrai pour ainsi dire en conférence avec moi-même pour examiner mûrement, non si je resterais attaché à la secte manichéenne, dans laquelle je regrettais de m'être engagé, mais par quel moyen j'arriverais à connaître la vérité après laquelle je soupirais ardemment. » (*De util. cred.*, VIII.)

Un professeur de rhétorique, célèbre à Rome, Victorinus, venait de traduire en latin plusieurs ouvrages de Platon. Augustin les lut avec avidité, et peu à peu il sentit se dissiper les erreurs dont le Manichéisme avait obscurci son intelligence. L'idée qu'il s'était faite de Dieu, suivant leur système, lui apparut alors comme grossière et pleine de contradictions. Il comprit enfin que la nature divine exclut nécessairement et la forme matérielle, si subtile qu'on l'imagine, et la rivalité d'un principe indépendant de Dieu, lui disputant, avec l'éternité, l'empire du monde. Il comprit, il admira la doctrine du philosophe grec, et la lumière se fit dans son esprit. Qu'était le Dieu corporel des Manichéens, emprisonné dans la matière, à côté du Souverain Bien, pure essence et type idéal de la perfection, que lui révélait cette

éloquente apostrophe de Platon : « Celui qui, dans les mystères de l'amour, est parvenu au dernier degré de l'initiation verra tout à coup apparaître à ses regards une beauté merveilleuse, beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de décadence comme d'accroissement, qui n'est point belle dans telle partie et laide dans telle autre, belle pour celui-ci et laide pour celui-là; beauté qui n'a point une forme sensible, un visage, des mains, rien de corporel; qui ne réside dans aucun être changeant, comme un animal, comme la terre et le ciel; absolument identique à elle-même, et invariable par essence; de laquelle toutes les autres beautés participent, sans que leur naissance ou leur destruction lui apporte ni diminution, ni accroissement, ni le plus petit changement. O mon cher Socrate, ce qui peut donner du prix à cette vie, c'est le spectacle de la beauté éternelle. Quelle destinée que celle d'un mortel à qui il serait donné de contempler le beau sans mélange dans sa pureté et sa simplicité, non plus revêtu de chair et de couleur humaine et de tous ces vains agréments destinés à périr, et à qui il serait donné de voir face à face sous sa forme unique la beauté divine! » (Platon, *Banquet*.) Les yeux d'Augustin furent dessillés. La doctrine de Platon lui parut même si voisine, par

certains points, de la sagesse évangélique, qu'il en vint à se demander si le philosophe grec n'avait pas eu connaissance des Livres Saints.

Toutefois si le Λόγος de Platon, par lequel toute créature participe de l'être divin, lui semblait rappeler le *Verbe*, médiateur entre l'homme et Dieu, il ne révélait du Verbe que sa divinité; il ne montrait ni le *Verbe* fait homme, ni le *Verbe* Rédempteur. « Je lisais dans ces livres que le *Verbe*, qui est Dieu, n'est pas né de la chair, et qu'il est né de Dieu. Je n'y lisais pas que le *Verbe* a été fait chair et qu'il a habité parmi nous... J'y trouvais que, avant tous les temps et par delà tous les temps, votre Fils unique demeure éternellement coéternel à Vous, que c'est de sa plénitude que les hommes reçoivent la félicité, que c'est par la participation de la sagesse qui réside en lui qu'ils sont renouvelés et deviennent sages. Mais ils ne disaient pas que, descendu dans le temps, il est mort pour les pécheurs; que vous n'avez pas épargné Votre Fils unique, et que vous l'avez livré pour notre salut; car vous avez caché ces choses aux sages et vous les avez révélées aux petits, afin que ceux qui sont chargés et accablés vinsent à lui et qu'il les soulageât. » (*Confess.*, XVIII, ix.)

Ainsi, de l'aveu d'Augustin, c'est la doctrine platonicienne qui lui a ouvert les yeux, qui l'a

préparé à devenir chrétien ; mais en même temps, elle a laissé dans son âme un vide qu'elle ne pouvait combler ! Elle lui a révélé le Dieu véritable, mais sans lui fournir le moyen d'atteindre ce Dieu, de s'élever jusqu'à lui. Elle a éclairé sa raison obscurcie, mais elle a été impuissante à fortifier sa volonté, et à la tourner vers le bien.

« Je cherchais, Seigneur, comment je pourrais acquérir cette force intérieure qui rend capable de jouir de vous. C'est à quoi je ne pouvais parvenir qu'en m'attachant à Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, Dieu lui-même, élevé au-dessus de toutes les choses et béni dans les siècles des siècles ; à ce divin maître qui nous appelle à lui et nous dit : Je suis la voie, la vérité et la vie ; et qui, étant l'aliment de mon âme, mais un aliment trop pur et trop divin pour moi, s'était couvert d'une chair semblable à la mienne pour s'accommoder à ma faiblesse ; car votre Sagesse éternelle, par laquelle vous avez créé toutes choses, ne s'est faite chair que pour se donner à nous, comme un lait proportionné à l'état d'enfance où nous sommes.

« Mais je n'avais pas encore cette humilité de cœur qui peut seule nous unir à l'humble condition de Jésus-Christ, et je ne savais pas ce qu'il y avait de force cachée dans l'infirmité à laquelle

il s'était réduit. Je ne savais pas que, si votre Vérité éternelle, c'est-à-dire votre Verbe, infiniment élevé au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé dans vos créatures et élevant jusqu'à lui celles dont le cœur lui est soumis, a bien voulu s'abaisser jusqu'à se faire une demeure du même limon dont elles sont pétries, c'était pour les détacher d'elles-mêmes et les incorporer à Lui; c'était pour les guérir de l'enflure de l'orgueil et les remplir de son amour; c'était pour les empêcher de s'appuyer sur elles-mêmes, et de chercher en elles leur bonheur, oublieuses du bonheur véritable; c'était pour faire, au contraire, que, voyant à leurs pieds un Dieu devenu infirme sous le poids de notre chair, elles prissent conscience de leur propre infirmité, et que dans l'épuisement et la lassitude du péché, elles vinsent se reposer sur le sein de ce Dieu humilié qui, devant bientôt s'élever dans sa gloire, voulait les y emporter avec lui. » (*Confess.*, VI, XVIII.)

Le philosophe grec lui avait montré le temple du vrai Dieu : le Rédempteur devait l'y introduire. « Platon m'a fait connaître le vrai Dieu, Jésus-Christ m'a montré la voie. »

Averti par cette doctrine de faire un retour sur lui-même, Augustin commença à se recueillir, et à dégager sa raison du tumulte des sens. « Ce

que j'avais lu dans ces livres me fit connaître que, pour trouver ce que je cherchais, il fallait rentrer en moi-même; et, m'en étant trouvé capable, ô mon Dieu, par le secours qu'il vous plut de me donner, je rentrai en effet dans le plus profond de mon âme; et c'est là que, si faible que fût mon œil intérieur, je découvris la lumière éternelle et immuable, cette lumière qui ne ressemble en aucune façon à la lumière corporelle dont nos yeux sont éclairés. C'est une lumière tout autre, et je l'aperçus comme quelque chose d'infiniment élevé, bien au-dessus de cet œil intérieur par lequel je l'apercevais et de tout ce qu'il y a de plus sublime dans l'intelligence. Elle me parut s'élever au-dessus de tout cela, non pas seulement comme l'huile au-dessus de l'eau, ou comme le ciel au-dessus de la terre, mais comme le Créateur au-dessus de ce qu'il a créé. » (*Confess.*, VII, x.)

Se trouvant dans de telles dispositions, Augustin tira profit des erreurs mêmes des Académiciens qui, disciples infidèles de Platon et s'écartant insensiblement de la doctrine du Maître, étaient tombés dans un demi-scepticisme qu'ils appelaient du nom de Probabilisme. L'incertitude, la diversité, l'inconstance des choses humaines, qui avaient jeté les Académiciens dans

le doute, inclinaient au contraire Augustin vers la religion, en le confirmant dans cette pensée que la raison, si puissante qu'elle pût être, ne pouvait se suffire entièrement à elle-même et qu'il fallait demander ce qui lui manquait à une autorité supérieure. (*De utilit. cred.*, VIII.)

La lecture des Saints Livres, pour laquelle il était mûr, allait achever l'œuvre commencée par les philosophes.

« Vous avez voulu qu'ils tombassent entre mes mains avant que je connusse vos Écritures, pour que ma mémoire gardât le souvenir des sentiments qu'ils m'auraient inspirés, et que plus tard, quand votre parole m'aurait rendu docile, quand votre main aurait guéri mes plaies, je pusse reconnaître et distinguer la différence qui existe entre la présomption et la pénitence, entre ceux qui voient où il faut aller, sans savoir par quel chemin, et ceux qui voient le chemin par où l'on arrive à la patrie bienheureuse, que nous ne devons pas seulement voir, mais habiter.

« Si j'avais commencé par lire vos saintes Écritures et à goûter votre douceur dans leur commerce, quand plus tard j'eusse rencontré leurs livres, peut-être auraient-ils ébranlé en moi les fondements de la piété; ou, si j'avais persévéré dans ces impressions salutaires, peut-être eussé-je

cru que leurs livres auraient suffi à les produire chez celui qui n'aurait lu qu'eux. » (*Confess.*, VII, xx.)

— La semence divine était entrée dans l'âme d'Augustin. L'évêque de Milan, saint Ambroise, la féconda. Il n'avait vu d'abord dans la prédication de l'évêque qu'un exercice oratoire, digne d'intérêt pour un homme épris comme lui du talent de la parole. « J'allai voir à Milan l'évêque Ambroise, renommé entre les plus éminents par toute la terre, votre serviteur, dont la parole dispensait à votre peuple la nourriture de votre froment, le baume de votre huile et la sobre ivresse de votre vin. Vous me conduisiez vers lui à mon insu, afin que par lui je fusse conduit sciemment vers vous. Cet homme de Dieu m'accueillit paternellement et se réjouit de ma venue avec les sentiments d'un véritable évêque. Je commençai dès lors à l'aimer, non pas d'abord comme devant m'enseigner la vérité, puisque je n'espérais pas alors la trouver dans votre Église, mais comme un homme dont on reçoit des marques de bienveillance. Et j'étais assidu à l'écouter lorsqu'il instruisait le peuple, non avec la disposition que j'aurais dû avoir, mais pour juger de son éloquence, et savoir si elle répondait à sa réputation, si elle était au-dessus ou au-dessous de ce

qu'on en disait. Et j'étais suspendu à sa parole, mais j'en négligeais et j'en dédaignais le fond, et le charme de ses discours me séduisait, bien qu'il eût, avec plus de science, moins d'agrément et de grâce que Faustin dans la forme.

« Quant au fond, il n'y avait point de comparaison possible, celui-ci s'égarant dans les erreurs des Manichéens, celui-là enseignant avec fruit la voie du salut. Mais ce salut était encore loin d'un pécheur tel que moi. Et pourtant je m'en approchais peu à peu sans le savoir. Et bien que, ne m'attachant point à ce qui pouvait m'instruire dans sa parole, je ne fusse attentif qu'à la manière dont il parlait, car, tout en n'espérant plus qu'un homme pût me montrer le chemin vers vous, j'avais gardé ce goût frivole, cependant, avec les paroles qui me séduisaient, entraient dans mon esprit le fond que je dédaignais. Et je ne pouvais les séparer. Et, tandis que mon cœur s'ouvrait au charme de son éloquence, les vérités qu'il exprimait y pénétraient en même temps par degrés. »
(*Confess.*, V, XIII, XIV.)

Augustin fut particulièrement frappé de la manière dont l'évêque expliquait au peuple les passages difficiles des Écritures, montrant, sous la lettre qui tue, l'esprit qui vivifie; sous les figures de l'ancienne loi, les clartés de la loi nouvelle, et

répondant d'une manière victorieuse aux préventions que lui avaient inspirées les Manichéens contre l'Église catholique. « Je pris alors la résolution d'être catéchumène dans l'Église Catholique, que mes parents m'avaient appris à respecter, jusqu'à ce que je visse m'apparaître un but assuré, vers lequel je pusse me diriger. » (*Confess.*, V, XIV.)

C'était le premier pas.

Qui l'empêchait d'aller plus loin? Quel obstacle le retenait encore? Il va nous le dire avec sa sincérité habituelle et nous faire assister au combat qui se livrait en lui, dans une sorte de dialogue dramatique entre son esprit qui n'a plus de doutes sérieux et son cœur mal cicatrisé. « Déjà les choses qui me paraissaient absurdes dans les Saints Livres ne me paraissent plus telles et me semblent pouvoir s'expliquer autrement que je ne pensais et raisonnablement. J'affermirai mes pieds sur ces degrés où, enfant, je fus posé par mes parents, jusqu'à ce que la vérité me soit clairement connue.

« — Mais où la chercher, et quand la chercher? Ambroise n'a pas le temps de m'instruire, je n'ai pas le temps de lire. Puis, où trouver les livres? Comment et quand nous les procurer? A qui les demander?

« — Il faut régler notre temps, distribuer les

heures pour le salut de notre âme. Une grande espérance s'est levée : la foi catholique n'enseigne pas ce que nous pensions ; nous voyons que nous l'accusons à tort, que ses docteurs regardent comme sacrilège de croire Dieu enfermé dans un corps humain ; et nous hésitons à frapper pour qu'on nous ouvre le reste ! Jusqu'à midi, je suis pris par mes élèves ; mais dans les heures qui suivent, que faisons-nous ? Pourquoi ne pas nous mettre à cette œuvre ?

« — Mais quand ferons-nous visite aux amis puissants dont la protection nous est nécessaire ? Quand préparerons-nous les leçons que paient les écoliers ? Quand nous reposerons-nous en détendant notre esprit de tout souci fatigant ?

« — Renonçons à tout cela ! Laissons-là ces choses vaines et vides ! Consacrons-nous uniquement à la recherche de la vérité ! La vie n'est que misère ; l'heure de la mort est incertaine : si elle venait nous surprendre, en quel état sortirions-nous de ce monde ? Où irions-nous apprendre ce que nous aurions négligé ici-bas ? Ou plutôt ne nous faudrait-il pas subir le châtiement de cette négligence ?

« — Mais quoi ! si la mort supprime et anéantit tout souci, avec la faculté de sentir ?

« — Eh bien ! Cela même est à éclaircir. Mais

à Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi! Ce n'est pas sans but, ce n'est pas en vain que ce grand édifice de l'autorité chrétienne s'est étendu par toute la terre. Tant et de si grandes choses n'auraient pas été faites pour nous par la main de Dieu, si la mort de notre corps mettait fin à la vie de l'âme. Que tardons-nous donc à abandonner les espérances du siècle, pour nous occuper uniquement de chercher Dieu et la vie bienheureuse? » (*Confess.*, VI, XI.)

Tel était le langage que lui tenait sa raison depuis qu'elle avait entrevu la lumière.

Le cœur seul, le cœur mal soumis, murmurait encore des objections, conseillait des délais, faisait briller « les espérances du siècle », les honneurs, la fortune, un brillant mariage. « Attendons un peu! Ces choses ont bien du charme et une grande douceur. Il ne faut pas y renoncer légèrement, car il serait honteux d'avoir à y revenir. Voici que je suis sur le point d'obtenir une charge. Qu'aurais-je alors à désirer? J'ai un grand nombre d'amis puissants. A tout le moins, si je tenais à presser les choses, je pourrais obtenir une place dans un tribunal. Puis j'épouserai une femme ayant quelque bien, pour qu'elle n'augmentât pas ma dépense, et je bornerai là mes désirs. Bien des personnages éminents et dignes

de servir de modèles, tout en ayant une femme, se sont consacrés à l'étude de la sagesse. » (*Confess.*, VI, xi.)

C'était, d'ailleurs, le désir de Monique de voir Augustin marié. Ne pouvant se résigner à vivre séparée de son fils, elle avait quitté l'Afrique, s'était embarquée pour l'Italie, bravant la tempête, encourageant les matelots effrayés, et avait été rejoindre Augustin à Milan. Elle ne tarda pas à faire connaissance avec saint Ambroise : il fut frappé de l'admirable piété de Monique et admira en elle cette union merveilleuse de l'amour divin avec l'amour maternel. (*Confess.*, VI, ii.)

Redoutant la faiblesse de son fils, elle eût voulu qu'il fût marié, avant de recevoir le baptême. Mais, avant tout, il fallait rompre la liaison illégitime qui le tenait enchaîné depuis tant d'années. La mère d'Adéodat, qui l'avait suivi à Milan, cédant aux supplications de Monique, consentit à se séparer de son fils et d'Augustin. On peut croire qu'en accomplissant ce douloureux sacrifice, fortifiée par l'exemple de Monique, elle eut en vue le salut de l'âme de son fils et de celui qu'elle avait tant aimé, car, en les quittant pour retourner en Afrique, elle fit vœu de ne jamais appartenir à un autre et de se consacrer à Dieu dans la retraite. (*Confess.*, VI, xv.)

Augustin n'avait pas encore la force de l'imiter : il succomba de nouveau, se reprochant sa lâcheté sans pouvoir la vaincre (*Confess.*, VI, xv.) En vain Alypius, son plus cher et son plus fidèle ami, le pressait de vivre dans la chasteté, le détournait même du mariage, pour qu'il pût se consacrer tout entier à l'amitié et au culte de la sagesse ; Augustin se croyait incapable de vivre dans le célibat, et avouait à son ami qu'aucune doctrine ne l'aurait plus séduit que la philosophie d'Épicure qui fait consister le souverain bien dans le plaisir, s'il avait pu croire que notre âme meurt avec notre corps, échappant ainsi à la responsabilité de ses fautes. (*Confess.*, VI, xvi.)

Mais les enseignements de saint Ambroise ne s'effaçaient plus de son âme, et il relisait les Écritures, particulièrement les Épîtres de saint Paul, pour chasser les fantômes qui hantaient son imagination. (*Confess.*, VII, xxi.) C'est alors qu'il eut la pensée d'aller trouver un saint prêtre, Simplicianus, qui avait été le père spirituel de l'évêque Ambroise.

« Je lui contai l'histoire de mes égarements. Et quand je lui dis que j'avais lu quelques livres des Platoniciens, qu'un professeur de rhétorique de Rome, Victorinus, mort chrétien à ce qu'on disait, avait traduits en latin, il me félicita de n'être

point tombé sur les ouvrages d'autres philosophes remplis d'illusions et d'erreurs, parce qu'ils n'allaient pas au delà des éléments terrestres, tandis que ceux-là faisaient entrevoir Dieu et son Verbe. » (*Confess.*, VIII, II.)

« Puis il me raconta comment ce vieillard si savant, si versé dans toutes les sciences, qui avait étudié, critiqué, élucidé presque tous les livres des philosophes, qui avait eu tant d'illustres sénateurs pour disciples; qui, par l'éclat de son enseignement, avait mérité et obtenu ce que les hommes du siècle considèrent comme un honneur suprême, une statue sur le forum romain; qu'on avait vu, jusque dans cet âge avancé, adorateur des idoles et prenant part à leurs sacrifices impies..., n'avait point rougi de se faire le petit enfant de votre Christ, le petit enfant de votre baptême, de courber sa tête sous le joug de l'humilité, et d'abaisser son front jusqu'à l'opprobre de la Croix. » (*Confess.*, VIII, II.)

Augustin sortit de cet entretien plein du désir d'imiter Victorinus. Mais il se sentit ébranlé de nouveau. « La volonté nouvelle qui commençait à naître en moi, de vous servir avec abnégation et de jouir de vous, ô mon Dieu, seul bonheur véritable, n'était pas encore capable de surmonter l'autre, fortifiée par l'habitude; ainsi

deux volontés en moi, l'une ancienne, l'autre nouvelle, la première charnelle, la seconde spirituelle, se combattaient entre elles et leur conflit déchirait mon âme. » (*Confess.*, V.)

« J'étais comme un homme que l'on vient éveiller, qui sait qu'il doit se lever et qui, n'ayant pas le courage de secouer le sommeil, referme les yeux et se rendort. » (*Confess.*, V.) « Des bagatelles de bagatelles, des vanités de vanités, mes anciennes amies, me retenaient encore, me tiraient par ma robe de chair et me disaient tout bas : Tu nous renvoies donc ? Et dès ce moment nous ne serons plus jamais avec toi ; dès ce moment, ceci et cela te seront interdits pour jamais ! Et par ces mots : ceci et cela, que voulaient-elles me faire entendre, mon Dieu ? Daigne votre divine miséricorde effacer pour toujours de l'âme de votre serviteur les turpitudes et les hontes qu'elles me suggéraient ! Je ne les écoutais plus qu'à demi, comme ne me parlant pas ouvertement, mais venant murmurer à mon oreille et me solliciter par derrière. Et pourtant elles me faisaient hésiter au moment de rompre avec elles et de secouer leur joug ; je ne me décidais pas à aller où je me sentais appelé, quand j'entendais ces vieilles habitudes me dire : Pourras-tu vivre sans nous ? » (*Confess.*, VIII, XI.)

La crise décisive approchait. Augustin vivait à Milan avec sa mère, son fils et un certain nombre d'amis, parmi lesquels Licentius, fils de Romanianus, Nébridius, Alypius, qui n'avaient pas voulu se séparer de lui. Un jour qu'il était seul avec Alypius, un chrétien, Pontitianus, vint lui faire visite et, voyant devant lui sur une table les Épîtres de saint Paul, il le félicita et exprima sa joie de voir qu'il prenait plaisir à cette lecture. Puis, l'entretien se prolongeant, il se mit à parler d'Antoine, ce solitaire de la Thébaïde connu et vénéré de tous les chrétiens, s'étonnant que son nom ne fût pas parvenu jusqu'à eux. « Continuant son discours, il nous entretenait de cette multitude de monastères, de ces existences embaumées de votre parfum, de cette merveilleuse fécondité des déserts, que nous ignorions. » (*Confess.*, VIII, vi.)

Il leur raconta comment deux seigneurs de la cour, étant entrés par hasard dans une chaumière qu'habitait un humble serviteur de Dieu, y ayant trouvé la *Vie de saint Antoine*, et l'ayant lue, avaient été soudain comme illuminés de la grâce, et s'étaient convertis, abandonnant titres et dignités pour marcher sur les traces du saint anachorète. (*Confess.*, VIII, vi.)

« Pendant que Pontitianus parlait, Seigneur,

vous me forciez à me retourner vers moi, m'empêchant de me cacher derrière moi-même pour ne pas me voir, et vous me rameniez en face de moi, afin que je visse à quel point j'étais infâme, difforme, hideux, souillé, couvert de plaies. Je me voyais, je me faisais horreur et ne savais où me fuir. Et quand je m'efforçais de détourner mon regard de moi, il poursuivait son récit, et vous remettiez mon image devant mes yeux, afin que je connusse et que je détestasse mon iniquité. Je la connaissais bien, mais j'essayais de me la dissimuler, d'en détourner mes regards et de l'oublier... Pécheur misérable dans ma jeunesse, dès ma première adolescence, je vous avais demandé la chasteté, je vous avais dit : Donnez-moi la pureté. Mais j'ajoutais : Pas encore ! Je craignais d'être exaucé trop tôt, d'être trop tôt guéri du mal de la concupiscence que j'aimais mieux assouvir que voir éteindre. » (*Confess.*, VII.)

Plus de doute : c'était là le dernier obstacle. La vérité lui était clairement apparue, il ne pouvait plus alléguer son ignorance, les incertitudes de son esprit. « Tu disais que c'était faute de connaître la vérité avec certitude que tu ne voulais pas rejeter le fardeau des vanités. Et voici que cette

vérité est certaine, et tu continues à porter ce poids! » (*Confess.*, VII, vii.)

Pontitianus s'étant retiré, Augustin, rempli de trouble et d'agitation, s'écria soudain, s'adressant à Alypius étonné : « Où sommes-nous? Que venons-nous d'entendre? Les ignorants se lèvent et ravissent le ciel. Et nous, sans cœur avec toute notre science, nous nous traînons dans la chair et le sang! » (*Confess.*, VIII.) Et, tandis que les passions grondaient encore autour de lui, il lui semblait voir la chasteté, avec un cortège d'enfants, de jeunes filles, de jeunes gens, de vieillards demeurés fidèles au céleste époux, qui, le raillant doucement, lui disaient pour l'encourager : « Quoi! tu ne pourrais pas ce que ceux-ci et celles-là ont pu? » (*Confess.*, XI.)

Ils s'assirent tous deux dans un petit jardin attenant à la maison, Alypius silencieux, respectant le trouble de son ami, Augustin se frappant la poitrine, l'âme déchirée par un combat violent, en proie à une angoisse cruelle. Ne pouvant plus maîtriser son émotion, il s'éloigna à quelques pas pour pouvoir pleurer librement.

Resté seul, il se prosterna sous un figuier et répandit des larmes abondantes, adressant à Dieu de ferventes supplications.

Tout à coup, il entendit comme une voix en-

fantine, qui semblait venir d'une maison voisine et qui répétait en chantant : « Prends et lis, prends et lis. »

Il se demanda si ce n'était pas quelque refrain d'un jeu d'enfants, mais, n'en connaissant aucun de ce genre, il se souvint que saint Antoine, étant entré dans une église au moment où l'on récitait ce verset de l'Évangile : « Venez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et suivez-moi, » avait vu dans ces paroles un avertissement divin et s'était aussitôt consacré à Dieu. Persuadé que la voix qu'il venait d'entendre venait du ciel, il se lève, retourne à l'endroit où il avait laissé Alypius, prend le livre des Épîtres de saint Paul, l'ouvre au hasard et tombe sur ce verset : « Ne vivez pas dans les festins et dans l'ivresse, ni dans l'impureté et le libertinage, ni dans les querelles et la jalousie. Mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne donnez point satisfaction à votre chair dans la concupiscence. » (*Confess.*, VII, XII.)

« Je n'en voulus pas lire davantage. Et il n'en était pas besoin, car j'avais à peine achevé le verset, qu'il se répandit dans mon âme comme une lumière de sérénité et que toutes les ténèbres de mes hésitations furent dissipées.

« Puis, ayant marqué le passage avec le doigt ou de quelque autre manière, je fermai le livre et le calme de mon visage me révéla à Alypius. Et lui-même à son tour me fit connaître ce qui se passait en lui et était ignoré de moi. Il demanda à voir ce que j'avais lu. Je le lui montrai, et il alla plus loin que je n'avais lu. Je ne savais pas ce qui venait après. Or il y avait après : « Accueillez celui qui est encore faible dans la foi. » Il s'appliqua ces paroles et m'en fit part. Et il se trouva tellement fortifié par cet avertissement que, par une résolution salutaire et bien conforme à ses mœurs, qui depuis longtemps valaient bien mieux que les miennes, sans trouble et sans hésitation, il se joignit à moi.

« Aussitôt nous allons trouver ma mère. Nous lui racontons ce qui s'est passé. Elle est dans l'allégresse, elle est triomphante. Elle vous bénissait, Seigneur, vous dont la puissance accomplit plus que nous ne demandons et que nous ne comprenons. Car elle voyait que vous lui aviez accordé pour moi au delà de ce qu'elle ne cessait de vous demander par ses gémissements et par ses larmes. En effet, vous m'aviez si bien ramené à vous que je n'avais plus de pensée pour le mariage, ni pour aucune autre espérance du siècle, fermement établi sur cette règle de la foi, où, tant

d'années auparavant, vous lui aviez révélé que je serais avec elle. » (*Confess.*, VIII, XII.)

On était au mois de septembre. Les cours allaient se terminer. Augustin ne voulait plus remonter dans cette « chaire de mensonge ». Il annonça qu'il ne reprendrait pas son enseignement. Il avait la poitrine fatiguée, et fut heureux que ce malaise lui fournît une raison valable pour renoncer à ses fonctions, sans mécontenter ceux qui les lui avaient conférées, et ceux qui assistaient à ses leçons.

Un ami de Nébridius, professeur comme lui, avait une maison de campagne, connue sous le nom de Cassiciacum, aux environs de Milan (*Confess.*, IX, II). Il l'offrit à Augustin, qui s'y retira avec sa mère, son frère Navigius, son fils Adéodat, ses cousins, Alypius, le « frère de son cœur », Licentius, et quelques autres amis. (*Confess.*, IX, III.) Il demeura sept mois environ à Cassiciacum, pour se préparer au baptême. On y vivait de la vie commune sous la sage direction de Monique. On y traitait diverses questions, à la promenade, dans la campagne, si le temps était beau; dans la salle de bain, s'il était mauvais. Un sténographe (*notarius*) recueillait les opinions de chacun. Augustin voulait que sa mère même y prît part, admirant la justesse de son

esprit. « Il y a eu, lui disait-il, des femmes philosophes dans l'antiquité, mais aucune dont la philosophie me plaise autant que la tienne. » Et Monique lui répondait, avec une douce humilité, que jamais il n'avait proféré tant de mensonges. (*De ordine*, I, XI.)

Un jour, sa mère entre au moment où il s'entretenait avec ses amis de l'harmonie et de la puissance des nombres, et, s'interrompant, Augustin lui dit : « Pour vous, ma mère, dont le génie m'apparaît nouveau chaque jour, et dont je vois l'âme, par l'effet de l'âge et d'une modération admirable, monter de jour en jour au-dessus de la région des choses vaines et frivoles, ces questions vous sembleront aussi faciles qu'elles le sont peu pour les esprits grossiers qui vivent d'une manière charnelle. » (*De ordine*, II, XXII.)

Une autre fois, traitant de la Providence, au moment de remercier Dieu dont la bonté veille sur ses enfants, il s'arrête et, s'adressant à sa mère : « Pour que ces prières et ces vœux soient exprimés avec plus de ferveur, nous vous en chargeons, ô ma mère..... Et je crois fermement qu'ayant obtenu pour moi la grâce de désirer ardemment la vérité, vous m'obtiendrez encore par vos prières la grâce de la posséder pleinement. » (*De ordine*, II, XX.)

Toutefois, en lisant le récit des entretiens et des lectures qu'on faisait à Cassiciacum, on est d'abord surpris de voir la place qu'y tiennent les études profanes, la poésie, la rhétorique, la grammaire : on attendrait plutôt de ces nouveaux convertis, de ces pénitents, l'étude et la méditation des Livres Saints. Un des interlocuteurs, Licentius, est poète ; Augustin le définit : un genre d'oiseau qui voltige sans cesse et ne reste jamais à la même place. Il compose un poème sur les aventures de Pyrame et de Thisbé. Puis, la philosophie intervient dans un débat ; il déclare que la philosophie lui fait oublier les Muses, que la philosophie est plus belle que Thisbé, qu'elle a plus d'attrait que Vénus et que Cupidon. Les souvenirs de l'antiquité païenne viennent sans cesse se mêler aux idées chrétiennes ; les interlocuteurs imitent Platon s'entretenant avec ses disciples dans les jardins d'Académus, ou Cicéron dissertant avec ses amis sous les ombrages de Tusculum.

Le moindre incident devient le point de départ d'une discussion ou d'une digression... C'est ainsi que le bruit d'un ruisseau qui coule derrière les bains, et dont le murmure est tantôt plus doux, tantôt plus fort, fournit un argument à Augustin pour démontrer l'ordre que la Provi-

dence établit dans l'univers, cette inégalité du murmure de l'eau provenant de la chute de feuilles d'arbre dans le ruisseau. Ailleurs, c'est un combat de coqs, qui sert à prouver l'harmonie des choses. « Qu'on remarque dans ces deux coqs leurs têtes dressées et menaçantes, leur plumage hérissé, la violence des coups qu'ils se portent, leur adresse pour les parer, et, dans tous les mouvements de ces bêtes privées de raison, je ne sais quel ordre qui plaît parce qu'il montre une raison supérieure présidant même à ce combat ? Qui n'admirerait en effet la gloire du vainqueur ? la fierté de son chant, ses membres ramassés en roue, témoignant de sa victoire ; et en regard, chez le vaincu, les tristes marques de sa défaite, dans la démarche et dans la voix ; ainsi, tout cet ensemble a en quelque sorte sa beauté dans ses justes rapports avec les lois de la nature, et l'humiliation même du vaincu, quoique pénible à voir, concourt à l'agrément de ce combat. (*De ordine*, I, VIII.)

On serait donc tenté de croire au premier abord que la philosophie et la littérature profanes tiennent encore, dans l'âme d'Augustin, le même rang qu'avant sa conversion. Mais, en observant de plus près, on comprend qu'Augustin vivant au milieu de lettrés qu'il s'agit de convertir ou d'af-

fermir dans la foi, tient à leur montrer que la religion chrétienne n'exige d'eux ni le sacrifice de leur raison, ni la proscription de l'éloquence et de la poésie païenne. Et, de ces entretiens qu'il dirige, il s'attache toujours à tirer quelques conséquences édifiantes, que lui fournit le sujet même ou quelque incident survenu au cours de la discussion. C'est ainsi qu'un jour Trigetius, ayant émis une opinion fautive, demandait par vanité qu'elle ne fût pas reproduite par le sténographe, et Licentius, par jalousie, insistait pour qu'elle fût mentionnée. Aussitôt Augustin les ramène à l'humilité et à la charité chrétienne : « Est-ce ainsi que vous agissez? Est-ce là cette élévation vers Dieu à laquelle je vous croyais arrivés, cet amour de la vérité dont je me réjouissais? Oh! si vous pouviez voir, même avec des yeux aussi faibles que les miens, la laideur et la folie du mal que cette joie révèle, avec quelle hâte vous la changeriez en des ruisseaux de larmes!... Ne m'affligez plus ainsi, s'il est vrai que vous me deviez quelque tendresse, si vous comprenez combien je vous aime, combien je suis occupé du soin de former vos mœurs!... Vous prenez plaisir à m'appeler votre maître; je ne vous demande que cette seule récompense : Soyez hommes de bien! » (*De ordine*, I, x.)

Les trois dialogues qu'Augustin a tirés de ces entretiens : *Contre les académiciens*, *De la Vie heureuse* et *De l'Ordre*, témoignent des préoccupations du chrétien et du néophyte qui apparaissent sans cesse sous le lettré et le philosophe. Le dialogue *Contre les Académiciens*, dédié à son protecteur Romanianus, n'est pas seulement une réfutation du demi-scepticisme de la nouvelle Académie; il aboutit à cette conclusion que l'âme ne saurait vivre dans l'incertitude, et se contenter d'errer à la recherche du vrai; qu'elle ne peut trouver la paix de l'esprit que dans la possession de la vérité; qu'aucune philosophie ne la donne et que nous ne pouvons la recevoir que du Verbe divin. (*Contra Academicos*, II, xxix.)

Le dialogue sur *la Vie heureuse* ne diffère guère en apparence du traité de Sénèque sur le même sujet. Comme le philosophe stoïcien, Augustin fait consister le bonheur dans l'équilibre de l'âme; mais cet équilibre, le chrétien seul peut l'établir en lui; la paix de l'âme ne se trouve qu'en Dieu, lui seul peut la rassasier; et Monique est transportée de joie en reconnaissant, dans cette définition, la béatitude à laquelle on arrive, « guidé par la foi, porté par l'espérance, soutenu par la charité », et, dans son allégresse, elle en-

tonne l'hymne : *Fove peccantes, Trinitas.* (*De vita beata, xxxv.*)

Le dialogue sur *l'Ordre* montre que la Providence maintient l'ordre et l'harmonie dans le monde moral que trouble le péché, par le châtiement du pécheur endurci et la miséricorde accordée au pécheur qui se repent. (*De ordine, I, viii.*)

Aux dialogues succèdent les *Soliloques*, dans lesquels il n'a plus que Dieu pour interlocuteur. Ce n'est pas que la forme du dialogue ne lui semble très favorable à la recherche de la vérité, mais l'amour-propre y engendre souvent de vaines conversations, c'est pourquoi il a résolu de chercher la vérité en s'interrogeant lui-même, avec le secours de Dieu.

Augustin devait recevoir le baptême le jour de Pâques. On quitta Cassiciacum pour revenir à Milan. Son fils Adéodat et son ami Alypius furent baptisés avec lui, dans la nuit du 24 au 25 avril 387. « Nous menâmes avec nous mon fils Adéodat, le fils de mon péché, selon la chair. Vous l'aviez béni ! Il avait à peine quinze ans et il était déjà, par son intelligence, au-dessus de bien des hommes qui avaient la maturité de l'âge et de la science. Ce sont vos bienfaits que je proclame, Seigneur, mon Dieu, Créateur de toutes choses, dont la puissance sait changer en bien le mal que

nous avons fait. Car il n'y avait rien de moi, dans cet enfant, que mon péché ! Et s'il avait été élevé par nous dans votre loi, c'est vous qui me l'aviez inspiré, et nul autre que vous. » (*Confess.*, IX, vi.)

Mais Adéodat devait lui être enlevé peu de temps après. La douleur de cette perte fut adoucie pour Augustin par la pensée que ce fils si cher échappait aux égarements dont le père n'avait pas su se préserver. « Vous l'avez prématurément enlevé de la terre, et maintenant je pense à lui sans inquiétude, je ne crains plus ni pour son enfance, ni pour sa jeunesse, ni pour son âge mûr. Nous l'associâmes au don de votre grâce pour laquelle nous étions du même âge que lui, afin qu'il continuât de marcher dans vos voies. Nous fûmes baptisés ensemble, et aussitôt se dissipèrent les troubles de ma vie passée. » (*Confess.*, IX, vi.)

Ce fut saint Ambroise qui leur donna le baptême. Se souvenant de ces paroles de l'Évangile : « Il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence » (saint Luc, XV, 7), il bénit Dieu de cette conversion merveilleuse. « Lorsqu'on voit un homme, qui, dans sa jeunesse est tombé dans le dérèglement, changer de vie dans un âge

plus avancé, venir se laver de ses fautes dans l'eau du baptême, renoncer à sa vie passée, se dépouiller de ses habitudes mauvaises et demander à s'ensevelir avec Jésus-Christ afin que le monde soit crucifié pour lui, et lui crucifié pour le monde, ne semble-t-il pas que cet homme ait plus de gloire et doive réjouir l'Église plus qu'un autre qui aurait toujours mené une vie innocente avant son baptême? » Le saint évêque savait qu'il est plus difficile de surmonter l'habitude du mal et de ressaisir sa volonté quand elle a perdu la force de résister aux passions, que de suivre la pente du bien quand on ne s'en est jamais écarté.

Devenu chrétien, Augustin ne songea plus qu'à retourner en Afrique, pour y vivre dans la retraite et consacrer à Dieu le reste de sa vie. On se dirigea vers Ostie où l'on devait s'embarquer. C'est là qu'Augustin eut avec sa mère, qui ne devait pas revoir l'Afrique, un entretien suprême. Ils étaient tous deux seuls, appuyés à une fenêtre d'où la vue s'étendait sur le jardin de la maison qu'ils occupaient et sur l'embouchure du Tibre. Ils s'entretenaient ensemble, avec une douceur infinie, de ce que devait être la félicité éternelle. « Le cours de l'entretien nous ayant conduits à cette pensée que les plaisirs des sens, dans le plus grand éclat de la lumière terrestre d'ici-bas,

ne sont pas dignes d'être comparés, ni même nommés, si l'on considère la félicité de l'autre vie, nous parcourûmes de degré en degré toutes les choses corporelles, et le ciel même, d'où le soleil, la lune et les étoiles luisent sur la terre; et nous montions toujours plus haut, méditant, célébrant et admirant vos œuvres. Et ainsi nous parvînmes jusqu'à nos âmes; et nous poussâmes encore plus loin, pour atteindre à cette région de la fécondité inépuisable où vous repaissez éternellement Israël de la pâture de la vérité; où la vie est cette sagesse même par laquelle toutes choses ont été faites, celles qui ont été et celles qui seront, mais qui, elle-même, n'a point été faite, et qui est ce qu'elle a été, ce qu'elle sera toujours, car on ne peut dire d'elle qu'elle a été ou qu'elle sera, mais seulement qu'elle *est* parce qu'elle est éternelle. Et tandis que nous parlions d'elle, et que nous aspirions vers elle, nous y touchâmes presque par un soudain élan de nos cœurs. Puis nous soupirâmes, car il fallut redescendre de ce qu'avait seulement entrevu l'esprit, engagé dans les choses d'ici-bas; il fallut revenir à la parole humaine, à la parole qui commence et finit. Et qu'a-t-elle de commun avec votre Verbe, qui commence en soi, qui ne vieillit jamais et renouvelle toutes choses?

« Nous nous dîmes alors : si les révoltes de la chair se taisaient, si se taisaient les fantômes de la terre, des eaux et de l'air, et des cieux ; si l'âme même se taisait, s'élevant au-dessus d'elle-même, et cessant de penser à elle, se dégageant des songes et des prestiges de l'imagination, de toute parole et de tout signe corporel, en un mot de tout ce qui passe ; si ces choses disaient : Nous ne nous sommes pas faites ; celui-là nous a faites qui demeure dans l'éternité, puis retombant dans le silence, si elles nous invitaient à prêter l'oreille à celui qui les a faites ; enfin, si Lui seul nous parlait alors, non par elles, mais par lui-même ; si sa parole nous arrivait, mais non plus par la voix de l'ange, par le bruit de la nuée, ou par l'énigme de la parabole ; si Celui, que nous aimons en ces choses, se faisait entendre sans elles ; si ce ravissement qui, par une vision rapide, nous a fait toucher en un instant la vérité éternelle, immuable, au-dessus de tout ce qui est, pouvait se continuer, toutes les visions inférieures disparaître, et celle-là seule ravir, absorber, abîmer dans une joie intérieure celui à qui il serait donné de la percevoir, en sorte que ce moment de contemplation pure, après lequel nous soupirons, devînt notre existence éternelle, ne serait-ce pas l'accomplissement de cette parole : « Entrez dans la joie de

« Votre Seigneur ! » Quand cela sera-t-il ? sera-ce le jour où nous ressusciterons tous, mais où tous ne seront pas transfigurés ? Tel était le sujet de notre entretien, si ce n'en sont pas les propres termes. Et vous savez, Seigneur, que ce jour-là, pendant que nous parlions de la sorte, et que le monde avec toutes ses séductions n'était pour nous que vanité, ma mère me dit : « Pour moi, mon fils, « rien ne peut plus me plaire en cette vie. Qu'y « ferais-je désormais, et pourquoi y suis-je encore, « puisque je n'espère plus rien du monde ? Une « seule chose me faisait souhaiter de demeurer en- « core en cette vie : le désir de vous voir chrétien « et catholique avant de mourir. Dieu m'a accordé « au delà de mes vœux, puisque je vous vois, mépri- « sant les biens de la terre, devenu son serviteur. « Que ferais-je ici désormais ? » (*Confess.*, IX, x.)

Cinq jours après, comme si Dieu eût voulu l'exaucer, elle tomba malade et mourut.

Au moment d'expirer, ayant repris connaissance, elle dit à ses fils, qui avaient peine à retenir leurs larmes : « Vous enterrerez ici votre mère. » Augustin garda le silence, mais son frère ayant exprimé le regret qu'elle ne mourût point dans son pays : « Enterrez ce corps, dit-elle, en quelque lieu que ce soit, et ne vous en mettez pas en peine. Je ne vous demande qu'une chose :

souvenez-vous de moi à l'autel du Seigneur, en quelque lieu que vous soyez. » (*Confess.*, XI.)

Déjà, quelque temps auparavant, un ami d'Augustin demandant si ce ne serait pas un chagrin pour elle d'être enterrée dans un pays si éloigné du sien, elle avait répondu : « On n'est jamais loin de Dieu. » (*Confess.*, IX, XI.)

« Seigneur, mon Dieu, s'écrie saint Augustin, en terminant ce douloureux récit, inspirez à vos serviteurs qui sont mes frères, à vos enfants qui sont mes maîtres, et que je sers de mon cœur, de ma parole et de mes écrits, inspirez à tous ceux qui liront ces lignes, de se souvenir à votre autel de Monique, votre servante, et de Patricius, son époux, mes parents, selon la chair, par lesquels il vous plut de me faire entrer en ce monde, dans un dessein connu de vous seul. Qu'ils se souviennent d'eux avec une affection pieuse ; d'eux, mes parents dans cette vie passagère, mes frères dans notre mère l'Église, mes concitoyens dans la Jérusalem éternelle, après laquelle soupire votre peuple dans son pèlerinage, depuis le départ jusqu'au retour ; afin que ma mère obtienne, par les prières de plusieurs plus que par mes pénitences et mes prières, ce qu'elle m'a demandé à sa dernière heure. » (*Confess.*, IX, XIII.)

Monique pouvait mourir : sa tâche était accom-

plie, elle avait atteint l'unique but de sa vie ; elle avait reconquis à Dieu l'âme de son fils bien-aimé. Et ce fils, pénétré de reconnaissance, ne cessera de redire que sa conversion merveilleuse et inespérée n'est due qu'à la piété, à la foi persévérante et aux prières ardentes de sa mère. On trouve, pour ainsi dire, à chaque page de ses ouvrages, cet humble et tendre aveu : « C'est par les mérites de ma mère que je possède la vie véritable. » (*De beata vita*, Præfat.)

« Si je n'ai pas péri à jamais dans l'erreur, dans le mal, ce sont les larmes de ma mère, ses longues et fidèles larmes, qui me l'ont obtenu. » (*De dono perseverantiæ*, XX, 53.)

« Je proclame que c'est grâce aux prières de ma mère, que Dieu m'a donné de préférer la vérité à toute chose, de ne rien vouloir, de ne rien chercher, de ne rien aimer qu'elle. » (*De ordine*, II, xx.)

Aussi les liturgies des ordres religieux qui suivent la règle de saint Augustin célèbrent-elles surtout, dans l'office de la fête de sainte Monique, le dévouement de la mère chrétienne et la victoire obtenue par ses larmes et ses prières, comme on peut le voir par l'Antienne suivante :

« La pieuse mère pleurait et priaient sans relâche sur ce fils, par la main duquel le Seigneur a brisé la tête des impies.

« Bienheureuse mère, qui vit ses vœux pleinement exaucés, alors que, pleurant sur son fils, elle suppliait humblement le Seigneur.

« Vous l'avez écoutée, Seigneur, et vous n'avez point méprisé ces torrents de larmes qui tombaient sur la terre pour le salut de son fils.

« Telle fut cette veuve, vraiment contristée, qui pleura si longtemps et si amèrement pour son fils.

« Et ces flots de larmes, Seigneur, versés par sa mère firent monter leur voix jusqu'à vous. »
(*Breviar. canonic. regul. Ordin. S. Augustini*, 1523.)

Et quand les restes de sainte Monique furent transportés à Rome, le Souverain Pontife, Martin V, rappela en ces termes émus ce que saint Augustin avait dû à sa sainte mère : « Nous célébrons aujourd'hui la mère de ce grand docteur, dont la vertu, les grâces et les victoires sont la gloire de tous les chrétiens, et dont le nom est célébré entre tous dans l'Église catholique, partout où règne la foi. Or comment ne pas faire partager à la mère les louanges que nous prodiguons au fils, quand aucun de nous n'ignore que la bienheureuse Monique n'a pas été seulement sa mère selon la nature, mais qu'elle a été bien plus encore la mère de son esprit et de son cœur.

L'unique but, en effet, des prières qu'à chaque moment elle faisait monter vers Dieu, l'unique objet de sa sollicitude était le salut d'Augustin; et lui-même nous rapporte dans ses écrits avoir entendu sa mère lui dire sans cesse qu'elle ne désirait d'autre jouissance sur la terre que de voir enfin son fils, enflammé du désir des choses du ciel, mépriser les jouissances de la terre. »

« Sainte Monique, dit encore saint François de Sales, combattit avec tant de force et de confiance les mauvaises inclinations de son fils que, l'ayant suivi par terre et par mer, elle le rendit plus heureusement enfant de ses larmes par la conversion de son âme, qu'il n'avait été enfant de son sang, par la génération de son corps. » (*Introduction à la vie dévote*, I^{re} partie, xxxviii.)

Augustin retourna à Rome après la mort de sa mère. Il y séjourna quelque temps encore, travaillant à la conversion des amis qu'il avait jadis entraînés dans ses erreurs, et commençant à écrire contre les hérétiques. Il ne revint en Afrique qu'à la fin de l'été de 388. Avant de se retirer à Thagaste, il s'arrêta quelque temps à Carthage, puis il rentra dans sa ville natale et y vécut avec ses amis d'une vie toute nouvelle. Ne gardant pour lui que le nécessaire, il vendit le reste, et en distribua l'argent aux pauvres. Il acheva dans cette

retraite plusieurs ouvrages qu'il avait commencés à Rome : *Des Mœurs de l'Église catholique, et des Mœurs des Manichéens, le Livre du Maître, le Commentaire de la Genèse, contre les Manichéens, et le Traité de la véritable religion* qui convertit Romanianus, et dont Antoine Arnauld donna en 1647 une traduction, précédée de cet éclatant hommage : « La lecture en fera assez reconnaître l'excellence, et je ne doute point qu'il ne donne sujet, autant ou plus que pas un autre, d'admirer la grandeur de l'esprit et les lumières extraordinaires de cet homme incomparable. Car qui n'admira qu'étant entré depuis si peu de temps dans la connaissance des mystères de la religion chrétienne et n'ayant point encore d'autre qualité dans l'Église que celle de simple fidèle, il ait pu parler d'une manière si noble et si relevée de cette religion divine qu'un Dieu même est venu établir sur la terre, et former une si excellente idée de son éminence et de sa grandeur que ce n'est pas peu que de suivre des yeux le vol de cet aigle, de pénétrer la solidité de ses raisonnements admirables, et de contempler les hautes vérités qu'il propose, sans être ébloui d'une si éclatante lumière. »

Toutefois, Augustin, par humilité, n'osait aspirer au sacerdoce dont il se croyait indigne, et pour

lequel il semblait désigné par sa science et sa vertu. Il évitait donc avec soin les lieux où l'on avait à nommer un évêque, n'ignorant pas le bruit qui se faisait malgré lui autour de son nom « Je faisais cela autant que je le pouvais, pour travailler à mon salut dans une humble retraite, craignant de me mettre en péril en me plaçant dans de hautes positions. Un jour, je me rendis à Hippone pour voir un ami que j'avais l'espoir de gagner à Dieu et d'attacher à notre communauté. J'y allai sans défiance, parce que la ville d'Hippone avait un évêque. » (*Serm.* 49.) Il ignorait que l'église d'Hippone avait besoin d'un prêtre. On sut qu'Augustin était dans la ville : les fidèles l'amènèrent vers l'évêque Valérius malgré sa résistance et demandèrent unanimement qu'il fût ordonné. Il essaya vainement de se dérober. « Vous voulez donc ma perte, Valérius, mon père. Où est votre charité? M'aimez-vous? Aimez-vous l'Église? Comment voulez-vous que je la serve en l'état où je suis? Sans doute vous l'aimez et vous m'aimez aussi, j'en suis sûr, mais vous me croyez propre au saint ministère, tandis que je me connais mieux moi-même. » Il demanda du moins qu'on lui accordât quelque temps pour se préparer dans la prière et le recueillement. (*Epist.* XXI.) Il fut ordonné prêtre en 395, il avait alors trente-sept ans.

Valérius lui donna un jardin voisin de l'église, où il établit une sorte de monastère. Il y vivait « selon la règle des saints apôtres » avec Alype, Evode, Sévère, Possidius, Fortunatus et plusieurs autres serviteurs de Dieu, appelés comme lui à gouverner des églises d'Afrique. C'est alors qu'il acheva le *Traité du Libre Arbitre*; qu'il composa le livre *De l'Utilité de la Foi*, adressé à Honoratus; qu'il écrivit le *Traité des deux âmes*, en réponse aux Manichéens, qu'il eut avec Fortunatus, un de leurs prêtres, une conférence où son adversaire fut publiquement confondu; qu'il commença la lutte contre l'hérésie envahissante des *Donatistes*, qui prétendaient, comme autrefois les Novatiens, renouveler le baptême de l'Église catholique dont ils attaquaient la validité, et refuser l'absolution à certains péchés qu'ils excluaient de la pénitence; enfin qu'au concile général de tout l'Afrique, tenu à Hippone sous la présidence d'Aurélius, évêque de Carthage, il fut chargé de prononcer en présence de tous les primats un discours sur la *Foi* et le *Symbole*. Le vieil évêque Valérius demanda alors qu'on lui donnât Augustin pour aide. Après s'être longtemps défendu de cet honneur, Augustin reçut en 395 l'ordination épiscopale, un peu avant la fête de Noël. La mort de Valérius le laissa bientôt après seul évêque d'Hip-

pone. Et, durant trente-cinq années, bien qu'il fût d'une santé délicate, on le vit mener de front avec une activité et un dévouement infatigables, la direction des âmes, la prédication de la parole sainte, l'apologie de la religion chrétienne contre les païens, et la lutte incessante contre les hérésies qui s'élevaient de tous côtés contre l'Église catholique, tantôt par la parole dans des conférences où il était toujours prêt à payer de sa personne, tantôt par ses écrits dont on ne saurait trop admirer l'éloquence pénétrante, la dialectique vigoureuse et l'inépuisable fécondité.

Ici, ce sont les Manichéens qui relèvent la tête et qu'il ne se lasse pas de combattre, réfutant une à une toutes les allégations de Faustin, discutant avec Félix dans l'église d'Hippone et le ramenant au catholicisme, écrivant un nouveau livre contre *La Lettre du fondement*, résumé des erreurs de la secte, mais toujours plein de mansuétude et d'indulgence envers les personnes. « Que ceux-là s'irritent contre vous, qui ne sont pas tombés dans vos erreurs. Pour moi qui, tant et si longtemps ballotté, suis enfin parvenu à connaître cette vérité qui n'admet pas le mélange de fables vaines; qui ai à peine mérité d'être délivré de vos imaginations, de vos systèmes et de vos erreurs; qui, pour

dégager mon esprit des ténèbres, ai répondu si tard aux pressantes invitations du plus doux des médecins; pour moi, qui ai pleuré si longtemps pour qu'il me fût enfin donné de croire à cette substance immuable et pure dont parlent les livres divins; qui ai recherché avec tant de curiosité, écouté avec tant d'attention, cru avec tant de témérité, prêché avec tant d'ardeur, défendu avec tant d'opiniâtreté tous ces rêves qui vous enchantent et vous captivent, je ne saurais m'irriter contre vous. Je dois vous supporter aujourd'hui comme on m'a supporté au temps de mes erreurs, je dois avoir envers vous la même patience que mes proches ont eue pour moi, alors que je m'égarais en aveugle et en insensé dans votre croyance. »

Là, ce sont les Donatistes qui prétendent se substituer à l'Église catholique et qui, non contents d'infecter de leurs fausses doctrines presque tous les diocèses d'Afrique, se portent aux derniers excès, recourent à la violence contre leurs adversaires, commettent mille cruautés, et, furieux de ne pouvoir résister à l'argumentation toujours victorieuse d'Augustin, prêchent publiquement que le tuer serait rendre un véritable service à la religion, et vont jusqu'à soudoyer des assassins pour attenter à sa vie.

Cependant, lorsque les empereurs portent contre eux des lois sévères, Augustin intercède pour les coupables, et n'emploie contre eux que les armes de la douceur et de la persuasion. L'empereur Honorius les ayant obligés d'accepter une discussion publique à Carthage, saint Augustin remporta sur eux un éclatant triomphe, à la suite duquel Honorius bannit leur clergé d'Afrique et ordonna que leurs églises fussent rendues aux catholiques. Quelques-uns d'entre eux, refusant de céder, furent menacés de peines sévères. Mais Augustin demanda et obtint leur grâce. « Nous ne les accusons pas, nous ne les poursuivons pas; nous serions fâchés que les souffrances des serviteurs de Dieu fussent punies de la peine du talion. »

Ce sont enfin les sectateurs de Pélage, moine de Bangor au pays de Galles, et de Célestius son disciple, qui prétendaient que le libre arbitre de l'homme est demeuré intact chez les enfants d'Adam, et qu'ils peuvent par leurs seules forces opérer leur salut; ce qui n'allait à rien de moins qu'à déclarer inutile l'Incarnation de Jésus-Christ et la Rédemption, c'est-à-dire à ruiner le fondement même de la religion chrétienne.

La lutte fut longue et difficile. Condamnés en Occident par le pape Innocent, à la suite du synode de Carthage, où Augustin avait stigmatisé

leur doctrine antichrétienne, frappés d'excommunication, Pélage et Célestius s'étaient réfugiés en Orient, après avoir eu vainement recours à des déclarations équivoques dont Augustin démasqua l'imposture. On leur reprochait de prétendre que l'homme n'a pas besoin de la grâce, du secours de Dieu pour opérer son salut; ils répondaient qu'ils croyaient le secours de Dieu nécessaire à l'homme; mais quand on pressait leur doctrine, on découvrait qu'ils entendaient par ce secours de Dieu, non la grâce, mais le don que Dieu avait fait à l'homme du libre arbitre, qui rendait à leurs yeux la grâce inutile.

Le zèle d'Augustin les suivit en Asie; il continua de les combattre par ses discours, par ses écrits; il leur suscita dans Orose, son ami, un redoutable adversaire. Le concile de Diospolis, abusé par leurs déclarations ambiguës, les ayant déclarés orthodoxes, Augustin fit voir de nouveau les sophismes dont ils avaient enveloppé leur hérésie pour séduire l'évêque de Césarée; et leur excommunication fut confirmée par le pape Innocent.

Pélage ne se tint pas pour battu; il circonvint Zozime, le successeur d'Innocent, mais les évêques d'Afrique se réunirent dans un concile général à Carthage, et la dangereuse hérésie de Pélage

y fut si clairement établie, que Zozime la condamna à son tour, et que l'empereur Honorius bannit de l'empire Pélage et Célestius. Après la mort d'Honorius et de Zozime, ils revinrent en Italie, et tentèrent inutilement de nouvelles démarches auprès du pape Célestin. Ils retournèrent en Orient, reprirent quelque espérance quand Nestorius occupa le siège de Constantinople, mais le pape porta contre eux une sentence nouvelle; l'empereur Théodose II les chassa de Constantinople, et le troisième concile œcuménique, tenu à Éphèse, prononça contre eux une condamnation définitive.

Augustin pouvait croire le débat terminé. « Deux conciles, disait-il aux fidèles de son Église, ont envoyé leurs décrets au Siège Apostolique; ils y ont été confirmés. Le procès est fini, puisse l'erreur être également finie! » (*Serm.* 132.) L'erreur allait reparaître sous la forme atténuée du semi-pélagianisme. Augustin fut informé que Cassien de Marseille et plusieurs moines de Lérins refusaient d'admettre sa doctrine sur la grâce, comme détruisant le libre arbitre, et soutenaient que notre volonté, bien qu'affaiblie, par suite du péché originel, prévenait la grâce divine; que le premier pas vers le bien et le commencement de la foi étaient l'ouvrage de l'homme et détermi-

naient Dieu à lui donner le secours nécessaire pour opérer son salut; que de même la persévérance nécessaire au salut était l'œuvre de nos mérites et non de la grâce.

Augustin répondit par les deux traités *De la Prédestination des saints* et *Du Don de Persévérance*, car il trouvait que les évêques de la Gaule tardaient trop à réfuter ce Pélagianisme déguisé. Il n'eut pas de peine à établir que la nouvelle doctrine supposait, sans l'énoncer ouvertement, le principe de Pélage; qu'attribuer à la créature et à ses seuls mérites l'initiative du bien et la persévérance dans le bien, c'était en réalité subordonner la grâce divine à la liberté humaine. La doctrine des Semi-Pélagiens fut condamnée par les conciles d'Orange et de Valence, et le pape Boniface II confirma leur décision.

L'Église n'avait pas seulement à lutter contre l'hérésie, elle avait à se défendre contre le Paganisme. Les Barbares envahissaient les provinces, Alaric avait pillé Rome, et les païens accusaient la religion nouvelle d'être la cause de leurs désastres, imputant les calamités de l'Empire à la colère de leurs dieux, outragés par les Chrétiens: « Quand nous faisons des sacrifices à nos dieux, Rome était heureuse. Maintenant que nos sacrifices sont interdits, voyez ce que

Rome est devenue. » (*Serm.* 296.) Augustin répondait à ces blasphèmes, dans son diocèse, par la prédication. Ce n'était pas assez; il voulut y répondre, pour le monde entier, païen et chrétien : il composa son beau livre de *la Cité de Dieu*.

Augustin renvoie aux païens les reproches qu'ils adressaient aux disciples de Jésus-Christ. On impute aux Chrétiens les désastres de Rome, on leur doit au contraire de les avoir rendus moins terribles. Si Alaric n'a pas anéanti la ville, c'est qu'étant chrétien, il a respecté les Églises qui ont servi d'asile; les Barbares ont épargné les Païens et les Chrétiens par respect pour Jésus-Christ, tandis qu'au temps du Paganisme, non seulement les divinités d'Ilion n'ont pas empêché sa chute, mais les vainqueurs pillaient les temples et égorgeaient les vaincus jusqu'au pied des autels. Ces lois de la guerre que Rome subit aujourd'hui, ne les a-t-elle pas appliquées sans pitié depuis son origine? Si grand que soit le malheur qui la frappe aujourd'hui, n'en a-t-elle pas éprouvé de plus terribles encore, dans le cours de son histoire, sans que ses dieux l'en aient préservée, sans qu'ils aient rien fait pour la délivrer aux jours du péril? On leur oppose les malheurs récents qui ont frappé les chrétiens eux-mêmes, les vio-

lences dont ils ont été victimes sans que leur Dieu les ait couverts de sa protection. Dieu permet, en cette vie, que les maux tombent également sur les méchants et sur les bons. Quand il afflige ceux qui lui sont fidèles, c'est pour éprouver leur vertu ou pour punir leurs fautes. En échange de leurs maux, s'ils les acceptent avec résignation, s'ils les supportent avec piété, il leur réserve une récompense éternelle. Qu'est-ce d'ailleurs que cette prospérité de Rome, dont ils font honneur à leurs dieux? Si ces dieux avaient eu la volonté ou la puissance d'assurer le bonheur des Romains, ils leur auraient donné avant tout la vertu? Qu'ont-ils fait pour les rendre meilleurs, pour régler leurs mœurs, pour les préserver de la corruption? Ils les ont aidés, disent-ils, à conquérir le monde? « Faire la guerre à ses voisins, subjuguier des peuples dont on n'a pas reçu d'offenses, pour satisfaire son ambition, qu'est-ce autre chose que du brigandage? Jésus-Christ retire peu à peu les siens de ce monde chancelant qu'il laisse crouler, pour établir une cité éternelle dont la gloire n'est pas fondée comme celle de Rome sur les vains éloges du monde, mais sur la vérité éternelle. Que les descendants des Régulus, des Scévola, des Fabricius, au lieu de se lamenter sur l'inévi-

table ruine de la patrie romaine, entrent dans la patrie chrétienne; qu'ils renoncent à l'empire de la terre, pour gagner l'empire du ciel. Ce n'est pas le hasard, ce ne sont pas ces dieux de pierre ou de bois qui ont fait la puissance de Rome. C'est la Providence du vrai Dieu, qui établit les royaumes de la terre. La puissance terrestre de Rome a été la récompense des vertus terrestres des anciens Romains. Puisque Dieu ne devait pas leur accorder son royaume éternel, il était juste qu'il leur donnât la grandeur des royaumes périssables. Ils avaient mérité la gloire humaine qui passe; ils l'ont obtenue. Cette grandeur périssable ne les a rendus ni meilleurs ni plus sages que ceux qu'ils avaient vaincus. Ils ont conquis la terre, qu'ils s'efforcent maintenant de conquérir le ciel. Dieu s'est fait, dès la naissance des temps, deux cités, celle de la terre et celle du ciel, qui sont mêlées ici-bas mais qui doivent un jour être séparées. Deux amours ont bâti ces deux cités; celle du ciel a été bâtie par l'amour de Dieu, celle de la terre par l'amour de soi.

Et, passant en revue l'histoire du monde, Augustin la rapporte tout entière à ce principe de la philosophie chrétienne qui lui fait voir dans tous les événements le conseil et l'action de la Providence

Cependant les Vandales, qui étaient Ariens, déjà maîtres de l'Espagne, menaçaient la province d'Afrique. Le comte Boniface, qui commandait en Afrique les armées de l'Empire, après avoir perdu sa femme, avait eu la pensée de quitter le monde. Augustin et Alype l'en avaient détourné, croyant qu'il pouvait, dans ce poste, servir plus efficacement l'Empire et l'Église. Envoyé en Espagne par l'Empereur, il se laissa séduire par une Arienne, parente du roi des Vandales, et l'épousa. Devenu suspect par cette alliance à l'impératrice Placidie, il s'allia avec Genseric, roi des Vandales, attaqua et mit en déroute les armées envoyées contre lui par la régente. Augustin lui écrivit alors une lettre par laquelle il le suppliait de rentrer dans le devoir. « Écoutez-moi, mon cher fils, ou plutôt écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche; recueillez vos souvenirs. Quels étaient les sentiments de votre cœur, dans les derniers temps de la vie de votre première femme, de pieuse mémoire? Vous aviez en horreur les vanités du siècle, et vous vouliez vous consacrer entièrement au service de Dieu... Vous dites que vous avez eu de justes sujets d'agir comme vous l'avez fait : je ne puis le décider, n'ayant pas entendu les deux parties. Mais quelles que soient vos raisons, qu'il ne s'agit pas d'exa-

miner en ce moment, pouvez-vous nier, devant Dieu, que ce qui vous a poussé à vous conduire de la sorte, ce ne soit l'amour des biens de la terre, qu'il fallait mépriser, comme un vrai serviteur de Jésus-Christ que vous étiez quand vous nous avez quittés? Que n'aurais-je pas à vous dire de la désolation de l'Afrique? Quand vous n'étiez que tribun avec un petit nombre de confédérés, vous avez tellement effrayé les Barbares qu'ils n'osaient plus rien tenter. Qui n'aurait cru que, quand vous seriez en Afrique avec l'autorité de comte et le commandement d'un grand corps de troupes, vous tiendriez en respect les Barbares, et les rendriez même tributaires de l'Empire? Que nous sommes loin de ces espérances! Mais en voilà assez, et vous vous en direz plus à vous-même que nous ne vous en pourrions dire.

« Vous me répondrez sans doute qu'il faut attribuer ces maux à ceux qui vous ont offensé et vous ont rendu le mal pour le bien. Au lieu de considérer vos rapports avec d'autres hommes, examinez ce qui s'est passé entre Dieu et vous

« Quand je recherche la cause des calamités de l'Afrique, je m'élève plus haut que vos démêlés avec ceux dont vous croyez avoir à vous plaindre. Je ne m'en prends qu'aux péchés des hommes

Mais je ne voudrais pas que vous fussiez un des instruments de la justice de Dieu ici-bas, car il leur réserve à eux-mêmes, s'ils ne s'amendent pas, des châtimens éternels ! Tournez donc vos pensées vers Dieu et vers Jésus-Christ qui a fait tant de bien à ceux mêmes dont il n'a reçu que du mal... Je n'ai point à examiner de quel côté a été l'agresseur : je m'adresse à un chrétien. »
(*Épist.* CCXX.)

Touché de cette lettre, Boniface se prêta à une réconciliation avec Placidie, à laquelle contribua Augustin. Mais il ne parvint pas à empêcher Genséric et les Vandales d'envahir l'Afrique. Les Barbares portèrent partout la désolation. En vain, Boniface essaya de les arrêter; son armée eut le dessous, il fut forcé de s'enfermer dans Hip-pone et les vainqueurs assiégèrent la ville.

Augustin ne se laissa pas abattre. Deux évêques, Quodvultdeus et Honoratus, l'ayant consulté sur la conduite qu'ils devaient tenir, et ce dernier alléguant que Jésus-Christ lui-même avait fui et permis la fuite, il répondit qu'un prêtre ou un évêque peut songer à sa sûreté, quand le danger ne menace que lui et que son peuple n'est pas menacé; mais que, lorsque les mêmes maux menacent le prêtre et les fidèles, le pasteur a le devoir de veiller jusqu'au bout sur son troupeau,

et ferait un crime en l'abandonnant; qu'ils avaient dans de pareilles circonstances une grande mission à remplir : relever le courage du peuple, consoler les affligés, secourir ceux dont la foi serait ébranlée, dispenser à tous le secours de leur ministère.

Et lui-même donnait l'exemple, travaillant sans relâche à l'œuvre de Dieu, sous la menace des Barbares, remplissant ses devoirs de citoyen et de prêtre, s'oubliant pour ne songer qu'aux misères de son peuple.

Mais le troisième mois du siège, Augustin fut pris de la fièvre. C'était la mort qui s'approchait. « Un jour que nous étions tous réunis à table (c'est l'évêque Possidius qui parle), le saint nous dit : Vous savez que dans cette calamité, j'ai conjuré Dieu qu'il daignât délivrer la ville d'Hippone de ses ennemis; ou, s'il en avait décidé autrement, qu'il daignât donner à ses serviteurs la force de supporter le poids de sa volonté; ou enfin qu'il daignât me rappeler à lui.

« Instruits des vœux du saint homme, nous et tous les fidèles qui étaient dans la ville, nous adressâmes à Dieu la même prière. Le troisième mois du siège, il se vit accablé par la fièvre : sa dernière maladie venait de l'atteindre, et le Seigneur ne refusa pas à son serviteur le

fruit de sa prière. » (Possidius, *Augustini Vita.*)

Il mourut avec une admirable piété, les yeux attachés sur les Psaumes de la Pénitence dont il avait fait appliquer une copie en grands caractères sur les murs de sa chambre, auprès de son lit.

Dieu le rappela à lui le 28 août 430; il était dans sa soixante-seizième année.

LIVRE SECOND

LA

DOCTRINE DE SAINT AUGUSTIN

La doctrine de saint Augustin est double, car il a été à la fois un grand théologien et un grand philosophe. Notre étude serait incomplète, si nous ne le faisons connaître sous ce double aspect.

Saint Augustin ne croit pas en effet, comme certains rationalistes, que la philosophie doive nécessairement nier toute vérité révélée comme incompréhensible à la raison, et que la religion doive proscrire la raison au profit de la foi. Convaincu que la raison ne saurait être en contradiction avec la foi, l'une et l'autre étant un don de Dieu, il cherche la vérité, dont il est avide, dans l'accord de ces deux puissances, au lieu de les opposer l'une à l'autre. Il dirait avec Lacordaire : « L'Évangile affirme la raison ; la

raison ne nie l'Évangile qu'en se trahissant elle-même. Le chrétien est homme par la raison, l'homme est chrétien par l'Évangile; et ainsi l'homme et le chrétien se pénètrent l'un l'autre pour ne former ensemble qu'un esprit qui vient de Dieu, fils et reflet de son indivisible lumière. »

(Discours sur la vocation de la nation française.)

Telle est la doctrine de saint Augustin; telle est la doctrine de l'Église. A ceux qui seraient tentés d'en douter, il suffit de rappeler les propositions suivantes, émanées du Saint-Siège, par lesquelles l'Église revendique l'action légitime de la raison naturelle dans le domaine de la philosophie, à l'encontre des partisans de Baïus, des Jansénistes et de tous ceux qui affirment l'impuissance de la raison humaine :

« Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et le libre arbitre de l'homme.

« La foi a suivi la révélation; elle ne saurait donc être valablement invoquée, pour prouver l'existence de Dieu contre les athées, la spiritualité de l'âme et le libre arbitre contre les partisans du naturalisme et du fatalisme. » *(Décr. 15 juin 1855.)*

CHAPITRE I

THÉOLOGIE DE SAINT AUGUSTIN

La théologie de saint Augustin ressort des luttes qu'il a victorieusement soutenues contre toutes les hérésies de son temps et des nombreux ouvrages qu'il a composés pour les réfuter. L'embrasser dans toute son étendue dépasserait les bornes de ce travail.

Aux Ariens, il oppose les merveilles accomplies par Jésus-Christ, la perfection de sa morale, le genre humain transformé par l'Évangile; aux Manichéens, l'unité indivisible de Dieu et de l'âme humaine; aux Donatistes, l'établissement par toute la terre de l'Église, gardienne de la foi, interprète du dogme et dispensatrice des sacrements; aux Pélagiens, l'impuissance où sont les enfants d'Adam, sujets à l'erreur et enclins au mal, de se passer du secours divin. Cette dernière partie de sa doctrine mérite surtout qu'on s'y arrête,

non seulement parce que la question de la grâce et du libre arbitre touche, comme on va le voir, à l'essence même de la religion chrétienne, mais encore parce que les difficultés qu'elle soulève ont été renouvelées dans les temps modernes par les Calvinistes, et plus tard par les Jansénistes, qui ont prétendu autoriser leur erreur de la doctrine de saint Augustin.

La grâce, d'où dépendent les rapports de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire sa destinée tout entière, est le fondement même du christianisme, car si Jésus-Christ est descendu sur la terre pour racheter le genre humain, la venue du Rédempteur suppose que la nature humaine, déchue par le péché originel, ne pouvait par ses seules forces recouvrer son innocence primitive, et qu'elle avait besoin d'un secours surnaturel. Au contraire, si l'intelligence n'est point affaiblie, si la volonté n'est point corrompue chez les enfants d'Adam, si le libre arbitre suffit à l'homme pour opérer son salut, la grâce devient inutile et c'est en vain que Jésus-Christ s'est immolé sur le Calvaire ; c'est ce que soutenait Pélage.

Suivant Pélage, le péché d'Adam n'a pu retomber que sur celui qui en était l'auteur.

« La propagation du péché d'Adam est incompatible avec la bonté de Dieu. Les enfants, à leur

naissance, sont dans le même état qu'Adam avant sa faute.

« Ce qu'on nomme le péché originel n'est autre chose que l'imitation d'Adam par ceux qui sont nés de lui, imitation volontaire. Quand saint Paul dit : « Tous ont péché en Adam, » cela veut dire simplement que tous ont imité Adam dans son péché ; mais il dépendait d'eux de ne pas suivre son exemple ; car pour vivre sans péché, il suffit à l'homme de faire un bon usage de ses facultés naturelles et de son libre arbitre.

« Ce qu'on nomme la grâce n'est autre chose que le don que Dieu a fait à l'homme du libre arbitre, et la médiation de Jésus-Christ n'est que l'exemple qu'il est venu donner aux hommes, comme Moïse avait donné la loi aux Hébreux ; là se borne son action. La loi de Moïse a été une grâce pour les Juifs, comme l'exemple de Jésus-Christ est une grâce pour les chrétiens.

« La mort n'est point le châtement du péché ; elle était naturelle à l'homme et aurait eu lieu même sans la prévarication d'Adam. Les hommes ne meurent pas plus par la mort d'Adam, qu'ils ne ressuscitent par la résurrection de Jésus-Christ. »

On voit au moyen de quels artifices Pélage avait pu abuser un moment le concile et le pape, devant lesquels il en appelait de la condamnation pro-

noncée contre lui. Qui ne l'eût cru orthodoxe, lorsqu'il déclarait expressément qu'il admettait le péché originel et la nécessité de la grâce pour le salut; lorsqu'il écrivait : « J'anathématise quiconque pense ou dit que le secours de Dieu n'est pas nécessaire dans tous les moments et pour tous les actes. Que celui qui tâche de détruire cette vérité soit voué aux peines éternelles. »

Saint Augustin ne se laissa pas séduire par ces protestations équivoques; il fit voir que Pélage, en se servant des mêmes termes que l'Église, leur donnait un sens tout opposé; que ce secours, que Dieu accorde à la faiblesse humaine, n'était à ses yeux que le don même du libre arbitre et la perfection de sa loi; enfin qu'il n'entendait par la déchéance de l'humanité que la dépravation volontaire des individus et le mauvais usage qu'ils font de leur liberté.

Aux sophismes de Pélage, il opposa la doctrine de l'Église, fondée sur l'Ancien et sur le Nouveau Testament.

L'homme, sortant des mains de Dieu, était dans l'état d'innocence. Toutes ses puissances corporelles et spirituelles étaient dans une parfaite harmonie; il n'était point sujet à la mort. Lorsqu'Adam, père de la race humaine eut péché, toute sa postérité porta avec lui les suites de son

péché, l'homme devint sujet à la douleur, esclave de la mort; son intelligence s'obscurcit, sa volonté fut affaiblie.

Désormais enclin au mal plus qu'au bien, par le vice de son origine, il ne peut plus se relever sans le secours de la grâce divine; et cette grâce lui a été donnée par la vie et la mort de Jésus-Christ; elle est un don gratuit de la bonté de Dieu et de sa miséricorde. C'est la grâce qui commence et qui achève l'œuvre de notre salut, éclairant notre esprit, fortifiant notre volonté, l'excitant ou la prévenant, l'aidant ou la soutenant, concourant avec elle ou la perfectionnant. Cette grâce est intérieure; c'est au dedans de nous qu'agit ce secours surnaturel : la grâce extérieure de l'exemple de Jésus-Christ et de sa doctrine ne saurait suffire. Dire, avec Pélage, que la bonne volonté ne vient de Dieu qu'en tant qu'il nous a donné la liberté de vouloir le bien, c'est attribuer également à Dieu la mauvaise volonté, puisque nous pouvons vouloir le mal comme le bien. Jésus-Christ nous est proposé dans l'Évangile comme le Sauveur qui nous porte au bien, non seulement par son exemple, mais encore en nous communiquant sa justice; de même qu'Adam nous est proposé comme celui qui nous a perdus, non seulement par son exemple, mais encore en nous communiquant son péché; de

telle sorte que, comme nous avons été faits pécheurs par la désobéissance d'Adam, nous sommes faits **justes** par l'obéissance de Jésus-Christ.

Mais en défendant contre Pélagé la grâce divine, saint Augustin n'avait-il pas sacrifié le libre arbitre de l'homme, sans lequel il ne saurait être responsable de ses actes?

La réponse est dans les écrits de saint Augustin; partout, il y a proclamé que la volonté est libre pour le bien comme pour le mal. « Sans le libre arbitre, donné par Dieu à l'âme raisonnable, il n'y aurait point de mérite pour elle. Il faut que l'homme soit bon, non par nécessité, mais librement, car celui qui agit par la nécessité et non par sa libre volonté ne fait point mal. » (*Contr. Fortunat.*)

« Dieu ordonne à l'homme de ne point commettre l'adultère, ni d'autres crimes; lui aurait-il imposé ces commandements, si l'homme n'avait le libre arbitre pour les observer? » (*De gratia et libero arbitr.*, IV.)

« Pour nous aider, Dieu ne fait pas toute notre action, la liberté a sa part. Dieu n'agit pas en nous comme dans les pierres, comme dans les êtres dépourvus de raison et de volonté, il coopère avec nous à notre salut.

« Loin de nier le libre arbitre en annonçant le

secours divin, au contraire nous l'affermissons, car de même que la loi est soutenue par la foi, de même le libre arbitre est soutenu par le secours divin. »

Malgré ces textes formels, qu'il serait facile de multiplier, on a prétendu que saint Augustin, en établissant, contre Pélage, la grâce gratuite, avait anéanti le libre arbitre et donné raison aux partisans de la prédestination absolue. Si la grâce est gratuite, si Dieu la donne ou la refuse à qui il lui plaît, certains hommes ne sont-ils pas nécessairement élus, d'autres nécessairement réprouvés? Telle est la doctrine que Jansénius, après Calvin, prétendit trouver dans saint Augustin.

On sait que Jansénius, évêque d'Ypres, avait composé un livre intitulé *Augustinus*, où il avait réuni de nombreux passages extraits de saint Augustin et habilement groupés, pour établir, en se couvrant de l'autorité de ce grand saint, une doctrine condamnée par l'Église, comme conduisant à la prédestination absolue.

On lisait dans l'*Augustinus* : « Tout cela démontre pleinement et évidemment qu'il n'est rien de plus certain et de plus fondamental, dans la doctrine de saint Augustin, que cette vérité qu'il y a certains commandements impossibles, non

seulement aux infidèles, aux aveugles, aux endurcis, mais aux fidèles et aux justes, malgré leurs volontés et leurs efforts, selon les forces qu'ils ont; et que la grâce, qui peut rendre ces commandements possibles, leur manque. »

Ce n'était pas seulement saint Augustin, mais l'apôtre saint Paul qui était mis en cause; on rappelait ce passage, tant de fois cité, de l'Épître aux Romains : « Dieu dit à Moïse : Je fais miséricorde à qui je veux faire miséricorde et j'ai pitié de qui je veux avoir pitié... Il fait miséricorde à qui il veut, et il endurecit qui il veut. »

Pascal, dont on ne peut suspecter la bonne foi, partageait cette illusion, lorsqu'il écrivit les *Provinciales*, en faveur des Jansénistes; il croyait sauvegarder le libre arbitre, en admettant, avec saint Augustin, que l'homme peut résister à la grâce, ou y correspondre quand Dieu la donne, sans s'apercevoir qu'il le détruisait, d'un autre côté, en admettant que Dieu ne donne pas à tous sa grâce et que ceux à qui il la refuse sont voués, selon la doctrine des Jansénistes, à la réprobation. « Ils ne savent que trop, disait-il, que l'homme, par sa propre nature, a toujours le pouvoir de pécher et de résister à la grâce,... mais que néanmoins, quand il plaît à Dieu de le toucher par sa miséricorde, il lui fait faire ce qu'il veut

et en la manière qu'il le veut, sans que cette infailibilité de l'opération de Dieu détruise en aucune sorte la liberté naturelle de l'homme, par les secrètes et admirables manières dont Dieu opère ce changement, que saint Augustin a si excellement expliquées, et qui dissipent toutes les contradictions imaginaires que les ennemis de la grâce efficace se figurent entre le pouvoir souverain de la grâce sur le libre arbitre et la puissance qu'a le libre arbitre de résister à la grâce. Car, selon ce grand saint, que les papes de l'Église ont donné pour règle en cette matière, Dieu change le cœur de l'homme, par une douceur céleste qu'il y répand; qui, surmontant la délectation de la chair, fait que l'homme, sentant d'un côté sa mortalité et son néant, et découvrant de l'autre la grandeur de l'éternité de Dieu, conçoit du dégoût pour les délices du péché, qui le séparent du bien incorruptible; et, trouvant sa plus grande joie dans le Dieu qui le charme, il s'y porte infailiblement de lui-même, par un mouvement tout libre, tout volontaire, tout amoureux, de sorte que ce lui serait une peine et un supplice de s'en séparer. »
(*XVIII^e Provinciale.*)

Il oubliait que, selon Jansénius, ceux à qui Dieu refusait cette grâce étaient fatalement voués à la réprobation, et que l'*Augustinus*, ne prenant

qu'un côté de la doctrine de saint Augustin, déclarait expressément « qu'il y a certains commandements impossibles non seulement aux infidèles, aux aveugles, aux endurcis, mais aux fidèles et aux justes, malgré leurs volontés et leurs efforts ».

Les Jansénistes s'étaient si bien identifiés avec saint Augustin, ils lui attribuaient si complètement leur doctrine que, les Jésuites ayant publié un almanach qui représentait Jansénius avec les ailes du diable, escorté de l'Erreur, de l'Ignorance, et de la Fraude; le Pape, suivi de la Religion et de l'Église, qui lançait ses foudres sur lui, et le roi très chrétien, entouré du Zèle, de la Piété, et de la Concorde, qui le frappait du sceptre et de l'épée, Port-Royal répondit par un petit volume en vers français, intitulé : *Les Enluminures du fameux Almanach des Pères Jésuites, intitulé : La Déroute et la Confusion des Jansénistes, ou Triomphe de Molina, Jésuite, sur saint Augustin.*

Et l'ouvrage commençait par les vers suivants :

« Enfin Molina, plein de gloire,
Triomphe avec sa bande noire.
Le libre arbitre audacieux
Domine la grâce des cieux;
Et l'humble Augustin en déroute
Crie, en vain, qu'au moins on l'écoute. »

Madame de Sévigné elle-même, si croyante et si soumise qu'elle fût, partageait cette illusion. Le 9 juin 1680, elle écrivait à sa fille : « Je lis des livres de dévotion, parce que je voulais me préparer à recevoir le Saint-Esprit... Mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter, *c'est lui qui prie en nous par des gémissements ineffables* (Rom. VIII, 26). C'est saint Augustin qui a dit tout cela. Je le trouve bon Janséniste et saint Paul aussi. Les Jésuites ont un fantôme qu'ils appellent Jansénius, à qui ils disent mille injures ; ils ne font pas semblant de voir où cela remonte. » (*Lett.* 817.)

Ce n'était rien moins qu'un fantôme. Entre la doctrine de l'Église, qui est celle de saint Paul et de saint Augustin, et la doctrine de Jansénius il y a un abîme. Les premiers admettent expressément que Dieu donne à tous les hommes une grâce *suffisante*, que leur bonne volonté suffit à rendre *efficace*. Pour Jansénius, il n'y a que la grâce *efficace*, que Dieu donne à ceux-ci et refuse à ceux-là. Ici, les uns reçoivent tout, les autres ne reçoivent rien. Là au contraire, si les uns reçoivent plus, et les autres moins, pour des raisons qui nous sont inconnues, tous, sans exception reçoivent assez pour pouvoir faire leur salut,

selon la belle parabole du maître de la vigne, dans l'évangile de saint Luc, où le royaume du ciel est comparé à un père de famille qui prend des ouvriers dès le matin pour travailler à sa vigne et en loue d'autres plus tard dans la journée; et, le soir venu, il donne à tous un salaire égal, à ceux qui sont venus plus tard comme à ceux qui sont venus le matin. Et ceux-ci réclamant, le père de famille leur dit : « De quoi vous plaignez-vous? Je ne vous fais point de tort. N'êtes-vous pas convenus avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous revient, et allez-vous-en; il me plaît de donner à ce dernier autant qu'à vous. » (XV, 29.)

L'idée de l'élection servait de fondement à la religion hébraïque. Dieu s'était fait un peuple élu; mais ceux qui n'en faisaient point partie n'étaient pas pour cela voués à la réprobation, s'ils avaient désiré Dieu. C'est l'enseignement de l'Évangile et de l'Église catholique. Dieu, pour des desseins que nous ne pouvons pénétrer, a des élus auxquels il donne des grâces particulières; mais il ne prédestine aucune de ses créatures à la damnation.

Telle est la doctrine de saint Paul. Il y a des élus, *les enfants de la promesse*; mais nul n'est voué à la perdition. Dieu a endurci Pharaon,

mais Pharaon s'était rendu coupable. « Tu diras, ô Israël : Ces branches, ont été retranchées, afin que moi, je fusse enté, Cela est vrai, elles ont été retranchées à cause de leur incrédulité, et toi tu subsistes par la foi... *Eux aussi, s'ils ne persévèrent pas dans leur incrédulité, ils seront entés; car Dieu est puissant pour les enter de nouveau.* » (Rom. XI, 19-22.)

Telle est la doctrine de saint Augustin. « Le péché devait, par lui-même, perdre tous les hommes. Cependant la miséricorde infinie de Dieu choisit, dans cette masse de perdition, des élus auxquels il accorde sa grâce et le don de la persévérance... Ils sont élus parce que Dieu a librement voulu les élire et les prédestiner à la vie. Il y en a d'autres que Dieu abandonne et sur lesquels sa justice s'exerce. Ceux-là se perdent, *non pas que s'ils voulaient se sauver, ils ne le pussent, mais parce qu'ils trouvent leur joie et leur félicité dans le mal. L'homme ne peut qu'adorer les desseins impénétrables de Dieu dans sa miséricorde, comme dans sa justice.* » (*De corrupt.*, XIII.)

Il y a la cité de Dieu, que composent les enfants de Dieu, par la grâce divine, et il y a la cité du mal, que forment ceux qui s'éloignent de Dieu. Il se donne aux premiers, même lorsqu'ils semblent le repousser, comme Madeleine, comme

saint Paul, comme saint Augustin. Se refuse-t-il aux autres, même s'ils le cherchent? c'est ce que pensent Calvin et Jansénius, c'est ce qu'ils font dire à saint Paul, et à saint Augustin qui déclarent expressément le contraire.

L'imposante autorité de Bossuet ne laisse aucun doute sur ce point.

« Encore que saint Augustin ait très bien défendu le libre arbitre, non seulement contre les Manichéens, ainsi que tout le monde en est d'accord, mais qu'il l'ait même toujours soutenu contre Pélage, comme cent passages et des livres entiers de ce Père en font foi, et encore qu'il en soit loué par les papes et en particulier par le pape Hormisdas, pour avoir bien parlé, non seulement de la grâce, mais même du libre arbitre (*De gratia et libero arbitrio*), néanmoins M. Simon, après Grotius, accuse ce Père d'avoir affaibli, sur le libre arbitre, la tradition de l'Église. (Boss., *Défense de la Tradition*, X, III.)

Et ailleurs : « A l'occasion de Luther et de Calvin, qui abusaient du nom de saint Augustin, comme de saint Paul, quelques catholiques se sont relâchés sur ce Père. Mais, outre que le concile de Trente a tenu une conduite opposée, ceux qui, faiblement et ignoramment, ont abandonné saint Augustin, en ont été pour ainsi dire

punis sur-le-champ, par les périls où ils se sont trouvés engagés. » (*Ibid.*, XXVI, XIX.)

Est-ce à dire que saint Augustin ait résolu d'une manière complète le problème difficile de la conciliation de la grâce et du libre arbitre? Comme ceux qui l'avaient précédé, comme ceux qui l'ont suivi, il a fortement établi les deux principes sans lesquels on ne saurait concevoir ni la toute-puissance divine, ni la responsabilité humaine, il n'a point prétendu expliquer d'une manière tout à fait satisfaisante leur mystérieuse union.

C'est dans le même esprit que l'Église n'a jamais condamné ni ceux qui, comme les Molinistes, donnaient peut-être un peu trop au libre arbitre, ni ceux qui, comme les Thomistes, donnaient peut-être un peu trop à la grâce, pourvu que les uns et les autres reconnussent d'une part que le libre arbitre ne peut opérer le salut, si la grâce ne lui vient en aide, et de l'autre que la grâce demande le concours du libre arbitre. C'est ce que Bossuet appelle « tenir les deux bouts de la chaîne », et il loue saint Augustin de la sage réserve qu'il a gardée sur ces obscurités.

On dispute bien, dans l'École, ... des moyens de concilier la grâce avec le libre arbitre; et c'est sur quoi saint Augustin même n'a peut-

être rien voulu déterminer, au moins fixement, content au reste de tous les moyens par lesquels on établissait le suprême empire de Dieu sur tous les cœurs. Pour le fond, qui consiste à dire que Dieu meut efficacement les volontés comme il lui plaît, tous les Docteurs sont d'accord qu'on ne peut nier cette vérité sans nier la toute-puissance de Dieu et lui ôter le gouvernement des choses humaines. »

Comme les Pélagiens, les Manichéens se donnaient pour orthodoxes ; et, comme eux, ils déguisaient sous des raisonnements spécieux leur hérésie grossière. Rien de plus curieux à ce sujet que la lettre d'un jeune enthousiaste du Manichéisme, Secundius, à Augustin, qu'il considère comme un grand esprit égaré depuis sa conversion, et à qui il reproche de n'être plus chrétien :

« Si vous aviez voulu faire servir votre éloquence à la vérité, elle eût été pour nous une grande gloire. Je vous en prie, n'allez pas contre votre nature, ne soyez pas la lance de l'erreur qui perça le côté du Sauveur. »

Il se demande comment Augustin a pu quitter les disciples de Manès pour aller à cette nation juive aux mœurs barbares.

« Cessez, lui dit-il, d'enfermer le Christ dans

le sein d'une femme. Cessez de faire de deux natures une seule nature, parce que le jugement du Seigneur approche. »

Et il offre à Augustin de l'éclairer, dans un entretien qui lèvera tous ses doutes.

On sait ce qu'entendaient les Manichéens par ces deux natures, qu'ils prétendaient séparer : ils reconnaissaient, on l'a vu plus haut, deux principes éternels : l'un principe du bien, l'autre principe du mal, et quand on leur objectait qu'ils détruisaient ainsi l'unité de Dieu, ils prétendaient qu'on les calomniait, qu'on défigurait leur doctrine, qu'ils n'admettaient et qu'ils n'adoraient qu'un seul Dieu.

Saint Augustin met à nu l'aveuglement des uns et l'hypocrisie des autres, dans sa réponse à Secundius, et surtout dans son ouvrage contre le Manichéen Faustus, sous la forme d'un dialogue qui rappelle les entretiens de Socrate avec les sophistes.

AUGUSTIN. — Croyez-vous qu'il y ait deux Dieux ou qu'il n'y en ait qu'un ?

FAUSTUS. — Il n'y en a absolument qu'un seul.

AUGUSTIN. — D'où vient alors que vous assurez qu'il y en a deux ?

FAUSTUS. — Jamais quand nous exposons notre

foi, nous ne nommons deux Dieux. Sur quoi, je vous prie, fondez-vous vos soupçons?

AUGUSTIN. — N'enseignez-vous pas qu'il existe deux principes, l'un du bien, l'autre du mal?

FAUSTUS. — Il est vrai que nous confessons deux principes, mais il n'y en a qu'un que nous appelions Dieu.

Nous nommons l'autre Hyle ou la matière, ou, comme on dit communément, le Démon. Si vous prétendez que c'est là établir deux Dieux, c'est comme si vous affirmiez qu'un médecin qui parle de la santé et de la maladie reconnaît deux santés. (*Contra Faust.*, XXI, iv.)

Saint Augustin n'a pas de peine à confondre ce grossier sophisme.

« Faustus croit avoir gain de cause quand il vient dire pour sa défense : Nous ne reconnaissons pas deux Dieux, mais Dieu et la matière. Mais, pressez-le de dire ce qu'il entend par la matière, vous verrez qu'il décrit en réalité un second Dieu. Quelle folie de nier un Dieu créateur de la matière et de placer dans la matière le pouvoir créateur ! L'ouvrage du vrai Dieu, vous l'attribuez à je ne sais quel autre Dieu. Car quelque nom que vous lui donniez, c'est bien un Dieu, c'est véritablement un autre Dieu que nous présente votre impiété. Double et sacrilège erreur, car l'œuvre

de Dieu, vous en faites l'œuvre de celui que vous avez honte de nommer Dieu. Mais quoi que vous fassiez, c'est un Dieu, du moment que vous lui conférez le pouvoir de faire ce qui n'appartient qu'à Dieu.

« Si le principe du mal a pu nuire au bon principe, celui-ci n'était donc pas immuable, incorruptible, il n'était donc pas Dieu. Et s'il est invincible, inaccessible à toute atteinte, comment pourrait-il y avoir entre lui et le principe du mal une lutte éternelle? Qu'est-ce que ce Dieu, dont la puissance est bornée, amoindrie, tenue en échec par un principe rival? »

De même qu'ils reconnaissaient dans le monde deux principes contraires, les Manichéens admettaient dans l'homme deux âmes opposées, l'une créée par le principe du bien, l'autre par le principe du mal, luttant entre elles comme les principes dont elles étaient issues. Comme ils avaient nié l'unité de Dieu, ils niaient l'unité de l'âme, et, avec l'unité de l'âme, le libre arbitre et la responsabilité. Le péché cessait d'être une faute volontaire, le mal était l'œuvre du mauvais principe.

Augustin démontre victorieusement, on l'a vu plus haut, que dans cette doctrine fataliste, qui contredit manifestement l'Évangile, le péché ori-

ginel n'a plus de sens, la rédemption de raison d'être, et que la vertu des sacrements est anéantie.

Les Donatistes anathématisaient l'Église catholique, comme trahissant son devoir par une indulgence coupable.

Certaines Églises s'étaient établies dont les chefs avaient été déclarés hérétiques : les Donatistes déclaraient que le baptême conféré par ces Églises n'était pas valable et qu'il fallait baptiser de nouveau ceux qui revenaient à l'orthodoxie.

Ils prétendaient en outre que certaines fautes ne pouvaient être lavées par le sacrement de pénitence ; que, par exemple, il n'y avait plus d'absolution pour celui qui, après avoir été fait chrétien, avait de nouveau sacrifié aux idoles pour se soustraire aux tourments, lors même qu'il se repentirait de sa faiblesse.

Saint Augustin, dans le *Traité du Baptême*, établit, selon la doctrine de l'Église, que la vertu des sacrements est indépendante de l'indignité des ministres ; que dans le sacrement, il faut considérer le sacrement lui-même et non celui qui le donne ou le reçoit ; que les erreurs du ministre, son interprétation perverse des paroles évangéliques ne saurait invalider le baptême, s'il a été donné au nom des trois personnes de la sainte

Trinité, même par des hérétiques, ou des schismatiques. « Ainsi, disaient les Donatistes, vous acceptez notre baptême; qu'avons-nous alors de moins que vous? — Ce n'est pas votre baptême que nous recevons, répond saint Augustin, c'est le baptême de Dieu et de l'Église. Le baptême ne vous appartient pas; ce qui vous appartient, ce sont vos sentiments dépravés, vos actes sacrilèges, votre dépravation impie. La charité vous manque, sans laquelle, selon la parole de l'Apôtre, tout est inutile. »

Il reproche aux Donatistes de s'élever contre la parole même de Jésus-Christ, qui a donné à son Église le pouvoir de délier, pouvoir qui s'applique à tous les pécheurs sans distinction, pourvu qu'ils se repentent.

Les Donatistes disent dans leurs assemblées : Que la paix soit avec vous, et ils ne veulent point de paix avec les peuples, à qui cette divine parole a été adressée.

Ils ne veulent pas comprendre qu'on ne participe aux œuvres des méchants qu'en les approuvant; que ceux qui, tout en condamnant le mal, ne veulent pas arracher l'ivraie avant la moisson, de peur d'arracher en même temps le froment, n'ont pas, pour cela, quelque chose de commun avec les pécheurs, mais qu'ils pratiquent la cha-

rité de Notre-Seigneur, en supportant pour l'amour de l'Unité ce que l'amour de la justice leur fait haïr.

Les Donatistes rompent, par leur orgueil et leur intolérance, l'unité de l'Église universelle. Ils se séparent du Sauveur qui a fait miséricorde aux plus grands pécheurs et qui a laissé à tous son héritage.

Malgré l'autorité de saint Cyprien, qui avait été séduit un moment par l'erreur des Donatistes, la doctrine soutenue par saint Augustin a été déclarée seule conforme à la tradition chrétienne et à l'esprit de l'Évangile ; et l'Église proclame avec lui que ceux qui se séparent de l'Église en gardant une partie de la vérité, lui restent unis dans les points de la doctrine restés intacts ; qu'ils ne perdent point, même en se séparant d'elle, ce qu'ils ont conservé de son enseignement ; que la sainteté du sacrement reste indépendante de la qualité de celui qui l'administre en se conformant à la parole du Christ ; enfin, que l'excommunication a pour but d'amener les coupables au repentir et non de les retrancher pour toujours de la communion des fidèles.

« Aimez les hommes, écrivait-il à Petilianus, évêque donatiste, et tuez les erreurs. Présumez de la vérité sans orgueil, combattez pour la vé-

rité sans violence. Priez pour ceux que vous reprenez et que vous voulez persuader. »

Cette douceur et cette mansuétude, Augustin les pratiquait à l'égard de ses adversaires les plus acharnés.

« Prenez garde, je vous prie, vous tous qui êtes dans l'Église, de ne point insulter ceux qui n'y sont point. Demandez plutôt à Dieu qu'ils y entrent. On ne doit contraindre personne à revenir à l'unité de Jésus-Christ; il ne faut employer pour cela d'autres armes que les discours et les raisons, de peur de faire de faux catholiques de ceux que nous connaissions pour des hérétiques déclarés. » (*Lettre XCIII.*)

Mais plus tard, sous l'influence des excès commis en Afrique par les Donatistes, Augustin admit que les princes chrétiens devaient user de leur autorité pour le triomphe de la foi, en usant de modération envers les rebelles. « J'ai cédé aux exemples que mes collègues ont opposés à mes raisonnements. Car mon premier sentiment était de ne contraindre personne à l'unité chrétienne, mais d'agir par la parole, de combattre par la discussion, de vaincre par la raison. Ce ne sont pas des discours, mais des exemples qui ont modifié mon opinion. » (*Ibid.*)

Cette grave question a été de nouveau soule-

vée au XVII^e siècle, lors de la révocation de l'édit de Nantes, et ceux qui inclinaient pour les mesures de répression n'ont pas manqué de rappeler les Donatistes et saint Augustin.

On lit dans un mémoire de M. de Lamoignon de Basville, intendant de la province de Languedoc, intitulé *Doutes proposés à M. l'Évêque de Meaux sur les Nouveaux Convertis* : « La question est de savoir si les nouveaux convertis doivent être contraints aux exercices de la religion et à venir à la messe. Cette question n'est-elle pas décidée bien nettement par saint Augustin? Il avait été d'avis qu'il ne fallait user d'aucune contrainte; il est revenu à une opinion contraire; peut-on croire qu'il ait changé de sentiment sans avoir bien approfondi la matière? Il touche la raison de douter : *ne fictos catholicos haberemus quos apertos hæreticos noveramus* (*Ep. CXVIII ad Vincent.*), de peur de faire de faux catholiques de ceux que nous connaissions pour des hérétiques déclarés. Cependant elle ne l'a point arrêté. Ce n'est pas seulement le sentiment de ce saint docteur, c'est celui d'un grand nombre d'évêques qui l'obligèrent de changer, en lui rapportant des raisons si convaincantes qu'il fut obligé de s'y rendre; et les raisons les plus fortes étaient les dispositions des Donatistes, qui étaient retenus par les préju-

gés de leur naissance, par une fausse honte, et par d'autres motifs qui sont si bien expliqués dans la lettre de ce Père à Vincent. C'est ce qu'il appelle *demonstrantium exempla* (Ep. CXIII). On peut dire que cet état des Donatistes est le véritable portrait de celui où se trouvent maintenant les nouveaux convertis ; ils sentent les mêmes faiblesses, ils sont retenus par les mêmes préventions, ils demandent pour la plupart les mêmes secours, pour être déterminés à suivre le parti qu'ils ont pris. S'il est à craindre que leur prudence soit une profanation de nos mystères, saint Augustin n'aurait-il pas employé cette raison, supposé qu'il en ait été touché ? Cependant, il n'en dit pas un mot. Et si les évêques de ce temps eussent eu ce scrupule, Vincent, évêque donatiste, ne l'aurait-il pas relevé, ne s'en serait-il pas servi comme du plus fort argument pour combattre saint Augustin ? Il a répondu à toutes ses objections ; il n'a pas parlé de celle-là ; ne faut-il pas conclure que l'on ne faisait pas alors la même difficulté, et que le bien général de la religion l'emportait sur ces considérations particulières ? Si c'était une plaie, elle était, dit-il, utile à l'Église, de même que l'incision l'est à un arbre sur lequel on ente une espèce qui produira un jour de bons fruits. »

Et, après avoir invoqué l'autorité des Pères de l'Église, des conciles, des souverains pontifes, et les édits des empereurs, il ajoute, avec un désir évident de modération : « Au lieu de dire que les mystères sont profanés, ne serait-il pas plus à propos de conclure que l'Église s'est toujours contentée, sans faire cette espèce d'inquisition, d'instruire ceux qui sont présents, quand les réunis ont été reçus par une abjuration solennelle, de les tolérer par l'espérance d'une conversion sincère, principalement lorsque l'Église catholique a été la dominante, lorsque les irrévérences n'ont pas été à craindre par l'obéissance et la soumission des peuples aux ordres du magistrat, lorsqu'on a vu des dispositions favorables dans ces réunis, et qu'un grand nombre d'entre eux ne demandaient qu'à être déterminés par quelque espèce de contrainte qui pût rompre tous les liens qui les arrêtaient? Que s'il y a eu quelques usages contraires, ç'a été dans les temps où l'Église catholique n'était pas la plus forte, où le scandale était à craindre, où il n'y avait pas d'espérance bien fondée d'une conversion véritable, où enfin les mystères de notre foi n'étaient pas manifestés et en aussi grande vénération qu'aujourd'hui. »

Et, considérant que le plus grand nombre se

compose « de ceux qui sont fort ébranlés, qui voudraient avoir pris le bon parti, et qui ont quelque peine encore à se déclarer », il incline visiblement vers la première opinion de saint Augustin : « Laissera-t-on périr ce grand nombre de personnes, qui ont de bonnes intentions, et qui pourraient être damnées, à cause de l'incrédulité des autres? Et n'est-ce pas ici que l'on peut appliquer la maxime de saint Augustin, qu'il établit à l'occasion des Donatistes, dans un cas tout semblable, qu'il est d'une nécessité inévitable de tolérer, dans l'Église, les bons et les méchants? »

On voit, par la réponse de Bossuet, qu'il penche vers la seconde opinion de saint Augustin : « Si l'on n'use envers eux d'aucune contrainte, je crois pouvoir démontrer que c'est tout perdre. »

Il en est de même de l'évêque de Montauban, qui s'appuie sur les mesures prises contre les Donatistes, mesures que saint Augustin avait fini par approuver : « Toute la difficulté se réduit donc à savoir si on obligera les nouveaux convertis d'aller à la messe. Il semble qu'on ne peut sur cela prendre un meilleur parti que de suivre les maximes et la conduite dont l'Église d'Afrique s'est servie à l'égard des Donatistes. On sait que c'était une Église très savante,

remplie de l'esprit de Dieu, surtout du temps de saint Augustin, et très exacte pour la discipline catholique. Personne n'ignore quel a été le schisme des Donatistes, et dans sa naissance et dans son progrès. Il suffit de remarquer que les Donatistes furent très puissants dans l'Afrique, qu'ils y avaient des villes, des provinces, des églises et des évêques; qu'ils y érigèrent autel contre autel; et que le schisme devint si considérable qu'il n'était pas encore éteint dans le sixième siècle, comme on le voit dans les lettres du pape saint Grégoire.

« Les évêques catholiques ne négligèrent ni exhortations, ni prières, ni conférences amiables et pacifiques, pour ramener les Donatistes. Plusieurs, qu'on avait mis à la place des prélats schismatiques chassés de leurs sièges, offrirent de les leur rendre, s'ils voulaient renoncer à leurs erreurs et revenir à l'Unité. Mais toutes les voies de paix furent inutiles, et l'Église d'Afrique fut enfin contrainte d'avoir recours aux puissances séculières et à l'autorité des empereurs..... L'effet des déclarations des empereurs, dont la charité était le principe, fut si grand, que presque toute l'Afrique fut convertie..... Ce fut cette foule de conversions subites qui firent changer de sentiment saint Au-

gustin. Il avait cru d'abord, contre l'avis des anciens évêques d'Afrique, qu'il ne fallait point contraindre les Donatistes, que l'on devait regarder l'instruction comme l'unique moyen dont il était permis de se servir, et que le support et la patience à leur égard étaient les règles de la charité chrétienne. Ces raisons, qui sont en effet spécieuses, le frappèrent longtemps. Mais quand il eut vu la ville de Tagaste, où il était né, et une grande partie de l'Afrique réunie, par la crainte des châtimens, à l'Église catholique, il se rendit au sentiment commun de ses collègues. L'expérience déterminâ si fortement son esprit, qu'il composa, sur ce sujet, deux lettres à Vincent et au comte Boniface, que la question présente a rendues célèbres. »

On voit que, si saint Augustin finit par admettre la contrainte, sous l'empire des circonstances, il était, on l'a montré plus haut, naturellement porté à la douceur et à la mansuétude.

Ajoutons à ces témoignages celui du P. Laccordaire :

« Tous les chrétiens étaient convaincus que la foi est un acte libre, dont la permission et la grâce sont la source unique; tous disaient, avec saint Athanase : « Le propre d'une religion d'homme est de persuader, non de contraindre. »

(*Lettre aux Solitaires.*) Mais ils n'étaient pas d'accord sur le degré de liberté qu'il fallait accorder à l'erreur. Cette seconde question leur paraissait toute différente de la première; car autre chose est de ne pas violenter les consciences, autre chose de les abandonner à l'action arbitraire d'une force intellectuelle mauvaise. Ceux qui souhaitaient la liberté absolue parlaient ainsi par la bouche de saint Hilaire, évêque de Poitiers : « Qu'il nous soit permis de déplorer la misère de notre âge et les folles opinions d'un temps où l'on croit protéger Dieu par l'homme, et l'Église du Christ par la puissance du siècle. Je vous prie, ô évêques, qui voyez cela, de quels suffrages se sont appuyés les Apôtres pour prêcher l'Évangile? Quelles âmes ont-ils appelées à leur secours pour prêcher Jésus-Christ? Comment ont-ils converti les nations du culte des idoles à celui du vrai Dieu? Est-ce qu'ils avaient obtenu leur dignité du palais, ceux qui chantaient Dieu après avoir reçu des chaînes et des coups de fouet? Était-ce avec des édits du prince que Paul, donné en spectacle comme un malfaiteur, assemblait l'Église du Christ? ou bien était-ce sous le patronage de Néron, de Vespasien, de Décius, de tous ces ennemis dont la haine a fait fleurir la parole divine? Ceux qui se

nourrissaient du travail de leurs mains, qui tenaient des assemblées secrètes, qui parcouraient les bourgs, les villes, les nations, la terre et la mer, malgré les sénatus-consultes et les édits des princes, ceux-là n'avaient-ils point les clefs du royaume des cieus? et le Christ n'a-t-il pas été d'autant plus prêché qu'on défendait davantage de le prêcher? Mais maintenant, ô douleur! des suffrages terrestres servent de recommandation à la foi divine, et le Christ est accusé d'indigence de pouvoir par des intrigues faites en sa faveur! Que l'Église donc répande la terreur par l'exil et la prison, elle qui avait été confiée à la garde de l'exil et de la prison! Qu'elle attende son sort de ceux qui veulent bien accepter sa communion, elle qui avait été consacrée de la main des persécuteurs! » (*Contre Auxence.*)

Saint Augustin, qui avait appartenu d'abord à cette école, s'adressait dans le même esprit aux Manichéens : « Que ceux-là sévissent contre vous, qui ne savent pas avec quel labeur la vérité se découvre, et combien péniblement on échappe à l'erreur. Que ceux-là sévissent contre vous, qui ne savent pas combien il est rare et difficile de vaincre les fantômes du corps par la sérénité d'une pieuse intelligence. Que ceux-là sévissent contre vous, qui ne savent pas avec quelle peine

on guérit l'œil intérieur de l'homme pour le rendre capable de voir son soleil, non pas ce soleil que vous adorez, et qui brille aux yeux charnels de l'homme et de la bête, mais celui dont il est écrit par le Prophète : *Le soleil de la justice s'est levé pour moi*; et dont l'Évangile dit qu'il est la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. Que ceux-là sévissent contre vous, qui ne savent pas par quels soupirs et quels gémissements il arrive qu'on comprend Dieu tant soit peu. Enfin que ceux-là sévissent contre vous, que n'a jamais trompés l'erreur qui vous trompe. »
(Contre l'Épître du Fondement.)

Saint Augustin passa plus tard à l'école opposée. Les fureurs des Donatistes d'Afrique contre l'Église en furent la cause. Il crut être redevable à l'expérience de deux vérités que la méditation de l'Évangile ne lui avait point apprises, savoir : que l'erreur est essentiellement persécutrice, et n'accorde jamais à la vérité que le moins de liberté possible; et, en second lieu, qu'il y a une oppression des intelligences faibles par les intelligences fortes, comme il y a une oppression des corps débiles par les corps robustes. D'où il concluait que la répression de l'erreur est une défense légitime contre deux tyrannies : la tyrannie de la persécution et la tyrannie de la séduction.

Je ne suis toujours qu'historien.

Néanmoins cette seconde école était travaillée comme la première, quoiqu'à un moindre degré, par le besoin ineffaçable de la mansuétude chrétienne, et saint Augustin écrivait à Donat, proconsul d'Afrique (*Lettre CXXVII*), ces paroles bien remarquables au sujet des hérétiques les plus atroces qui furent jamais : « Nous désirons qu'ils soient corrigés, mais non mis à mort; qu'on ne néglige pas à leur égard *une répression disciplinaire*, mais aussi qu'on ne les livre pas aux supplices qu'ils ont mérités... Si vous ôtez la vie à ces hommes pour leurs crimes, vous nous détournerez de porter à votre tribunal des causes semblables, et alors l'audace de nos ennemis, portée à son comble, achèvera notre ruine, par la nécessité où vous nous aurez mis d'aimer mieux mourir de leurs mains que de les déférer à votre jugement. » (Lacordaire, *Mémoires pour le rétablissement des Frères Prêcheurs*, ch. IV.)

Saint Augustin montra la même modération dans la célèbre discussion qu'il eut avec Jérôme sur l'interprétation d'un passage de l'Évangile. Vers 395, Augustin, simple prêtre à Hippone, avait écrit à Jérôme pour lui témoigner son admiration, et lui soumettre ses ouvrages, lui demandant de les examiner et de les juger avec

sévérité. En même temps, il lui exprimait respectueusement ses doutes sur l'explication que Jérôme avait donnée du passage suivant de l'Épître de saint Paul aux Galates :

« Lorsque Céphas (saint Pierre) vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était digne de blâme. En effet, avant l'arrivée de quelques personnes qui venaient d'auprès de Jacques, il mangeait avec les Gentils; mais, quand elles furent arrivées, il se retira, et se tint à l'écart des Gentils, craignant ceux qui étaient circoncis. Et les autres Juifs usèrent de la même dissimulation, en sorte que Barnabé lui-même s'y laissa entraîner. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas en présence de tous : Si toi, qui es Juif, tu vis comme les Gentils et non comme les Juifs, comment contrains-tu les Gentils à observer les pratiques des Juifs? » (*Épître aux Galates*, II, 11, 1-4.)

Jérôme, en commentant ces paroles de saint Paul, avait pensé que celui-ci avait feint de blâmer saint Pierre, pour ménager ceux qu'il avait pu blesser sa conduite, et qu'il ne fallait voir dans les reproches qu'il lui avait adressés qu'une sorte de mensonge officieux. Augustin représenta à Jérôme le danger d'une interprétation qui intro-

duisait le mensonge dans les Livres Saints ; il lui rappela que saint Paul, considérant les cérémonies de la loi judaïque comme des figures imparfaites de la Loi nouvelle, n'avait pu croire qu'on dût y astreindre les Gentils, et qu'il avait dû résister à saint Pierre, quand celui-ci obligeait les Gentils à passer par les observances mosaïques pour devenir chrétiens. Augustin appelait modestement sur ce point l'attention du savant docteur de Bethléem. Malheureusement cette lettre n'arriva pas à son adresse. Augustin, devenu évêque, en écrivit une seconde sur le même sujet, et des copies ayant circulé en Italie avant qu'elle parvînt à Jérôme, on lui persuada que l'évêque d'Hippone avait composé un ouvrage contre lui. Jérôme se sentit blessé. Il ne répondit qu'en 402 à Augustin, non sans quelque amertume, refusant d'entrer dans la discussion, alléguant son grand âge, s'abstenant de juger les ouvrages d'un évêque de sa Communion, et se contentant, disait-il, de critiquer les siens, sans toucher à ceux d'autrui. Il terminait en le priant d'avoir soin, toutes les fois qu'il lui écrirait, de faire en sorte qu'il reçût ses lettres le premier. Quant au fond de la question, il se bornait à rappeler que son sentiment était celui d'Origène et des docteurs grecs, et se contentait, disait-il, de suivre les opinions des

anciens. Augustin, se reprochant d'avoir offensé le vieillard, n'épargne rien pour l'apaiser et s'humilie devant lui. « Il n'y a pas, il ne pourra jamais y avoir en moi autant de science des divines Écritures que j'en reconnais en vous. Le peu que j'ai acquis dans cette science, je le dispense au peuple de Dieu, les occupations ecclésiastiques m'empêchant de me livrer à ces études au delà des besoins des peuples que je dois instruire. » Mais il n'abandonne pas pour cela ce qu'il croit être la vérité; il reste persuadé que le blâme de saint Paul ne pouvait être simulé, lorsqu'il avait dit à Pierre qu'il ne marchait pas selon la vérité de l'Évangile en laissant croire aux Gentils que les cérémonies judaïques étaient nécessaires pour arriver à Jésus-Christ.

Jérôme ne se rendit pas aussitôt. Après une longue et subtile discussion, il conclut que l'opinion d'Augustin et la sienne ne différaient guère l'une de l'autre : « Après tout, écrivait-il, il n'y a pas une grande différence entre votre sentiment et le mien. Je dis que Pierre et Paul, par crainte des Juifs, ont fait semblant de remplir les préceptes de la loi. Vous, vous prétendez qu'ils ont fait cela charitablement, non par dissimulation, mais par affectueuse compassion. Que ce soit crainte ou miséricorde, il restera établi que les deux apôtres

feignirent d'être ce qu'ils n'étaient pas. » C'était éluder la question et en diminuer l'importance. Saint Paul avait reproché à saint Pierre de laisser croire, contrairement à l'Évangile, à la nécessité de remplir les observances de la loi judaïque, ce qui eût été un obstacle à l'établissement de la foi chrétienne. C'est pourquoi Augustin soutenait que ce reproche avait été motivé, tout en reconnaissant que les Apôtres avaient dû *tolérer* quelque temps les cérémonies mosaïques, afin de les faire tomber peu à peu, et, comme il le disait, *d'enterrer honorablement la Synagogue*; et là encore, sans posséder la vaste érudition de Jérôme, Augustin s'était montré pénétrant interprète de la pensée chrétienne.

Il avait compris toute l'importance du débat que Jérôme s'efforçait d'amoindrir. Exiger qu'on commençât par se faire juif pour devenir chrétien, c'était rendre presque impossible la conversion des païens, non seulement en leur imposant des pratiques capables de les rebuter, mais encore en les obligeant à se faire juifs, c'est-à-dire à abandonner leur nationalité pour en prendre une autre, qu'ils considéraient comme inférieure.

M. Renan, l'auteur de la *Vie de Jésus* et de *Saint Paul*, ne s'est pas trompé, et ce n'est pas un témoignage suspect que le sien, sur la gravité

du point en litige, et la sagesse avec laquelle il fut résolu : « Quand on en vint à la circoncision et à l'obligation de pratiquer la loi, le dissentiment éclata dans toute sa force. Le parti pharisien éleva ses prétentions de la façon la plus absolue. Le parti de l'émancipation répondait avec une vigueur triomphante. Il citait plusieurs cas où des incirconcis avaient reçu le Saint-Esprit. Si Dieu ne faisait pas la distinction des païens et des juifs, comment avait-on l'audace de la faire pour lui? Comment tenir pour souillé ce que Dieu a purifié? Pourquoi imposer aux néophytes un joug que la race d'Israël n'avait pu porter? C'est par Jésus qu'on est sauvé et non par la loi... Le trait le plus admirable de l'histoire des origines du christianisme est que cette division profonde, radicale, portant sur un point de première importance, n'ait pas occasionné dans l'Église un schisme complet qui eût été sa perte... Un lien supérieur, l'amour que tous avaient pour Jésus, le souvenir dont tous vivaient fut plus fort que les divisions. Le dissentiment le plus fondamental qui se soit jamais produit au sein de l'Église n'amena pas d'anathème... On admit la légitimité de la conversion des Gentils... On donna hautement la main à Paul et à Barnabé, on admit leur droit divin à l'apostolat du monde païen. »

Jérôme finit par reconnaître que la vérité était du côté de son contradicteur. Nous en avons la preuve dans une lettre d'Augustin à un de ses amis, lettre dans laquelle il cite un passage significatif du *Critobule* de Jérôme, ouvrage destiné à combattre Pélage, et dans lequel Jérôme déclare qu'il est bien difficile de trouver même des évêques absolument irrépréhensibles, « puisque saint Paul trouva même à reprendre à saint Pierre ». (S. Aug., *Lettre CLX.*)

CHAPITRE II

PHILOSOPHIE DE SAINT AUGUSTIN

La raison précède la foi, car c'est elle qui juge que l'autorité qui nous enseigne les vérités révélées mérite notre créance. La crédulité est aveugle, mais la foi que commande l'Église catholique repose sur des motifs fournis par la raison. Si l'on ne croit pas d'abord en Dieu, comment croire à la parole de Dieu? La croyance aux vérités révélées suppose donc la croyance à des vérités connues par les seules lumières de la raison.

On lit dans les *Pensées* de Pascal : « La raison ne se soumettrait jamais si elle ne jugeait qu'il y a des occasions où elle se doit soumettre. » Ce sont presque les paroles de saint Augustin, dans une lettre adressée à Consentius.

Là ne se borne pas le rôle de la raison : il continue après l'acceptation de la foi. Parmi les vérités que la foi nous enseigne, il en est qui passent

la portée de notre raison, il en est d'autres qui lui sont accessibles. Ne pas chercher à nous convaincre de ces dernières par la raison, ce serait renoncer à l'exercice légitime d'une faculté que Dieu a mise en nous, qui nous élève au-dessus des animaux, et qui concourt à la connaissance du vrai. (*De utilit. cred.*, VII.)

La foi vient en aide à cette faculté, enseigne les vérités qu'elle ne peut atteindre, confirme celles qui sont de son domaine, instruit les faibles d'esprit, réprime la témérité de ceux qui ne croient qu'à la raison, mais détrompe ceux qui, refusant d'y croire, la déclarent impuissante à donner la certitude. (*De utilit. cred.*, X.)

Ceux qui prétendent que la raison humaine est incapable d'arriver à la vérité et que toutes nos connaissances sont incertaines se réfutent eux-mêmes par la contradiction où ils tombent nécessairement.

Les nouveaux Académiciens nous disent que nous ne pouvons atteindre le vrai et qu'il faut nous en tenir au vraisemblable. Mais dire qu'une chose est vraisemblable, n'est-ce pas affirmer qu'elle ressemble à la vérité? Et comment juger qu'elle ressemble à la vérité si l'on ne connaît la vérité elle-même? « Si quelqu'un, voyant votre frère, affirmait qu'il ressemble à votre père qu'il n'au-

rait jamais vu, ne vous paraîtrait-il pas extravagant? » (*Contr. Acad.*, II, VIII.)

« Je ne redoute point, pour les vérités que j'énonce, les arguments des Académiciens. Si vous vous trompez? disent-ils. — Mais si je me trompe, j'existe; celui qui n'existe pas ne peut se tromper; par conséquent, j'existe si je me trompe. » (*Cité de Dieu*, XI, XXVI.)

« Quiconque connaît qu'il doute de quelque chose connaît quelque chose de vrai, car puisqu'il sait qu'il a ce doute, il sait avec certitude quelque chose de vrai. Ainsi celui qui doute s'il y a une vérité, a en lui une vérité dont il ne doute pas. » (*De vera relig.*, XXXIX.)

C'est en réalité le *Cogito, ergo sum* de Descartes, sur lequel repose tout le système cartésien : Je doute, donc je pense; je pense, donc je suis.

Pascal semble croire que saint Augustin n'en a pas connu toute la portée.

« Je suis bien éloigné de dire que Descartes n'en soit pas le véritable auteur, quand même il ne l'aurait appris que dans la lecture de ce grand saint, car je sais combien il y a de différence entre écrire un mot à l'aventure, sans y faire une réflexion plus longue et plus étendue, et apercevoir dans ce mot une suite admirable de conséquences, qui prouve la distinction des natures ma-

térielle et spirituelle. » (Pascal, *Espr. géom. et raison.*, II.)

Descartes avait exprimé la même idée dans une lettre, qu'on suppose adressée à M. de Zuytlichem, le 11 novembre 1640 : « Vous m'avez obligé de m'avertir du passage de saint Augustin auquel mon *Je pense, donc je suis* a quelque rapport ; je l'ai été lire aujourd'hui à la bibliothèque de cette ville ; et je trouve véritablement qu'il s'en sert pour prouver la certitude de notre être, et ensuite pour faire voir qu'il y a en nous quelque image de la Trinité ; en ce que nous sommes, nous savons que nous sommes, et nous aimons cet être et cette science qui est en nous ; au lieu que je m'en sers pour faire connaître que ce moi qui pense est une substance immatérielle et qui n'a rien de corporel ; qui sont deux choses fort différentes. Je ne laisse pas d'être bien aise d'avoir rencontré avec saint Augustin, quand ce ne serait que pour fermer la bouche aux petits esprits qui ont tâché de regabeler sur ce principe. »

Pascal et Descartes se trompent. Ce n'est point là, dans saint Augustin, une vérité entrevue en passant. Il y revient sans cesse et il reproduit dans un grand nombre d'ouvrages, sous des formes diverses, l'argument qui ruine invinciblement le scepticisme.

D'abord, dans le *Traité sur la Trinité*, où il s'exprime ainsi : « Si on doute, c'est qu'on vit, c'est qu'on cherche à s'assurer; si on doute, c'est qu'on pense; si on doute, c'est qu'on sait qu'on ne sait pas; si on doute, c'est qu'on juge qu'on ne doit pas croire légèrement; ainsi celui même qui doute de tout le reste ne peut douter de ces choses, car sans ces choses il lui serait impossible de douter ». (*De Trinit.*, X.)

Ensuite, dans le livre des *Soliloques*, où il imagine un dialogue entre sa raison et lui :

« LA RAISON. — Sais-tu que tu veux?

« AUGUSTIN. — Je l'ignore.

« LA RAISON. — Sais-tu que tu penses?

« AUGUSTIN. — Je le sais. » (*Soliloq.*, II, 1.)

Et comme le fera Descartes, c'est par la pensée que saint Augustin prouve que l'âme est spirituelle, car, sachant qu'elle pense, et le sachant sans l'intervention des organes des sens, sans le secours des corps, elle est, elle ne peut être que ce qu'elle connaît d'elle-même, c'est-à-dire pensée et non matière.

Dans toute cette partie de sa doctrine, qui s'accorde à la fois avec le spiritualisme cartésien et le spiritualisme chrétien, saint Augustin s'inspire de la philosophie platonicienne, qui l'a incliné vers le christianisme.

Non seulement il déclare avec Platon, que l'âme est si véritablement distincte de la matière, qu'il lui faut s'affranchir du corps et se dégager des sens, pour saisir les plus hautes vérités (*De Genes. et de litt.*, VII, 14); mais encore il proclame que la lumière qui éclaire l'âme est tout intérieure, et ne nous vient pas du dehors. « Lorsque les yeux se tournent vers des objets qui ne sont pas éclairés par le soleil, dit Platon, ils ont peine à les discerner et semblent atteints de cécité, comme s'ils perdaient la faculté de voir. Mais quand ils regardent des objets éclairés par le soleil, ils les voient distinctement. La même chose se passe à l'égard de l'âme. Quand elle fixe son regard sur ce qui est éclairé par la vérité et par l'être, elle comprend, elle connaît, elle montre qu'elle est douée d'intelligence. Mais lorsqu'elle tourne son regard sur ce qui est mêlé d'obscurité, sur ce qui naît et périt, sa vue se trouble et s'obscurcit, elle n'a plus que des opinions incertaines et flotte de l'une à l'autre. » (Platon, *Rép.*, VI.)

Écoutons saint Augustin : « On voit le soleil avec les yeux du corps, c'est avec le regard de la pensée que chacun voit intérieurement qu'il vit, qu'il veut, qu'il cherche, qu'il sait ou qu'il ne sait pas. En lisant cet écrit, vous vous rappelez avoir vu le soleil avec les yeux du corps, vous

pouvez même en ce moment regarder s'il est à l'horizon. Mais pour voir ce qui se découvre à l'esprit, c'est-à-dire que vous vivez, que vous voulez connaître Dieu, que vous cherchez à le connaître, que vous savez que vous vivez, que vous voulez ce que vous cherchez, que vous ignorez comment on peut connaître Dieu, vous ne vous servez pas des yeux du corps, et vous n'avez pas besoin de choisir un lieu pour y regarder ces choses... C'est donc en vous-même que vous les voyez, que vous les saisissez sans aucune ligne, sans aucune figure, sans aucune couleur. Et elles vous apparaissent avec d'autant plus de clarté et de certitude, que vous les contemplez d'un regard plus intérieur. » (*Lettre CXLVII.*)

Mais saint Augustin ne va pas jusqu'à conclure, avec Platon, des luttes que l'âme a souvent à soutenir contre le corps, qu'il y ait entre le corps et l'âme une incompatibilité absolue, que l'âme soit dans le corps comme dans une prison, qu'elle ne connaisse le vrai qu'en se séparant en quelque sorte du corps, enfin qu'elle n'atteigne sa perfection qu'en faisant divorce avec le corps.

« Y a-t-il rien de plus rigoureux, dit Platon (*Phédon*, p. 66), que de penser avec la pensée toute seule, dégagée de tout élément étranger et sensible, d'appliquer immédiatement la pure essence

de la pensée en soi à la recherche de l'essence de chaque chose en soi, sans le ministère des yeux et des oreilles, sans aucune intervention du corps qui ne fait que troubler l'âme et l'empêcher de trouver la science de la vérité, pour peu qu'elle ait avec lui le moindre commerce?... Tant que nous aurons notre corps et que notre âme sera enchaînée à cet élément mauvais, jamais nous ne posséderons l'objet de nos désirs, c'est-à-dire la vérité. »

Saint Augustin n'ignore pas, sans doute (qui l'a connu mieux que lui?) ce combat de l'esprit contre la chair, que saint Paul a si fortement exprimé dans l'Épître aux Romains (ch. VII) : « Je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de ma raison et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres. » Mais s'il constate ces conflits intérieurs dont il a fait la triste expérience, s'il croit à la nécessité de purifier l'âme par la victoire sur les sens, sa raison l'avertit que le corps, dont Platon ne fait que la prison de l'âme, en est l'instrument approprié à ses besoins, l'auxiliaire, le serviteur, parfois rebelle, le plus souvent docile. Et la doctrine chrétienne de la résurrection des corps le confirme dans son opinion, puisqu'il en résulte qu'elle considère le corps comme essentiel à la vie de l'âme,

tout en admettant que les corps des élus seront glorifiés, c'est-à-dire exempts des nécessités grossières de la vie terrestre.

Saint Augustin reproche donc à Platon d'avoir admis que l'âme a existé sans le corps et avant le corps dans une vie antérieure, qu'elle existera un jour sans le corps, qu'elle peut passer d'un corps dans un autre, en un mot qu'il est de l'essence de l'âme de vivre sans le corps, et que c'est un châtiment pour elle d'être unie au corps. (*Cité de Dieu*, X, 31, et *Retract.*, I, 8.) Il affirme au contraire qu'il n'est point de l'essence de l'une de ces substances de vivre sans l'autre, que leur union est l'œuvre de Dieu, que chacune d'elles sans l'autre est informe et incomplète (*Confess.*, XIII, II et XII, III), et que nous ne concevons pas plus l'âme sans son corps que les païens ne concevaient Jupiter sans sa foudre. « Il ne faut donc pas, lorsque nous péchons, accuser la chair en elle-même, et faire retomber ce reproche sur le Créateur, puisque la chair est bonne en son genre. » (*Cité de Dieu*, XIV, v.) « Que les Platoniciens cessent donc de nous menacer du corps comme d'un supplice, et qu'ils ne proposent point à notre adoration une divinité dont ils nous exhortent à fuir et à rejeter l'ouvrage. » (*Cité de Dieu*, XII, xvi.)

Nous avons vu en effet chez les anciens, comme

chez les modernes, dans quelles aberrations, dans quels égarements étaient tombés certains mystiques pour avoir admis et poussé à ses conséquences extrêmes la doctrine de Platon sur le divorce absolu de l'âme et du corps, de la substance spirituelle et de la substance matérielle ; et comment l'âme, à force de mépriser le corps, « cette gueuille », en arrivait à ne plus surveiller les mouvements corporels, pour ne point déchoir de sa dignité et se distraire de ses hautes visées ; et qu'elle laissait le corps agir à sa guise, pendant qu'elle habitait les régions idéales.

Saint Augustin, guidé par son ferme bon sens, avait deviné, sur ce point, la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Ce grand docteur, en effet, corrigeant Platon par Aristote, s'est prononcé dans le même sens que saint Augustin sur les rapports de l'âme et du corps. Comme lui, il a combattu cet excès de la doctrine platonicienne et déclaré que l'alliance du corps et de l'âme, loin d'être une union contre nature, est ordonnée par Dieu ; que ce que le philosophe grec considère comme une discordance est une communauté véritable ; que, si le corps doit être subordonné à l'âme comme lui étant inférieur, les deux substances n'en sont pas moins associées par une œuvre commune, qu'elles concourent à une même fin, et que s'il en était

autrement on ne pourrait s'expliquer que, dès la naissance de l'enfant, l'âme et le corps entretinssent sans effort des relations constantes qui attestent le plus souvent un parfait accord et une complète harmonie. « Saint Augustin, dit saint Thomas (*Quæst.* LXXV, art. 4), approuve Varron d'avoir dit que l'homme n'est ni l'âme seule, ni le corps seul, mais l'âme et le corps réunis. » Et il résume sa pensée dans cette formule : « L'âme ne peut avoir sa perfection en dehors du corps », formule qui est diamétralement opposée à celle de Platon. (*Quæst. disput.*, q. III, art. 10. Cf. *Quæst.* LXXV, art. 4.)

Pour Platon, en effet, l'idéal de la perfection de l'âme n'est point la domination de l'âme sur le corps, mais la rupture absolue de l'âme avec le corps, considéré non comme son auxiliaire et son instrument, mais comme un ennemi irréconciliable.

Que, plus tard, Malebranche et Fénelon inclinent, non sans péril, vers le mysticisme platonicien, Bossuet au contraire se prononcera pour la doctrine Thomiste et Augustinienne : « Le corps, dit Bossuet (*Connaissance de Dieu et de soi-même*, III, 20), n'est donc pas un simple instrument appliqué par le dehors ni un vaisseau que l'âme gouverne à la manière d'un pilote. Il en serait

ainsi si elle n'était simplement qu'intellectuelle ; mais, parce qu'elle est sensitive, elle est forcée de s'intéresser d'une façon plus particulière à ce qui le touche, et de le gouverner, non comme une chose étrangère, mais comme une chose naturelle et intimement unie. En un mot, l'âme et le corps ne font ensemble qu'un tout naturel, et il y a entre les parties une parfaite et nécessaire communication. »

Saint Augustin revient encore au Platonisme quand il s'agit d'établir quelle est la source de la vérité.

On a vu que, de même que les yeux du corps ne peuvent rien apercevoir s'ils ne sont éclairés pendant le jour par le soleil, de même une lumière intérieure est nécessaire pour éclairer la raison, qui est l'œil de l'âme ; que cette lumière intérieure éclaire les esprits comme le soleil éclaire les yeux, et que c'est dans cette lumière qu'ils voient tous la vérité. Avec Platon, Augustin conçoit cette vérité comme résidant éternellement dans le Λόγος (*le Verbe*), qui émane de Dieu, et qu'il assimile au Verbe chrétien. Il déclare dans les *Confessions*, on l'a vu plus haut, qu'il ne comprit l'évangile de saint Jean qu'après avoir étudié les livres des Platoniciens : « J'y lus, non pas dans les mêmes termes, mais dans un sens absolument

semblable, appuyé d'arguments nombreux et divers, que dès le commencement était le Verbe, que le Verbe était en Dieu, et que le Verbe était Dieu; qu'ainsi dès le commencement le Verbe a été en Dieu, que toutes choses ont été faites par lui et que rien n'a été fait sans lui; que tout ce qui est a la vie en lui, que la vie est la lumière des hommes, qu'elle a lui dans les ténèbres, et que les ténèbres ne l'ont pas comprise; que l'âme de l'homme, bien qu'elle rende témoignage de la lumière, n'est pas cependant la lumière elle-même, mais que le Verbe divin, qui est en Dieu, est la lumière véritable, qui éclaire tout homme venant au monde. » (*Confess.*, VII, ix.)

Ainsi, pour Augustin, comme pour Platon, la vérité que l'homme trouve en lui, n'est autre chose que la vérité de Dieu; c'est en Dieu qu'elle réside de toute éternité. « Elle est immuable, puisqu'elle comprend toutes les choses immuablement créées, puisque vous ne pouvez dire que telle vérité appartienne à vous plutôt qu'à moi ou à quelque autre; puisqu'elle se donne universellement à tous; puisqu'elle n'est pas susceptible de changement, comme notre esprit qui la reçoit, puisqu'elle n'est pas bornée comme lui, qu'elle n'augmente pas quand je la vois mieux, et ne diminue pas quand ie la vois moins; de-

meurant inaltérable et toujours pure. Et lorsque nous lisons quelque chose de vrai, ce n'est ni le livre, ni l'auteur du livre qui nous le fait trouver vrai, c'est quelque chose de supérieur, qui nous éclaire, et qui est la vérité de Dieu. » (*Lett. XIX.*)

Cette doctrine, pour saint Augustin, s'identifie avec la théorie des *Idées*, qui est le fond de la philosophie de Platon. On sait que Platon distingue les réalités *sensibles* qui composent ce monde changeant, imparfait, et les réalités *intelligibles* ou *Idées*, c'est-à-dire les idéaux, les exemplaires éternels et parfaits des réalités sensibles, qui sont réunies en Dieu, l'Idée du bien, l'idéal suprême. Les *Idées* sont donc les raisons immuables et invisibles des choses changeantes et visibles, les réalités éternelles dont nous ne percevons ici-bas que les apparences. La philosophie délivre l'homme des liens qui l'enchaînaient à ces apparences, et l'élève du monde sensible au monde intelligible, où il contemple les *Idées* pures. Mais la raison ne s'élève pas du premier coup à cette contemplation de l'Idée du bien, qui est la connaissance par excellence. Elle passe, pour y atteindre, par un degré intermédiaire, qui est l'intelligence des vérités abstraites, des déductions mathématiques, car Platon considère les nombres, les lois mathématiques, comme

la réalisation des lois de l'entendement humain dans la matière, comme l'harmonie et l'ordre, imprimés dans la nature par l'éternel géomètre.

Saint Augustin veut que la raison suive cette même marche ascendante, dont il a lui-même gravi successivement les degrés. « M'avançant ainsi par degrés, j'étais arrivé de la connaissance des corps à celle de l'âme sensitive qui reçoit ses impressions des organes corporels; et de là à cette faculté intérieure de l'âme, à laquelle les sens rapportent l'impression qu'ils ont reçue des objets extérieurs, et qui est le plus haut degré de la connaissance chez les animaux. De là je m'étais élevé jusqu'à la faculté qui raisonne et à qui il appartient de juger de ce que lui rapportent les sens.

« Et cette partie excellente de mon âme, ayant reconnu qu'elle-même était sujette au changement, fit un dernier effort pour monter jusqu'à la conception la plus haute. Ce fut là seulement qu'écartant toutes les illusions de la coutume, tous les fantômes de l'imagination qui l'assiégeaient depuis si longtemps, elle se demanda quelle était donc cette lumière par laquelle la raison était éclairée, lorsqu'elle affirmait sans hésiter que ce qui ne change pas vaut mieux que ce qui est sujet à changer. » (*Confess.*, VII, xvii.)

Comme Platon, il demande que l'âme, avant de s'élançer vers cette région suprême, s'éprouve par la culture des sciences; comme lui, entre le monde des apparences et le monde des réalités, il reconnaît une région intermédiaire, celle qui est l'objet des sciences mathématiques, et le principe de l'harmonie des choses :

« Cette harmonie, qui ne réside pas d'une manière constante et certaine dans les nombres sensibles, mais dont nous retrouvons ici-bas comme l'image et l'apparence fugitives, comment serait-elle désirée par l'âme, si l'idée n'en existait quelque part? Or elle ne se trouve sur aucun point de l'espace, ni du temps : l'espace est inégal, et le temps passager. Où la placer? Réponds, si tu le peux! Ce n'est pas dans les formes des corps; il n'appartient point aux yeux d'en déterminer l'exacte proportion. Ce n'est pas dans les divisions du temps; nous ne savons si elles sont ou plus longues ou plus courtes qu'il ne convient. Où donc réside cette harmonie que nous désirons trouver dans la forme et dans le mouvement des corps, et pour laquelle nous ne nous fions pas à eux?

« Elle ne se trouve que dans ce qui est supérieur au corps, dans l'âme et dans ce qui est supérieur à l'âme. »

Les créatures visibles sont donc les degrés par

lesquels nous nous élevons peu à peu jusqu'à leur auteur invisible. Mais, bien que les merveilles de la création racontent leur auteur, ce n'est pas avec les yeux du corps que nous cherchons Dieu. Nous ne pouvons le voir, le connaître qu'avec les yeux de l'âme, qui est faite à son image. La véritable preuve de l'existence de Dieu et de son infinie perfection est donc, pour saint Augustin, comme pour tous les grands philosophes spiritualistes, dans ces vérités absolues qui sont le fond de la raison humaine et qui, dépassant sa portée, ne pouvant être son ouvrage, doivent subsister éternellement dans un être absolu et éternel.

« Si vous trouvez qu'il n'y a rien au-dessus de notre raison que ce qui est éternel et immuable, hésitez-vous à appeler Dieu un tel être? Or vous êtes forcé de reconnaître que le corps et la raison elle-même sont sujets au changement. Si donc, sans aucune intervention du corps et par elle-même, la raison aperçoit quelque chose d'éternel et d'immuable, ne faut-il pas nécessairement qu'elle reconnaisse que c'est là son Dieu et qu'elle avoue en même temps qu'elle est dans sa dépendance? »

Pascal dit, et il a raison de dire que ces preuves métaphysiques de l'existence de Dieu n'a-

gissent point sur l'âme, mais seulement sur la raison : « Quand un homme serait persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles et dépendantes d'une première vérité en qui elles subsistent, et qu'on appelle Dieu, je ne le trouverais pas beaucoup avancé pour son salut. » (Pascal, *Pensées*, X, 5.) Saint Augustin l'admet comme Pascal, mais il ne dédaigne pas de faire appel à la raison pour combattre les athées, comme il l'a fait pour réfuter les sceptiques. Et Bossuet, dans son traité philosophique *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ne cherchera pas d'autre preuve de l'existence de Dieu que celle-même que saint Augustin a tirée des vérités nécessaires : « Toutes ces vérités subsistent indépendamment de tous les temps. Si je cherche maintenant où et en quel sujet elles subsistent éternelles et immuables comme elles sont, je suis obligé d'avouer un être où la vérité est éternellement subsistante, et c'est de lui que la vérité dérive dans tout ce qui est et ce qui s'entend hors de lui... Cet objet éternel, c'est Dieu éternellement subsistant, éternellement la vérité, éternellement véritable... Il y a donc nécessairement quelque chose qui est, avant tous les temps, de toute éternité, et c'est dans cet éternel que ces vérités éternelles subsistent. C'est là

aussi que je les vois. » (Bossuet, *Conn. de Dieu*, IV, 5.)

Ces mêmes vérités, absolues et universelles, sont le fondement de la loi morale. Saint Augustin y trouve la règle de notre conduite, comme la règle de nos jugements. « La loi morale n'est autre chose que la raison souveraine imprimée en nous, et selon laquelle il est juste que tout soit dans l'ordre. Cette loi est universelle, elle est immuable, elle échappe à toutes les vicissitudes. Tous les hommes la connaissent comme ils connaissent Dieu. Elle est antérieure à la loi de Moïse et suffit à condamner ceux qui font le mal. En même temps qu'elle se découvre à la raison, elle est sentie par le cœur. Comme la loi évangélique, cette loi naturelle, écrite dans toutes les consciences, ordonne à l'homme de vivre selon la justice, de retirer son cœur des biens périssables, de le tourner vers les biens éternels, d'assujettir le corps à l'âme, et de purifier l'âme pour la rapprocher de Dieu. Celui qui n'observe la loi morale, qui ne respecte la justice que par crainte du châtement, n'est pas véritablement juste. Il ferait le mal s'il n'avait peur d'être puni. Il faut aimer la justice, il faut s'abstenir du mal par amour du bien. » (*Lettre CLVII.*)

« Aimer le bien, c'est aimer Dieu; et l'amour de Dieu renferme l'amour du prochain. »

« La vertu parfaite est l'amour de ce qu'il faut aimer. » (*Lettre CLV.*)

Cette conception de la loi morale est également celle de Bossuet. « C'est dans cette lumière supérieure que nous voyons aussi si nous faisons bien ou mal... Là donc nous voyons, avec toutes les autres vérités, les règles invariables de nos mœurs. » (Bossuet, *Conn. de Dieu*, IV, 5.)

La raison divine, qui est l'exemplaire éternel et primordial des êtres, est en même temps la loi supérieure qui les régit, loi nécessaire quand elle dirige des êtres dépourvus de raison et de liberté, simplement obligatoire, quand elle doit gouverner des êtres libres et raisonnables.

Éclairée par la vérité éternelle, la raison sert de guide à la volonté, mais la volonté peut refuser de suivre son guide.

La volonté est un mouvement de l'âme qui, d'elle-même et sans que rien l'y force, nous porte à repousser ou à rechercher un objet. C'est à l'attrait des choses que la volonté céderait, se portant vers ce qui lui plaît, se détournant de ce qui lui déplaît, sollicitée par des attraits divers et souvent opposés, prête à suivre celui qui serait le plus vif, si le libre arbitre n'intervenait, comme pouvoir modérateur de la volonté. Au moment où elle est partagée entre l'attrait du bien moral et l'attrait

de la passion, le libre arbitre suspend sa détermination, pour donner à la raison le temps de l'éclairer dans son choix, de lui montrer, en face de la passion, dépouillée de sa séduction passagère, le devoir, avec sa beauté durable. Si l'attrait du devoir l'emporte, le libre arbitre, confirmant sa victoire, fait agir la volonté vers le bien. Si l'attrait de la passion reste le plus fort, le libre arbitre accepte la défaite et laisse la volonté se porter au mal.

Le libre arbitre, dans l'homme, est donc la force qui donne son consentement au bien ou au mal; elle a été donnée à l'homme pour qu'il vive dans l'ordre. Et quand Dieu punit le pécheur, c'est comme s'il lui disait : Pourquoi ne t'es-tu pas servi de ta volonté libre pour bien vivre, puisque je te l'avais donnée pour cet usage? (*De spirit. et litt.*, XXXI, XXXIII.)

Certains hommes pour échapper à la responsabilité de leurs actes, invoquent la prescience divine. Dieu possède l'omniscience : il connaît, il embrasse d'un regard le passé, le présent, l'avenir. S'il sait d'avance ce que je ferai, disent-ils, mon acte est arrêté, fixé de toute nécessité. Je ne puis agir autrement, et dès lors je ne suis plus libre, ni responsable.

« Nous ne sommes nullement réduits à cette

alternative ou de nier le libre arbitre pour sauver la prescience de Dieu, ou de nier la prescience de Dieu, par un sacrilège, pour sauver le libre arbitre. Mais nous embrassons ces deux principes, et nous les confessons l'un et l'autre avec la même foi et la même sincérité : la prescience pour bien croire, et le libre arbitre pour bien vivre. Comment en effet serait-il possible de bien vivre sans croire de Dieu ce qu'on doit croire de lui? Gardons-nous donc, sous prétexte de vouloir être libres, de nier la prescience de Dieu, puisque c'est Dieu dont la grâce nous donne la liberté.

« Non, ce n'est pas en vain qu'il y a des lois, qu'on a recours aux réprimandes, aux exhortations, au blâme, à la louange : car Dieu a prévu toutes ces choses et elles ont précisément l'effet qu'il a prévu qu'elles auraient, de même que la prière sert pour obtenir de lui les biens qu'il a prévu qu'il accorderait à ceux qui le prieraient. Il y a donc de la justice à récompenser les bons et à châtier les méchants. Un homme ne pèche pas parce que Dieu a prévu qu'il pécherait. Tout au contraire, il est hors de doute que quand il pèche, c'est lui qui pèche, celui dont la prescience est infallible ayant prévu que son péché, loin d'être l'effet du destin ou de la fortune,

n'aurait d'autre cause que sa propre volonté. Et sans doute aussi, s'il ne veut pas pécher, il ne péchera pas. Mais alors Dieu aura prévu qu'il ne voudra pas pécher. » (*Cité de Dieu*, V, x.)

Mais d'où vient que Dieu permet le mal, la souffrance, le péché? Pourquoi a-t-il fait l'homme faillible? Si sa créature est mauvaise, Dieu qui l'a créée n'est-il pas l'auteur du mal? Comme disait Boèce, dans sa prison : « D'où vient le mal, si Dieu existe? Et s'il n'existe pas, d'où vient le bien? »

La réponse de saint Augustin est celle que développera Leibnitz dans sa *Théodicée*.

Dieu ne pouvant donner à ses créatures l'infailibilité, l'impeccabilité qui n'appartient qu'à l'être parfait, toute créature est nécessairement limitée, c'est-à-dire imparfaite : c'est la condition même de son existence, et ce qu'on nomme, dans l'École, le mal métaphysique.

Le mal physique, ou la souffrance, n'est que la condition du bien suprême : c'est une épreuve passagère que doit suivre un bonheur sans fin. Elle nous apprend à tenir peu de compte des biens et des maux terrestres qui sont communs aux méchants et aux bons, pour nous attacher au vrai bien qui n'appartient qu'aux bons. Lorsque nous serons arrivés au jugement su-

prême de Dieu, nous reconnâtrons l'excellence de sa justice.

Quant au mal moral, c'est-à-dire au péché, Dieu ne pouvait en affranchir l'homme qu'en le privant de la possession du bien véritable, c'est-à-dire en le faisant semblable à la brute, esclave de l'instinct, étranger au bien comme au mal. Il a créé l'homme libre pour qu'il aimât et pratiquât le bien, pour qu'il méritât et obtînt le bonheur.

Le mal moral, le seul véritable, vient donc de l'homme et non de Dieu.

Faire le mal, c'est mépriser les biens éternels qui font le bonheur de l'âme, et qu'elle ne peut perdre tant qu'elle les aime, pour s'attacher aux faux biens qui sont périssables, et qu'on ne goûte que par l'entremise du corps, c'est-à-dire de la plus vile partie de l'homme. (*De liber arbitr.*, I, xvi.)

La cause du mal n'est pas le bien, mais l'abandon du bien. (*Cité de Dieu*, XII, ix.)

« Je ne puis assez admirer, dit Bossuet, en parlant de l'erreur des Manichéens sur l'origine du mal, avec quelle force de raisonnement l'incomparable saint Augustin, et, après lui, le grand saint Thomas, son disciple, ont réfuté leur extravagance.

« Ces grands hommes leur ont appris qu'en vain

ils rechercheraient la cause efficiente du mal; que, le mal n'étant qu'un défaut, il ne pouvait avoir de vraies causes; que tous les êtres venaient du premier et souverain être qui, étant bon par essence, communiquait aussi l'impression de bonté à tout ce qui sortait de ses mains; d'où il résultait manifestement qu'il ne pouvait y avoir de nature mauvaise...

« Ainsi, disaient ces grands personnages, tant s'en faut que les manquements des créatures prouvent qu'il y a de mauvais principes, qu'au contraire il serait impossible qu'il y eût aucun manquement dans le monde si les principes n'étaient excellents. Par exemple, il ne pourrait y avoir de règlement, s'il n'y avait une règle, première et invariable; ni aucune malice dans les actions, s'il n'y avait une souveraine bonté de laquelle les méchants se retirent par un égarement volontaire. » (Bossuet, *Deuxième sermon sur les démons.*)

« Le mal ne vient donc pas de ce qui est, mais de ce que ce qui est n'est ni aimé, ni estimé là où il doit être. Et si on demande par où le mal peut trouver entrée dans la créature raisonnable, au milieu de tant de biens que Dieu y met, il ne faut que se souvenir qu'elle est libre et qu'elle est tirée du néant. Parce qu'elle est libre, elle peut bien

faire; et parce qu'elle est tirée du néant, elle peut faillir. » (Id., *Libre Arbitre*, XI.)

Comment Dieu serait-il l'auteur du mal, puisqu'il a créé non par nécessité, mais par bonté? Ici encore la doctrine de saint Augustin se trouve en germe dans la philosophie platonicienne. On lit en effet dans le *Timée* de Platon : « Disons la cause qui a porté le suprême ordonnateur à produire et à composer cet univers. Il était bon, et celui qui est bon n'a aucune espèce d'envie. Exempt d'envie, il a voulu que toutes choses fussent autant que possible semblables à lui-même. Quiconque, instruit par des hommes sages, admettra ceci comme la raison principale de l'origine et de la formation du monde, sera dans le vrai. »

Plus loin, Platon montre Dieu tressaillant de joie à la vue de son œuvre; saint Augustin rappelle à ce sujet les paroles de la Genèse : « Et Dieu vit que cela était bon. »

Puis il ajoute : « En quel sens faut-il entendre cette parole répétée après chaque nouvelle création : « Dieu vit que cela était bon, » sinon comme une approbation donnée par Dieu à son œuvre, comme étant faite selon les règles d'un art qui n'est autre que sa sagesse. En effet Dieu ne connut pas que son ouvrage était bon après l'avoir fait, puisqu'il ne l'aurait pas fait s'il ne l'avait pas

connu bon avant de le faire : lors donc qu'il dit : Cela était bon, il ne l'apprend point, il l'enseigne. Platon est allé plus loin quand il dit que Dieu tressaillit de joie quand il eut achevé le monde. Platon était assurément trop sage pour croire que la nouveauté de la création pût ajouter à la félicité divine ; mais il a voulu faire entendre que l'œuvre qui avait plu à Dieu avant qu'il la fit, lui avait également plu lorsqu'il l'eut faite...

« Ainsi, c'est Dieu qui a fait toutes choses, et c'est par son *Verbe* qu'il les a faites, puisqu'elles sont bonnes. Il n'y a point de plus excellent ouvrier que Dieu, ni d'art plus efficace que son Verbe, ni de meilleure raison de la création que celle-ci : une œuvre bonne a été produite par un bon ouvrier. Platon apporte cette même raison de la création du monde et dit qu'il était juste qu'un Dieu bon produisît une œuvre bonne ; soit qu'il ait lu cela dans nos livres, soit qu'il l'ait appris de ceux qui l'y avaient lu, soit que la force de son génie l'ait élevé, de la connaissance des ouvrages visibles de Dieu, à celle de ses grandeurs invisibles. » (*Cité de Dieu*, XI, XXI.)

La création est donc l'acte de la toute-puissance divine, qui a tiré du néant les esprits et les corps, doctrine commune à tous les philosophes spiritualistes et à l'Église catholique ; également

éloignée du Panthéisme, qui identifie la création avec le Créateur, et du Dualisme qui admet une matière incréée, éternelle comme Dieu. Dieu n'a pu trouver, pour faire les créatures, une substance indépendante de lui, incompatible avec son infinie perfection, puisqu'il existe seul par lui-même, et que rien ne peut exister que par lui. Et il n'a pu tirer de sa propre substance, parfaite et infinie, les créatures finies et imparfaites, puisque lui seul est parfait.

Il a tout créé de rien, l'esprit et la matière, et s'il retirait un moment sa puissance créatrice, toutes choses retomberaient dans le néant. Il a créé par pure bonté, pour le bonheur de ses créatures, les invitant au bien, mais donnant aux créatures supérieures, avec la dignité d'êtres libres, l'honneur d'embrasser le bien par un choix volontaire, et la possibilité de choisir le mal par leur faute.

Cette faiblesse de la nature humaine, devenue prompte aux défaillances dont Augustin avait la triste expérience, et l'amour du prochain, lui inspirent l'indulgence pour les coupables, et lui font souhaiter l'adoucissement de la législation criminelle. Il combat la peine de mort, qui enlève au condamné le moyen de se repentir; il proteste contre la question, qui trop

souvent fait subir la torture à des innocents.

« Nous n'approuvons nullement, écrit-il à Macédonius, évêque d'Afrique, les fautes dont nous voulons qu'on se corrige, et ce n'est pas parce que le mal nous plaît que nous réclamons l'indulgence pour le mal. Mais nous avons pitié du criminel, tout en détestant le crime. Plus nous haïssons le vice, moins nous voulons que les vicieux périssent avant de s'être amendés. Il est commun et naturel de haïr les méchants; mais c'est chose rare et pieuse de les aimer parce qu'ils sont hommes, de telle sorte que, dans la même personne, nous blâmions la faute et relevions la nature humaine. Nous haïrions le mal avec d'autant plus de justice qu'il aura souillé cette nature que nous aimons. Poursuivre le crime et vouloir en délivrer le criminel, ce n'est pas s'engager dans le lien de l'iniquité, mais dans le lien de l'humanité. Il n'y a pas d'autre endroit que ce monde où l'on puisse se corriger, car, après cette vie, chacun n'aura que ce qu'il aura amassé. C'est donc l'amour des hommes qui nous fait intercéder pour les coupables, de peur que le supplice qui termine leur vie n'aboutisse à un supplice sans fin... Notre intercession à l'égard d'un criminel a quelquefois des suites que nous n'aurions pas voulues. Il peut arriver, que celui que nous avons sauvé tire de cette

impunité une audace plus grande ; que la main de celui que nous avons arraché à la mort fasse de nouvelles victimes ; il peut arriver encore que le spectacle même d'un coupable gracié et revenu à une vie meilleure , encourage et pousse au mal des méchants, par l'espérance d'être impunis, mais je ne crois pas que notre intercession soit responsable de ces maux. Nous n'avons en vue, nous ne voulons que ce qui est bien, la mansuétude, qui fait aimer la parole de vérité ; nous demandons que ceux qui sont sauvés d'une mort temporelle vivent de manière à ne point tomber dans la mort éternelle, où il n'y a plus de libérateur...

« Que dirai-je de la torture qu'on fait subir à l'accusé ? On veut savoir s'il est coupable, et on commence par le torturer ; pour un crime incertain, on impose, et souvent à un innocent, une peine certaine, non parce qu'on sait que le patient a commis le crime, mais parce qu'on ignore s'il l'a commis en effet. Ainsi l'ignorance du juge est communément la cause du malheur d'un innocent ; et, ce qui est plus odieux encore, et demanderait un flot de larmes, c'est que le juge, ordonnant la question, de peur de faire mourir un innocent par ignorance, tue cet innocent par le moyen même qu'il emploie pour ne point le faire mourir.

« Si en effet le patient aime mieux sortir de la vie que souffrir plus longtemps la question, il dira qu'il est l'auteur du crime qu'il n'a point commis. Le voilà condamné, mis à mort. Et cependant le juge ignore s'il a frappé un coupable ou un innocent, la question ayant été inutile pour découvrir son innocence, et n'ayant servi qu'à le faire passer pour coupable. Au milieu de telles obscurités, un juge qui est sage montera-t-il ou non sur le tribunal? Il y montera assurément, car la société, dont il ne croit pas pouvoir désertter la cause, lui en fait un devoir. Et il ne croit pas que ce soit un crime de torturer des innocents pour le crime d'un autre, ou de contraindre un innocent, par la violence des tourments, à se déclarer faussement coupable et à périr comme tel; ou même, s'il échappe à la condamnation, d'être cause qu'il meure des suites de la torture. »
(Lettre CXIII.)

La réclamation de Montesquieu contre cette coutume barbare semble bien timide, auprès de celle de saint Augustin, lorsqu'il se borne à dire, au livre VII de *l'Esprit des lois*, en parlant de la question : « Nous voyons aujourd'hui, une nation très bien policée la rejeter sans inconvénients. Elle n'est donc pas nécessaire par nature. »

La philosophie, qui a pour objet essentiel le

problème de la destinée humaine, ne s'occupe pas seulement de la destinée de l'individu, mais encore de la destinée du genre humain. C'est ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire. Celle de saint Augustin sort naturellement de la conception chrétienne.

Dieu a créé l'homme, et tous les hommes viennent d'un seul homme. Le genre humain est sorti d'une tige unique, comme si Dieu avait voulu, en leur donnant à tous une commune origine, resserrer les liens qui devaient les unir entre eux. Ainsi les hommes tiennent les uns des autres, non seulement par la ressemblance de nature, mais par une véritable fraternité. » (*Cité de Dieu*, XII, XXI.) Dans la doctrine chrétienne, l'unité du genre humain n'est point cette unité toute extérieure qu'établit une domination universelle rassemblant tous les peuples sous son autorité, et leur imposant une même langue, de mêmes lois et de mêmes coutumes. C'est une unité spirituelle qui unit les âmes par la communauté de foi, de charité et d'espérance, dans une cité spirituelle, l'Église de Jésus-Christ, militante dans le temps, triomphante au delà du temps. Comme il n'y a qu'un Dieu, qui est le père de tous les hommes, il n'y a qu'une Église, et cette Église donne à tous les hommes le droit de cité, sur la terre

comme dans le ciel. Voilà, selon l'Évangile, le principe et la fin de l'humanité.

Le Sauveur est descendu sur la terre et est mort sur la croix pour tous les hommes; tous sont appelés au salut. Du haut de sa croix, il attire à lui le juif et l'idolâtre, le puissant et le faible, le juste et le pécheur, tous ceux qui sont de bonne volonté. « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » (Saint Jean, XII, 32.) Les distinctions de race, les inimitiés de peuples, les inégalités de condition s'effacent. « Il n'y a plus de juifs ni de gentils, plus d'esclaves ni d'hommes libres, plus d'hommes ni de femmes; vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ, » dit saint Paul (*Ép. aux Galates*, III, 28). Dieu relève le genre humain de l'abîme de la chute, il éclaire peu à peu sa raison obscurcie, fortifie sa volonté chancelante et le rétablit par degré dans la paix qu'il avait perdue par sa faute.

C'est l'histoire du genre humain selon l'Évangile : tout, dans le plan divin, aboutit à l'établissement de cette cité qui doit fonder le règne de Dieu, sur la terre, comme dans le ciel : « *Adveniat regnum tuum sicut in cœlo et in terra.* » Ce royaume divin, parti des commencements les plus humbles, commencé par quelques pécheurs de Galilée, doit grandir d'âge en âge : « Le

royaume des cieux, dit saint Matthieu, est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend et sème dans son champ. C'est la plus petite de toutes les semences, mais quand elle a poussé, c'est la plus grande de toutes les plantes; elle devient un arbre, et les oiseaux du ciel viennent se loger sur ses branches. » (Matth., XIII, 31, 2.)

L'humanité, pour arriver à cette véritable terre promise, traverse trois grandes périodes : d'abord le temps qui a précédé la loi : « Le péché était dans le monde même avant le temps de la loi, mais il n'était pas imputé, lorsqu'il n'y avait pas encore de loi. » (Saint Paul, *Ép. aux Rom.*, V, 13.) Puis le temps de la promesse : « Avant que la foi fût venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenait renfermés, en attendant cette loi qui devait nous être révélée. Ainsi la loi est un maître qui nous a conduits, comme des enfants, à Jésus-Christ. » (Id., *Ép. aux Gal.*, III, 24, 4). Enfin le temps de la foi, qui est venue accomplir la loi : « Lorsque nous étions enfants, nous étions assujettis aux premières et grossières instructions qui ont été données au monde. Mais lorsque les temps sont venus, Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme, assujetti à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous sa loi, afin que nous

devinssions les enfants d'adoption. » (Id., *Ép. aux Galates*, 3, 4, 5.)

C'est dans ce troisième âge que les promesses divines doivent s'accomplir.

Les habitants de la terre et du ciel ne formeront plus qu'une seule famille, unie par la charité, un seul corps dont Jésus-Christ sera le chef.

« Tel est, dit saint Paul, le mystère de sa volonté, fondée sur son amour, par laquelle il avait résolu en lui-même, après que les temps marqués par sa providence seraient accomplis, de réunir tout en Jésus-Christ, comme dans le chef, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre. » (*Ép. aux Éphés.*, I, 9, 10.)

Tel est le but final marqué de toute éternité, vers lequel le genre humain est conduit par la Providence, depuis la naissance du monde : l'établissement de la Cité des Saints, de la Maison de Dieu. « Vous êtes de la Cité des Saints et de la Maison de Dieu, édifice bâti sur les fondements des apôtres et des prophètes, et dont Jésus-Christ lui-même est la pierre d'angle. C'est sur lui que tout l'édifice étant appuyé s'élève et s'accroît dans ses proportions, jusqu'à devenir un temple consacré au Seigneur. Et c'est par lui que vous entrez, vous aussi, dans la structure de cet

édifice, pour devenir la Maison de Dieu par le Saint-Esprit. » (*Ép. aux Galat.*, 8, 9.)

C'est cette Cité sainte qui apparaît à saint Jean dans l'*Apocalypse*, comme la consommation dernière des choses : « Il me montra Jérusalem, la Sainte Cité, qui descendait du ciel, venant de Dieu. Et cette cité n'a besoin ni du soleil, ni de la lune, pour être éclairée, parce que la lumière de Dieu l'éclaire. » (*Apocal.*, XXI, 10.)

Ce n'est plus seulement l'histoire d'une nation privilégiée, du peuple juif, tiré de l'abaissement, affranchi de la servitude où ses ennemis l'avaient réduite, c'est l'histoire de l'humanité tout entière, relevée de la déchéance morale et affranchie de la servitude du péché dans la Jérusalem nouvelle. « C'est en ce sens, dit un savant commentateur de la littérature apocalyptique, que les Apocalypses sont autant d'essais primitifs de la philosophie de l'histoire. » (Réville, *Litt. apocalypt.*)

C'est cette inspiration nouvelle qui va guider les écrivains chrétiens à travers l'histoire et leur révéler *une loi de progrès*, qui domine, sous l'impulsion de la sagesse et de la bonté divine, la marche et le développement de l'humanité.

Les philosophes anciens avaient cru que cette marche de l'humanité est étroitement liée à celle de l'univers. Et comme, à leurs yeux, le monde

physique, contenant un principe originel de désordre, se mouvait dans le cercle toujours renaissant de la *Grande année* avec des alternatives périodiques d'accroissement et de décroissance, le genre humain, lui aussi, était condamné à des alternatives périodiques de grandeur et de décadence. (*Cité de Dieu*, XII, XIV.) Chez les Pères de l'Église, l'humanité, déchue à l'origine, va toujours s'élevant par degrés. Imparfaite, elle ne saurait monter jusqu'à Dieu sans le secours de sa grâce, mais elle est amenée à marcher volontairement vers le but marqué par sa Providence.

Nul n'a mieux exposé cette philosophie de l'histoire que saint Augustin dans son livre fameux de *la Cité de Dieu*. Il commence par réfuter, dans les premiers livres, les erreurs du Paganisme, erreurs religieuses, philosophiques, historiques. Il refait éloquemment l'histoire du paganisme, qui accusait les chrétiens de la décadence de l'empire romain; il le condamne dans ses institutions, dans ses doctrines, dans ses mœurs; il justifie la Providence des calamités qu'ils ont attirées sur eux par leurs fautes; puis, en regard de ce spectacle affligeant, il trace la consolante peinture du progrès constant et indéfini du peuple de Dieu, et montre que la sépa-

ration première des fils d'Adam en enfants de lumière et enfants de ténèbres s'est continuée dans toute la suite des siècles, et que les philosophes païens sont le jouet d'une chimère, lorsqu'ils imaginent je ne sais quelle révolution circulaire et périodique, reproduisant et ramenant fatalement dans le même ordre les mêmes êtres dans un univers, toujours identique sous ses transformations apparentes, périssant et renaissant tour à tour dans une alternative éternelle.

Là encore, saint Augustin s'est séparé de Platon pour qui le progrès du genre humain consiste uniquement à revenir par une loi d'alternance fatale à son état primitif, au bout d'une période déterminée, de même que par une sorte de fatalité du mal et de décadence inhérente à sa nature imparfaite, il s'est écarté insensiblement de son état primitif. (Platon, *Politique*, p. 272.)

Ni les Grecs, ni les Romains n'ont conçu pour le genre humain l'accroissement à travers les siècles de ce patrimoine commun de lumière et de justice qui porte le beau nom de civilisation. Pour eux, l'humanité, semblable à l'univers, se meut dans un cercle, où succède à l'ascension une inévitable déchéance. Elle part de l'âge d'or, s'en éloigne progressivement, puis y revient fatalement à un moment donné, pour recommencer la

même révolution dans le cycle périodique où se meuvent les générations humaines.

« Quelques philosophes, dit saint Augustin, ont inventé je ne sais quelles révolutions des siècles qui reproduisent et ramènent incessamment les mêmes êtres, soit que l'on conçoive ces révolutions comme s'accomplissant au sein d'un même monde qui subsiste sous ces transformations successives, soit que le monde périsse pour renaître dans une alternative éternelle. Rien n'est excepté de cette vicissitude, pas même l'âme immortelle ; quand elle est parvenue à la sagesse, ils la font passer d'une fausse béatitude à une misère qui n'est que trop véritable. » (*Cité de Dieu*, XII, XIII.)

Le Christianisme a révélé au contraire à saint Augustin la foi en un avenir meilleur, selon la promesse de Jésus-Christ.

Dans le premier homme, dans notre Père commun, a commencé la lutte qui doit se continuer à travers les siècles dans tout le genre humain, la lutte du bien contre le mal, qui deviendra la lutte de la cité de Dieu contre la cité de la terre, l'une enflammée par l'amour divin, l'autre consumée par l'amour d'elle-même. Ici, c'est l'homme divisé en lui-même, la maison déchirée par la dissension, la cité troublée par

les désordres et la guerre civile, l'univers en proie aux fureurs de la guerre, le mal croissant, et la cité du mal avec lui.

Une nation destinée à commander au monde impose sa loi aux nations vaincues en versant des flots de sang humain. « Comme Dieu avait dessein de se servir de cet empire pour châtier un grand nombre de nations, il le confie à des hommes passionnés pour la louange et l'honneur qui mettaient leur gloire dans celle de la patrie et étaient toujours prêts à se sacrifier pour son salut, triomphant ainsi de leur cupidité et de tous leurs autres vices par ce vice unique, l'amour de la gloire. » (*Cité de Dieu*, IV, VI; V, XIII.)

Quelle misère dans cette apparente grandeur ! Mais, si nous tournons les yeux d'un autre côté, nous voyons que Dieu a voulu, dans sa miséricorde infinie, sauver l'humanité déchue, il lui a promis un libérateur par lequel serait fondé son royaume. Il a figuré ce royaume céleste, cette cité divine dans un peuple qu'il s'est choisi ; et il l'a conduit lentement, comme un homme dont l'éducation se fait par degrés, à travers les périls, les obstacles que lui suscitaient de toutes parts les enfants de la terre ; il l'a élevé peu à peu, du culte des choses temporelles, au culte des choses éternelles, du visible à l'invisible, jusqu'au jour où il

a envoyé son Fils sur la terre, révéler à l'humanité la vérité tout entière, et y établir pour jamais le règne de Dieu. (*Cité de Dieu*, X, xiv.)

La vie de l'individu peut se partager en six âges : la première enfance, pendant laquelle il ne parle pas encore ; l'enfance, où son intelligence s'éveille ; l'adolescence ; la jeunesse ; la virilité ; la vieillesse. Durant les premiers âges, l'homme vit, surtout de la vie des sens ; dans les âges suivants, la vie intellectuelle et morale se développe par degrés.

De même, le peuple de Dieu, le véritable représentant du genre humain, traverse six âges : le premier, d'Adam à Noé ; le second, de Noé à Abraham ; le troisième, d'Abraham à David ; le quatrième, de David à la captivité de Babylone ; le cinquième de la captivité de Babylone à la venue de Jésus-Christ parmi les hommes. Le sixième s'accomplit présentement et doit durer jusqu'à la fin du monde.

Ces six périodes correspondent aux six jours de la création. Et, de même que le septième jour a été le jour du repos, le septième âge sera celui du repos éternel, de la béatitude, alors que l'homme intérieur, qui se renouvellé de jour en jour, sera parvenu à sa perfection.

Telle est la loi de progrès qui domine l'his-

toire de l'humanité, et dont ceux mêmes qui la combattent deviennent les instruments entre les mains de la Providence selon le plan divin. (*Cité de Dieu*, X, XIV.)

L'histoire du genre humain, son développement à travers les âges, c'est tout à la fois le progrès de la cité de Dieu, qui grandit de siècle en siècle, et la décadence de la cité terrestre, qui va toujours en déclinant et en s'acheminant à sa ruine.

« D'un côté, nous voyons cette cité terrestre obscurcie par l'erreur, dominée par les convoitises, divisée contre elle-même dans des luttes où le plus faible est la proie du plus fort. Dieu, qui règle le destin des empires, permet qu'aux empires de l'Orient succède l'empire romain, pour amener les hommes à l'unité politique. Puis cet empire doit s'écrouler à son tour, pour faire place au royaume de Dieu, et à l'unité des hommes en Dieu. » (*Cité de Dieu*, XVII, IV.)

« D'un autre côté, nous suivons le progrès du peuple élu, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, c'est-à-dire le progrès de l'humanité dans la vraie foi qui s'étend de jour en jour et conquiert peu à peu tout l'univers. » (*Cité de Dieu*, XVI, XVIII.)

Deux amours ont bâti deux cités : l'amour de

soi, poussé jusqu'au mépris de Dieu, a bâti la cité de la terre ; l'amour de Dieu, jusqu'au mépris de soi, celle du Ciel ; l'une se glorifiant en soi, l'autre dans le Seigneur ; l'une aspirant à la gloire humaine, enflée d'orgueil, l'autre disant à Dieu : Vous êtes toute ma gloire ; l'une enivrée de sa puissance, l'autre disant à Dieu : Vous êtes toute ma force. Dans l'une, les princes oppriment leurs sujets, dans l'autre, les princes sont unis avec leurs sujets. Dans l'une, règne la superstition grossière, ou la fausse science des sages du monde qui, s'ils ont connu Dieu, ne lui ont pas rendu l'hommage qui lui est dû et se sont perdus dans la vanité de leurs pensées ; dans l'autre, règne la vraie sagesse, avec la foi qui fonde le culte du vrai Dieu, et attend pour récompense, dans la société des saints, c'est-à-dire dans la société des hommes pieux et des anges, l'accomplissement de cette parole : « Dieu tout en tous. » (*Cité de Dieu*, XV, passim.)

« Ainsi les destinées du genre humain, comme le cours de la nature, dépendent de celui qui subsiste immuable, au-dessus de toutes les choses qui passent, qui seul possède la suprême sagesse avec la souveraine puissance, qui a marqué à toutes les créatures le commencement et la fin de leur existence, qui domine toutes les causes, et

en dispose selon ses conseils éternels. Il connaît tous les événements, privés ou publics, avant qu'ils s'accomplissent, il les dirige par sa puissance et par sa sagesse, et cependant il laisse agir librement les êtres qu'il a créés libres. L'homme n'a pu troubler par son péché les desseins éternels de Dieu et l'obliger à changer ses résolutions, puisque Dieu avait prévu dans quelle mesure l'homme qu'il avait créé bon pourrait devenir mauvais, et quel bien il saurait tirer de sa malice. » (*Cité de Dieu*, XIV, XI.)

C'est que Dieu, tout en laissant aux hommes la pleine liberté et l'entière responsabilité de leurs actes, dans les résolutions qu'ils prennent et dans l'effort qu'il font pour les accomplir, se réserve de faire tourner à ses fins souveraines le succès ou l'insuccès de leurs résolutions et les conséquences de leurs efforts, qui ne dépendent point, comme la résolution et l'effort, de leur libre arbitre.

La volonté des individus, et celle des peuples, de ceux qui dirigent, comme de ceux qui sont dirigés, reste indépendante; c'est bien elle qui fait ce qu'ils veulent faire, mais les effets en demeurent entre les mains de Dieu. Ainsi se concilient, sans effort, les deux principes que confesse le vrai philosophe comme le vrai chrétien, la liberté hu

maine et la toute-puissance divine. (*Cité de Dieu*, V, x.)

Les pécheurs ne peuvent rien faire qui dérange l'économie des grands ouvrages de Dieu, dans lesquels sa volonté se trouve toujours accomplie. Comme il dispense à chaque créature, avec une sagesse égale à sa puissance, ce qui lui doit appartenir, il ne sait pas seulement bien user des bons, mais encore des méchants. (*Cité de Dieu*, XIV, xxvii.)

Cette philosophie de l'histoire sera celle de Bossuet dans le *Discours sur l'histoire universelle*. Et il expliquera, comme saint Augustin, comment se concilie, dans l'histoire, le libre arbitre des humains avec le plan providentiel. « Ils font plus ou moins qu'ils ne peuvent, dit Bossuet, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus... Il n'y a point de puissance humaine qui ne serve, malgré elle, à d'autres desseins que les siens ; Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. » (*Hist. univ.*, III, vii.)

Ainsi l'homme reste le maître de sa volonté, mais les conséquences de son acte volontaire lui échappent ; une volonté supérieure en dispose, la Providence, qui conduit l'humanité à son but. Et de même que Dieu n'enchaîne point notre libre arbitre, parce qu'il prévoit, par sa pres-

science, quelles seront nos libres résolutions, il ne l'entrave pas davantage par sa Providence, parce qu'il tire de nos résolutions libres des résultats que nous n'avions pas prévus, et les fait servir à ses conseils éternels.



BIBLIOGRAPHIE DE SAINT AUGUSTIN

- Vie de saint Augustin*, par POSSIDIUS, son disciple, évêque de Calame, en Afrique, 397.
- TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, tome XIII.
- SCHOENEMANN, *Bibliothèque des Pères latins*, tome deuxième.
- LOUDIN, *Commentaire sur les anciens écrivains ecclésiastiques*, tome premier.
- L. BERTI, *Sur la vie de saint Augustin*, 1746. Venise.
- CLOTH, *le Saint Docteur Augustin*. 1840. Aix-la-Chapelle, 2 vol.
- GODESCARD, *Vie des Saints*, tome troisième.
- POUJOLAT, *Histoire de saint Augustin, sa vie, ses œuvres*, 1844, 3 vol.
- VILLEMMAIN, *Nouveaux mélanges*, 1827.
- VILLEMMAIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, 1849.
- BOISSIER, *la Fin du Paganisme*, tome deuxième.
- NOURRISSON, *les Pères de l'Église latine*, 1858.
- CHARPENTIER, *Études sur les Pères de l'Église*.
- NOURRISSON, *la Philosophie de saint Augustin*, 1864.
- SAISSET, *Introduction à la Cité de Dieu*.

- FERROZ, *De la Psychologie de saint Augustin*, 1862.
 THÉRY, *le Génie philosophique et littéraire de saint Augustin*, 1861.
 BERSOT, *Doctrine de saint Augustin sur la liberté et la Providence*, 1843.
 Abbé FLOTTES, *Études sur saint Augustin, son génie, son âme, sa philosophie*, 1861.
 DESJARDINS, *Essai sur les Confessions de saint Augustin*, 1858.
 BIÉCHY, *Interprétation de l'histoire, selon saint Augustin*, 1855.
 DUBIEF, *Essai sur les idées politiques de saint Augustin*, 1859.
 COLINCAMP, *Étude critique sur la méthode oratoire dans saint Augustin*, 1848.
 SADOUS, *De la doctrine de saint Augustin ou de la Rhétorique dans le christianisme*, 1847.

Principales éditions de saint Augustin.

Œuvres de saint Augustin.

- Éd. d'Amerbach (Bâle), 1506, 9 vol. in-fol.
 Éd. des Bénédictins (Paris), 1679, 1700, 11 vol.
 Éd. Leclerc (Amiens), 1700-1703, 11 vol. in-fol.
 Éd. Gaume (Paris), 1836-1839, 11 vol. in-8°.

TRADUCTIONS EN FRANÇAIS :

- | | |
|---|-------|
| <i>La Cité de Dieu</i> , trad. de Cerzières | 1655. |
| — Moreau | 1840. |
| — Saisset | 1855. |

<i>Les Confessions</i> , trad. d'Arnaud d'Andilly . . .	1649.
—	Dubost 1686.
—	Dom Martin 1740.
—	Saint-Victor Moreau. 1840.
—	Paul Janet 1857.
<i>Sermons et Lettres</i> ,	Dubois 1686.
<i>Lettres</i> ,	Poujoulat. 1858.

Principaux ouvrages de saint Augustin.

- Les deux livres des *Rétractions*.
 Les treize livres des *Confessions*.
 Les trois livres *Contre les Académiciens*.
 Le livre *De la vie heureuse*.
 Les deux livres *De l'Ordre*.
 Les *Soliloques*.
 Le livre *De l'immortalité de l'âme*.
 Six livres *De la musique*.
 Les trois livres *Du Libre Arbitre*.
 Les deux livres *De la Genèse* contre les Manichéens.
 Les deux livres *Des mœurs de l'Église catholique et
 des Manichéens*.
 Le livre *De la vraie religion*.
 Les *Lettres* de saint Augustin.
 Les quatre livres *De la Doctrine chrétienne*.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION	IX
LIVRE PREMIER	
LA VIE DE SAINT AUGUSTIN.	I
LIVRE SECOND	
LA DOCTRINE DE SAINT AUGUSTIN.	93
Chapitre I. — Théologie de saint Augustin. . .	95
Chapitre II. — Philosophie de saint Augustin. .	134
BIBLIOGRAPHIE	181

VERIFICAT
2017

VERIFICAT
2007

VERIFICAT
1987

BIBLIOTECA
CENTRALĂ
UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI